

# **RAPPORT SUR LES RISQUES**

---

# **2022**

PILIER 3 - 30.06.2022



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>CHIFFRES CLÉS</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>TITRISATION</b>	<b>97</b>
<b>2</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>RISQUE DE MARCHÉ</b>	<b>107</b>
	<b>2.1</b> Typologie des risques	7		<b>7.1</b> <i>Value at Risk</i> 99% (VaR)	107
	<b>2.2</b> Facteurs de risque	8		<b>7.2</b> Expositions pondérées et exigences de fonds propres	109
<b>3</b>	<b>GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES</b>	<b>21</b>		<b>7.3</b> Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	110
	<b>3.1</b> Champ d'application – Périmètre prudentiel	21	<b>8</b>	<b>RISQUE STRUCTUREL DE TAUX</b>	<b>113</b>
	<b>3.2</b> Expositions pondérées et exigences de fonds propres	26			
	<b>3.3</b> Ratio TLAC	27	<b>9</b>	<b>RISQUE DE LIQUIDITÉ</b>	<b>115</b>
	<b>3.4</b> Ratio de levier	27		<b>9.1</b> Réserve de liquidité	115
	<b>3.5</b> Coussin contracyclique	28		<b>9.2</b> Ratios réglementaires	115
	<b>3.6</b> Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	30		<b>9.3</b> Bilan échéancé	120
<b>4</b>	<b>RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>41</b>	<b>10</b>	<b>RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3</b>	<b>125</b>
	<b>4.1</b> Informations quantitatives	41		<b>10.1</b> Responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	125
	<b>4.2</b> Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	62		<b>10.2</b> Attestation du responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	125
<b>5</b>	<b>RISQUE DE CONTREPARTIE</b>	<b>87</b>	<b>11</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>127</b>
	<b>5.1</b> Ventilation du risque de contrepartie - Synthèse	87			
	<b>5.2</b> Ventilation du risque de contrepartie - Détail	88			

## ABRÉVIATIONS COURANTES

Millions d'euros : M EUR / Milliards d'euros : Md EUR / ETP : Effectifs en équivalent temps plein

Classements : les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.



# RAPPORT SUR LES RISQUES

---

# 2022

PILIER 3 - 30.06.2022



# 1

## CHIFFRES CLÉS

Les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après prennent en compte les dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9, et ce sur tout l'historique considéré.

**TABLEAU 1 : INDICATEURS CLÉS (KM1)**

(En M EUR)	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021
<b>FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)</b>					
1 Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	47 254	48 211	49 835	47 752	48 315
2 Fonds propres de catégorie 1	56 024	56 443	57 907	55 620	57 258
3 Fonds propres totaux	67 835	66 990	68 487	66 432	69 331
<b>EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA)</b>					
4 Montant total de RWA	367 637	376 636	363 371	363 508	361 488
<b>RATIOS DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)</b>					
5 Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	12,85%	12,80%	13,71%	13,14%	13,37%
6 Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	15,24%	14,99%	15,94%	15,30%	15,84%
7 Ratio de fonds propres totaux (%)	18,45%	17,79%	18,85%	18,28%	19,18%
<b>EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)</b>					
EU 7a Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,12%	2,12%	1,75%	1,75%	1,75%
EU 7b dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	1,19%	1,19%	0,98%	0,98%	0,98%
EU 7c dont à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (%)	1,59%	1,59%	1,31%	1,31%	1,31%
EU 7d Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,12%	10,12%	9,75%	9,75%	9,75%
<b>EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)</b>					
8 Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
9 Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,05%	0,04%	0,04%	0,04%	0,04%
EU 9a Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-

(En M EUR)		30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
11	Exigence globale de coussin (%)	3,55%	3,54%	3,54%	3,54%	3,54%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	13,67%	13,66%	13,29%	13,29%	13,29%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	7,16%	7,11%	8,23%	7,65%	7,88%
<b>RATIO DE LEVIER</b>						
13	Mesure de l'exposition totale <sup>(1)</sup>	1 382 334	1 319 813	1 189 253	1 263 831	1 243 050
14	Ratio de levier (%)	4,05%	4,28%	4,87%	4,40%	4,61%
<b>EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)</b>						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	-
EU 14b	<i>dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)</i>	-	-	-	-	-
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) <sup>(2)</sup>	3,00%	3,09%	3,09%	3,09%	3,09%
<b>EXIGENCE DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)</b>						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-	-	-	-
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%) <sup>(2)</sup>	3,00%	3,09%	3,09%	3,09%	3,09%
<b>RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ</b>						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée – moyenne)	238 136	235 333	229 464	228 704	224 460
EU 16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	420 815	409 590	395 120	380 694	365 861
EU 16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	245 812	235 158	226 434	218 257	215 876
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	175 003	174 432	168 687	162 438	149 984
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	136,00%	134,72%	135,95%	141,15%	151,41%
<b>RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET</b>						
18	Financement stable disponible total	615 879	629 042	619 442	598 266	597 160
19	Financement stable requis total	549 492	561 828	561 043	567 222	555 238
20	Ratio NSFR (%)	112,08%	111,96%	110,41%	105,47%	107,55%

(1) La mesure de l'exposition de levier tenait compte, jusqu'au 31 mars 2022 inclus, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne. Ce n'est plus le cas au 30 juin 2022.

(2) L'exigence de ratio de levier applicable au groupe Société Générale était de 3,09% (rehaussement de l'exigence réglementaire initiale de 3% en lien avec l'exemption banques centrales susmentionnée) jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Au 30 juin 2022, elle revient à 3%.

**TABLEAU 2 : TLAC - INDICATEURS CLÉS (KM2)**

(En M EUR)		TLAC				
		30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021
<b>FONDS PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ÉLIGIBLES, RATIOS ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS<sup>(1)</sup></b>						
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	116 539	114 436	113 098	107 817	110 318
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	367 637	376 636	363 371	363 508	361 488
<b>3</b>	<b>Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA</b>	<b>31,70%</b>	<b>30,38%</b>	<b>31,12%</b>	<b>29,66%</b>	<b>30,52%</b>
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 382 334	1 319 813	1 189 253	1 263 831	1 243 050
<b>5</b>	<b>Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier</b>	<b>8,43%</b>	<b>8,67%</b>	<b>9,51%</b>	<b>8,53%</b>	<b>8,87%</b>
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non	Non	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	9 023	7 114	6 921	5 571	5 910
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(1) Avec prise en compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré.

Le Groupe présente, au 30 juin 2022, un ratio TLAC de 31,7% des expositions pondérées (RWA) pour une exigence réglementaire de 21,55%, et de 8,43% de l'exposition de levier pour une exigence réglementaire de 6,75%.



# 2

## FACTEURS DE RISQUE

### 2.1 TYPOLOGIE DES RISQUES

La gestion des risques du Groupe s'articule autour des principales catégories suivantes :

- **le risque de crédit :** risque de pertes résultant de l'incapacité des clients du Groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de crédit inclut le risque lié aux activités de titrisation et peut être aggravé par le risque de concentration individuelle, pays ou sectorielle ;
- **le risque de contrepartie :** risque de crédit d'une contrepartie sur une opération de marché, combiné au risque de variation de l'exposition ;
- **le risque de marché :** risque de pertes de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre ces derniers. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tout autre actif ;
- **les risques opérationnels :** risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel et des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Cette catégorie de risque comprend notamment :
  - **les risques de non-conformité :** risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, du fait de l'absence de respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes et usages professionnels et déontologiques, propres aux activités des banques,
  - **le risque de réputation :** risque résultant d'une perception négative de la part des clients, des contreparties, des actionnaires, des investisseurs ou des régulateurs, pouvant affecter défavorablement la capacité du Groupe à maintenir ou engager des relations d'affaires et la continuité d'accès aux sources de financement,
  - **le risque de conduite inappropriée (*misconduct*) :** risque résultant d'action (ou inactions), ou de comportements de la Banque, ou de ses employés, qui seraient incompatibles avec le Code de conduite du Groupe, pouvant aboutir à des conséquences négatives pour nos parties prenantes, ou mettant en risque la pérennité ou la réputation de la Banque,
  - **les risques IT et de la Sécurité des Systèmes d'Information** (cybercriminalité, défaillance de services...) ;

- **les risques structurels :** risques de pertes de marge d'intérêt ou de valeur du portefeuille bancaire en cas de variation des taux d'intérêt et de change. Ce risque est lié aux activités commerciales et aux opérations de gestion propre et inclut le risque de déformation de l'écart structurel entre les actifs et les passifs liés aux engagements sociaux ainsi que le risque associé au rallongement de durée de versements futurs ;
- **le risque de liquidité et de financement :** le risque de liquidité se définit comme l'incapacité pour le Groupe à faire face aux échéances de ses obligations financières à un coût raisonnable. Le risque de financement se définit comme le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités selon ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents ;
- **le risque de modèle :** risque de pertes résultant de décisions prises sur la base de résultats de modèles internes dues à des erreurs de développement, d'implémentation ou d'utilisation de ces modèles ;
- **le risque lié aux activités d'assurance :** risque de pertes inhérent à l'activité d'assureur auquel le Groupe est exposé à travers ses filiales d'assurance. Il s'agit, au-delà de la gestion des risques actif-passif (risques de taux, de valorisation, de contrepartie et de change), du risque de tarification des primes, du risque de mortalité et d'augmentation de la sinistralité ;
- **le risque stratégique/business :** risque résultant de l'incapacité du Groupe à mettre en œuvre sa stratégie et à réaliser son business plan pour des raisons ne relevant pas des autres risques de cette nomenclature ; par exemple la non-réalisation de scénarios macroéconomiques ayant servi à construire le business plan ou une performance commerciale moindre qu'escomptée ;
- **le risque de capital investissement :** baisse de la valeur des participations du Groupe en actions ;
- **le risque de valeur résiduelle :** au travers de ses financements spécialisés, principalement sa filiale de location longue durée de véhicules, le Groupe est exposé au risque de valeur résiduelle (valeur nette de revente d'un actif à la fin du contrat de crédit-bail ou de location inférieure à l'estimation).

Par ailleurs, **les risques liés aux changements climatiques** qu'ils soient de type physique (augmentation de fréquence d'occurrence d'événements climatiques extrêmes) ou de transition (nouvelles réglementations carbone) sont identifiés comme des facteurs aggravants des autres risques existants.

## 2.2 FACTEURS DE RISQUE

Cette section indique les principaux facteurs de risque qui pourraient, selon les estimations du Groupe, avoir un impact significatif sur son activité, sa rentabilité, sa solvabilité ou son accès au financement.

Les risques propres à l'activité du Groupe sont présentés ci-après sous six principales catégories, conformément à l'article 16 du règlement (UE) n°2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017 dont les dispositions relatives aux facteurs de risque sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 :

- risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire ;
- risques de crédit et de contrepartie ;

- risques de marché et structurels ;
- risques opérationnels (y compris risque de conduite inappropriée) et de modèles ;
- risques de liquidité et de financement ;
- risques liés aux activités d'assurance.

Les facteurs de risque sont présentés sur la base d'une évaluation de leur importance, les risques majeurs étant indiqués en premier au sein de chaque catégorie. Les chiffres d'exposition ou de mesures de risques présentés en regard des facteurs de risque informent sur le degré d'exposition du Groupe mais ne sont pas nécessairement représentatifs d'une évolution future des risques.

### 2.2.1 RISQUES LIÉS AUX CONTEXTES MACROÉCONOMIQUE, DE MARCHÉ ET RÉGLEMENTAIRE

#### 2.2.1.1 Le contexte économique et financier mondial, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe étant un établissement financier d'envergure mondiale, ses activités sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Groupe exerce 49% de son activité en France (en termes de produit net bancaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021), 32% en Europe, 7% en zone Amériques et 12% dans le reste du monde. Le Groupe pourrait être confronté à des détériorations significatives des conditions de marché et de l'environnement économique résultant notamment de crises affectant les marchés de capitaux ou du crédit, de contraintes de liquidité, de récessions régionales ou mondiales, d'une volatilité importante des cours des matières premières (notamment le pétrole et le gaz naturel), des taux de change ou des taux d'intérêt, de l'inflation ou de la déflation, de dégradations de la notation, de restructurations ou de défauts des dettes souveraines ou privées, ou encore d'événements géopolitiques (tels que des actes terroristes ou des conflits armés). De tels événements, qui peuvent intervenir de manière brutale et dont les effets pourraient ne pas avoir été anticipés et couverts, sont susceptibles d'affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions dans lesquelles le Groupe évolue et d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière, son coût du risque et ses résultats.

L'environnement économique et financier est actuellement exposé à des risques géopolitiques qui s'intensifient. La guerre en Ukraine qui a débuté en février 2022 provoque des tensions historiquement élevées entre la Russie et les pays occidentaux, avec des impacts potentiels significatifs sur la croissance mondiale et sur le prix de l'énergie et des matières premières et un impact humanitaire. Compte tenu de la grande incertitude générée par cette situation tant en termes de durée que d'amplitude, ces perturbations pourraient persister tout au long de l'année 2022 et avoir un impact significatif sur l'activité et la rentabilité de certaines contreparties du Groupe en 2022.

Les sanctions économiques et financières exceptionnelles mises en place par un grand nombre de pays, notamment en Europe et aux États-Unis, vis-à-vis de la Russie et de la Biélorussie pourraient ainsi affecter significativement les opérateurs en lien direct ou indirect avec la Russie, avec un impact matériel sur les risques du Groupe (crédit et contrepartie, marché, réputation, conformité, juridique, opérationnel, etc.). De nouvelles sanctions internationales, ou contre-mesures russes pourraient avoir des effets sur l'économie mondiale et par conséquent

sur les risques du Groupe. Le Groupe continuera à analyser en temps réel l'impact global de l'évolution de cette crise et à prendre l'ensemble des mesures qui s'avéreraient nécessaires afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

Cette crise pourrait également générer une forte volatilité sur les marchés financiers et une baisse significative du cours de certains actifs financiers. Certaines contreparties pourraient connaître des défauts de paiement, avec des conséquences difficiles à anticiper pour le Groupe.

Le 18 mai 2022, Société Générale a finalisé la cession de sa filiale russe Rosbank ainsi que ses filiales d'assurance à Interros Capital.

Dans un contexte de pandémie de Covid-19, de nouvelles mesures de confinement en Chine, et de guerre en Ukraine, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales de matières premières liées entre autres à la congestion des ports, accompagnées de tensions sur le marché du travail, et la hausse des prix de l'énergie, engendrent une hausse globale de l'inflation. Les prix du gaz ont fortement augmenté notamment en Europe et demeurent très volatils, dans un contexte de grande incertitude quant à l'approvisionnement de certains pays européens. Concernant les denrées alimentaires, les récents événements climatiques extrêmes ont amené quelques pays émergents à limiter certaines exportations, notamment de céréales.

Aux États-Unis, les pressions inflationnistes résultent également du plan de relance budgétaire mis en place pour faire face à la pandémie de Covid-19, qui a fortement stimulé la demande, et d'une augmentation des salaires. Les pays émergents sont aussi confrontés à des pressions inflationnistes, notamment en lien avec l'augmentation du prix des denrées alimentaires, qui représentent une part plus importante du panier des consommateurs.

Après une longue période de taux d'intérêt bas, l'environnement inflationniste actuel contribue à l'instauration d'un régime de taux plus élevés et conduit les banques centrales mondiales à procéder à des remontées des taux. Les niveaux de valorisation ont augmenté ces dernières années dans un contexte de primes de risque particulièrement faibles. Ils pourraient être affectés par l'augmentation des taux d'intérêts. Les banques centrales des pays émergents ont démarré leur cycle de resserrement monétaire dès le début 2021 et elles ont été suivies par les grandes banques centrales comme la Banque d'Angleterre et la Réserve Fédérale américaine (Fed). Les hausses de taux devraient continuer pour lutter contre l'inflation et la Banque Centrale Européenne (BCE) devrait procéder à une première hausse au début de l'été 2022.

En France, principal marché du Groupe, la bonne performance en termes de croissance durant la période 2016-2019 et les taux d'intérêt bas ont favorisé la reprise sur le marché de l'immobilier. Un retournement de l'activité dans ce secteur pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la valeur des actifs et l'activité du Groupe, se traduisant par une baisse de la demande de prêts et par une hausse des prêts non performants.

En cas de pressions inflationnistes supplémentaires ou de surréaction des banques centrales, une correction marquée pourrait être observée sur les marchés financiers sous l'effet de la hausse de l'aversion au risque, d'un élargissement des spreads de crédit et d'une appréciation additionnelle et généralisée du dollar. Ceci pourrait particulièrement affecter les pays émergents majoritairement endettés en dollars comme les pays d'Afrique sub-saharienne ou la Turquie.

Le Groupe exerce également des activités dans des marchés émergents en Europe centrale et l'Afrique/Moyen-Orient. Ces marchés peuvent être affectés par des facteurs d'incertitudes et des risques spécifiques tels qu'une hausse supplémentaire des prix du pétrole et du gaz qui pèseraient sur la situation financière des pays importateurs. La correction des déséquilibres macro-économiques ou budgétaires qui en résulterait pourrait être imposée par les marchés avec un impact sur la croissance et le taux de change. Une grande source d'incertitude résulte actuellement du conflit en cours en Ukraine avec ses conséquences humanitaires, économiques et financières.

À plus long terme, la transition énergétique vers une économie « bas carbone » pourrait affecter les producteurs d'énergies fossiles, les secteurs d'activité fortement consommateurs d'énergie et les pays qui en dépendent. En outre, les activités de marchés de capitaux (y compris de change) et de trading de titres sur les marchés émergents peuvent être plus volatiles que dans les pays développés, et être exposées à des risques particuliers tels que l'instabilité politique et la volatilité des devises. Ces éléments pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité et les résultats du Groupe.

Par ailleurs, en raison du déficit d'offre de voitures neuves, la demande pour les véhicules d'occasion s'est accrue, poussant fortement à la hausse les prix de revente. En conséquence, ALD a enregistré un résultat sur la vente de véhicules d'occasion historiquement élevé en 2021 et sur le premier semestre 2022.

Le Groupe est exposé à une perte potentielle lors d'un exercice financier causé par (i) la revente des véhicules liés aux contrats de location terminés au cours de la période disposant d'un prix de revente inférieur à leur valeur nette comptable et (ii) les dépréciations additionnelles enregistrées durant la période de location si la valeur résiduelle estimée devient inférieure à la valeur résiduelle contractuelle.

Le résultat des ventes futures et les pertes estimées sont impactés par des facteurs externes comme les conditions macroéconomiques, les politiques gouvernementales, les réglementations fiscales et environnementales, les préférences des consommateurs, les prix des nouveaux véhicules, etc.

Le Groupe anticipe que les chaînes d'approvisionnement pourraient ne pas revenir à la normale avant la fin de l'année 2022, ce qui pourrait soutenir les prix de revente des véhicules d'occasion.

Enfin, la confrontation américano-chinoise est porteuse de tensions commerciales et de risques de fracture technologique. En Afrique, une série de coups d'état est venue rappeler les fragilités des cadres institutionnels des pays du Sahel exposés au terrorisme.

Concernant les marchés financiers, dans le cadre du Brexit, le sujet de non-équivalence des chambres de compensation (*central counterparties* - CCPs) reste un point de vigilance, avec de possibles impacts sur la stabilité financière notamment en Europe et sur l'activité du Groupe.

Les résultats du Groupe sont ainsi exposés aux conditions économiques, financières, politiques et géopolitiques des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent.

### **2.2.1.2 La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe.**

L'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19 aura des conséquences durables qui restent encore difficiles à évaluer, en lien notamment avec la perte de capital humain (perte de compétences liée à de longues périodes d'inactivité, moindre qualité de formation, etc.) et avec la hausse de la dette publique et des entreprises. De plus, les confinements stricts en Chine ont un impact néfaste sur l'économie du pays, ralentissant considérablement les chaînes de production et impactant les exportations vers les pays d'Asie mais aussi d'Europe.

Les diverses mesures de restriction prises depuis le début de la pandémie dans plusieurs des principaux pays où le Groupe exerce ses activités (l'Europe de l'Ouest représente 68% des expositions EAD (*Exposure at Default*) du Groupe au 30 juin 2022, dont 46% en France), ont eu un impact significatif sur l'activité économique. Le risque de nouvelles mesures restrictives (en cas notamment de nouvelles vagues épidémiques) de même qu'un rattrapage trop lent de la demande (notamment dans certains secteurs économiques) pourraient accroître les difficultés économiques liées à la crise sanitaire. Cela, combiné à un haut niveau d'endettement des États et des entreprises, serait susceptible de constituer un frein à la croissance économique et avoir des répercussions négatives importantes sur la qualité de crédit des contreparties du Groupe (affectées notamment par l'arrêt progressif des mesures de soutien de la part des États ou par les difficultés de ceux-ci à prolonger ces mesures) et le niveau des prêts non performants, octroyés aux entreprises et aux particuliers.

Au sein du portefeuille Entreprises, au 30 juin 2022, les secteurs les plus impactés sont notamment les secteurs de l'automobile (1,0% de l'exposition totale du Groupe), de l'hôtellerie et la restauration (0,6% de l'exposition totale du Groupe), de la distribution retail non alimentaire et du transport aérien (0,3% de l'exposition totale du Groupe).

Les mesures de restriction ont amené le Groupe à recourir massivement au travail à distance, y compris sur une partie significative de ses Activités de Marché. Ce fonctionnement en réponse immédiate à la situation de crise accroît le risque d'incidents opérationnels et le risque de cyber-attaque. Même si le Groupe a mis en place des mesures d'adaptation et d'accompagnement, ces risques demeurent plus élevés en période de recours massif au travail à distance.

L'environnement inédit généré par la crise liée à la Covid-19 pourrait altérer les résultats des modèles utilisés au sein du Groupe (notamment en matière de valorisation des actifs et d'évaluation des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit), du fait notamment d'un calibrage effectué sur des périodes non comparables à la crise actuelle ou d'hypothèses qui ne seraient plus valables, conduisant les modèles au-delà de leur zone de validité. La baisse de performance temporaire et le recalibrage de ces modèles pourraient avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

L'incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de Covid-19 rend difficile la prévision de l'impact sur l'économie mondiale. Les conséquences sur le Groupe dépendront de la durée de la pandémie, des mesures prises par les gouvernements et banques centrales et de l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

### **2.2.1.3 La non-réalisation par le Groupe de ses objectifs stratégiques et financiers communiqués au marché pourrait avoir un effet défavorable sur son activité, ses résultats et sur la valeur de ses instruments financiers.**

A travers l'exécution des initiatives stratégiques, une allocation sélective du capital aux métiers les plus profitables et en croissance, et un accent mis sur le conseil ainsi que les activités génératrices de commissions, le Groupe vise une croissance annuelle moyenne des revenus supérieure ou égale à 3% sur la base du bas de la fourchette des revenus attendus dans les Activités de Marché.

Grâce à la réalisation des plans de réduction de coûts engagés, à la fin de la phase de constitution du Fonds de résolution unique et au maintien d'une stricte discipline, la croissance des coûts est attendue à un niveau inférieur à celui de l'inflation moyenne anticipée sur la période. Sur ces bases et à la faveur de la hausse des revenus, le Groupe vise un coefficient d'exploitation d'environ 62% en 2025.

Par ailleurs, le coût du risque est attendu à un niveau normalisé d'environ 30 points de base en 2025.

S'agissant du ratio de CET1, le Groupe vise un niveau de 12% en 2025, après prise en compte notamment d'un impact en capital de la finalisation de Bâle III (hors *Output Floor*) estimé à environ 120 points de base en non-phasé (soit 100 points de base en 2025, en tenant compte du phasage) et une politique de distribution aux actionnaires attractive.

Ainsi, la rentabilité du Groupe (ROTE) est attendue à 10% en 2025.

Plus spécifiquement, le projet « Vision 2025 » du Groupe prévoit la fusion entre le réseau Banque de détail en France de Société Générale et le Crédit du Nord. Si son déploiement a été élaboré pour permettre une exécution maîtrisée, cette fusion pourrait toutefois avoir un effet défavorable de manière transitoire sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe. Le rapprochement des systèmes informatiques pourrait connaître des retards, décalant ainsi certains des bénéfices attendus de la fusion. Le projet pourrait engendrer le départ d'un certain nombre de collaborateurs, nécessitant leur remplacement et des efforts de formation, générant potentiellement des coûts supplémentaires. La fusion pourrait également conduire à la perte d'une partie de la clientèle, avec pour conséquence une perte de revenus. Les aspects juridiques et réglementaires de l'opération pourraient provoquer des retards ou des coûts supplémentaires.

Suite à l'annonce du projet d'acquisition de LeasePlan par ALD le 6 janvier 2022, Société Générale et ALD ont annoncé le 22 avril 2022 la signature du protocole d'accord (*framework agreement*), dans l'objectif de créer un leader mondial dans les solutions de mobilité. Cette opération d'acquisition pourrait par ailleurs ne pas se matérialiser, en intégralité ou partiellement, entraînant une réduction des gains attendus.

En avril 2022, Boursorama a par ailleurs annoncé la signature définitive d'un accord avec ING en vue de proposer aux clients de sa banque en ligne en France une offre bancaire alternative, avec un parcours et des conditions d'accompagnement dédiés. À fin juin, l'intégration des clients ING est bien avancée et le processus de transfert suit en cours.

Le Groupe pourrait connaître un risque d'exécution sur ces projets stratégiques à mener de front. Toute difficulté rencontrée au cours du processus d'intégration des activités (notamment d'un point de vue ressources humaines) est susceptible d'engendrer une augmentation des coûts d'intégration ainsi que des économies, synergies ou bénéfices plus faibles qu'anticipés. De plus, le processus d'intégration des activités opérationnelles acquises au sein du Groupe pourrait perturber les activités d'une ou plusieurs de ses filiales et détourner l'attention de la Direction, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats du Groupe.

#### **2.2.1.4 Le Groupe est soumis à un cadre réglementaire étendu dans les pays où il est présent et les modifications de ce cadre réglementaire pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les coûts du Groupe et l'environnement financier et économique dans lequel il opère.**

Le Groupe applique les réglementations des juridictions où il exerce ses activités. Cela concerne les réglementations française, européenne, américaine, mais aussi d'autres réglementations locales, compte tenu entre autres des activités transfrontalières du Groupe. L'application des réglementations existantes et la mise en œuvre de celles à venir requièrent d'importants moyens qui pourraient peser sur les performances du Groupe. Par ailleurs, le non-respect éventuel de la réglementation pourrait se traduire par des sanctions financières, la détérioration de l'image du Groupe, la suspension forcée de ses activités ou le retrait de ses agréments.

Parmi les réglementations qui sont susceptibles d'avoir une influence significative sur le Groupe :

- plusieurs évolutions réglementaires sont encore susceptibles de dégrader le contexte des Activités de Marché : (i) le possible renforcement des contraintes de transparence et de protection des investisseurs (revue de MiFID II/MiFIR, IDD, ELTIF (règlement sur les fonds européens d'investissement à long terme)), (ii) la mise en œuvre de la revue fondamentale du book de *trading* (FRTB), qui risque d'augmenter significativement les exigences appliquées aux banques européennes et (iii) en dépit de la décision du 8 février 2022 de la Commission européenne de prolonger jusqu'au 30 juin 2025 l'équivalence accordée aux contreparties centrales britanniques d'éventuelles relocalisations pourraient être demandées ;
- aux États-Unis, la mise en place de la loi Dodd Frank est quasi finalisée. Les règlements de la *Securities and Exchange Commission* ou SEC relatifs aux *Security Based Swap Dealers* ont été mis en place et Société Générale a été enregistrée auprès de la SEC en tant que *Securities Based Swap dealer* ;
- des mesures européennes visant à assainir le bilan des banques au travers notamment d'une gestion active des créances non performantes (*Non-Performing Loans* ou NPLs) se traduisent par une hausse des exigences prudentielles et nécessitent une adaptation de la stratégie du Groupe en matière de gestion des NPLs. Plus généralement, des mesures additionnelles pour définir un cadre de bonnes pratiques d'octroi (cf. les orientations *Loan origination* publiées par l'Autorité Bancaire Européenne) et de suivi des prêts pourraient également impacter le Groupe ;
- le renforcement des exigences en matière de qualité et de protection des données et un renforcement potentiel des exigences en matière de cyber-résilience en lien avec la publication le 24 septembre 2020 de la proposition de règlement européen sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier ;
- la mise en place du dispositif réglementaire européen relatif à la finance durable avec l'accroissement des obligations de reportings non financiers, le renforcement de l'inclusion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de la gestion des risques et la potentielle prise en compte de ces risques dans le cadre du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (*Supervisory Review and Évaluation Process – SREP*) ;
- le renforcement du régime de prévention et de résolution des crises prévu par la directive communément appelée directive sur le redressement et la résolution des banques du 15 mai 2014 (DRRB), telle que révisée, donne pouvoir au Conseil de Résolution Unique (CRU) d'entamer une procédure de résolution à l'encontre d'un établissement bancaire lorsque le point de non-viabilité est considéré atteint. Dans ce cadre, le CRU pourrait, afin de limiter le coût supporté par les contribuables, faire porter les pertes en priorité à certains créanciers et aux actionnaires du Groupe. En cas de déclenchement du mécanisme de résolution, le Groupe pourrait notamment se voir contraint de céder certaines de ses activités, de modifier les conditions de rémunération de ses instruments de dette, d'émettre de nouveaux instruments de dette ou encore de subir une dépréciation de ses instruments de dette, ou leur conversion en titres de capital. Par ailleurs, la contribution du Groupe au financement annuel du Fonds de Résolution Unique (FRU) est significative et sera en croissance graduelle continue jusqu'à 2023, 2024 étant l'année lors de laquelle ce fonds sera pleinement doté. La contribution du Groupe aux mécanismes de résolution bancaire est détaillée en Note 8.2 « *Autres frais administratifs* » des États Financiers du Document d'enregistrement universel 2022.

De nouvelles obligations légales et réglementaires pourraient par ailleurs s'imposer au Groupe dans le futur, telles que :

- la poursuite en France de mesures consuméristes et sociétales pesant sur les banques de détail : limitation des frais bancaires sur les particuliers avec des demandes d'élargissement aux TPE, PME, mesures de protection des clientèles vulnérables ;

- l'obligation potentielle à l'échelle européenne d'ouvrir davantage l'accès à des données bancaires (livrets d'épargne, investissements) à des prestataires tiers et/ou de mettre en commun des données relatives aux clients ;
- de nouvelles obligations issues du cadre des propositions de mesures publiées par la Commission européenne le 20 juillet 2021 visant à renforcer le cadre de surveillance européen en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que l'instauration d'une nouvelle agence européenne dédiée à la lutte contre le blanchiment ;
- de nouvelles obligations issues de la proposition de réforme de la réglementation bancaire de l'UE présentée le 27 octobre 2021 par la Commission européenne. La réforme se compose de plusieurs instruments législatifs visant à modifier la directive sur les exigences de fonds propres (Parlement européen et Conseil UE, directive 2013/36/UE, 26 juin 2013) ainsi que le règlement sur les exigences de fonds propres dit « CRR » (Parlement européen et Conseil UE, règlement (UE) n° 575/2013, 26 juin 2013).

Le Groupe est également soumis à des règles fiscales complexes dans les différents pays où il opère. Des changements dans les règles fiscales applicables, l'incertitude sur l'interprétation de certaines évolutions ou leurs impacts peuvent avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe.

Par ailleurs, en tant que banque internationale, traitant notamment des opérations avec des *US persons*, libellées en dollar américain, ou faisant intervenir une institution financière américaine, le Groupe est soumis aux réglementations américaines relatives notamment au respect des sanctions économiques, à la lutte contre la corruption et aux abus de marché. Plus généralement, dans le cadre de ses accords avec les autorités américaines et françaises, le Groupe a largement mis en place, via un programme dédié et une organisation spécifique, des actions correctrices visant à remédier aux défaillances constatées et à renforcer son programme de conformité. Le Groupe serait exposé à un risque (i) de sanctions administratives, incluant des amendes, une suspension de l'accès aux marchés américains, voire des retraits d'agrément, (ii) de poursuites pénales, et (iii) d'atteinte à sa réputation, dans l'hypothèse où serait constaté un manquement aux réglementations américaines concernées, ou une violation des engagements pris par le Groupe dans le cadre de ces accords.

#### **2.2.1.5 Une intensification de la concurrence, par des acteurs bancaires et non bancaires, pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats du Groupe, tant sur son marché domestique français qu'à l'international.**

Du fait de son activité internationale, le Groupe est confronté à une concurrence intense sur les marchés locaux et internationaux dans lesquels il opère, que ce soit de la part d'acteurs bancaires ou non bancaires. À ce titre, le Groupe est exposé au risque de ne pas parvenir à conserver ou développer ses parts de marché dans ses différentes activités. Cette concurrence peut également conduire à une pression sur les marges, préjudiciable à la rentabilité de ses activités.

Les mouvements de concentration dans le secteur des services financiers pourraient permettre aux concurrents du Groupe de renforcer leurs capitaux, leurs ressources, et leur capacité à offrir une gamme de services financiers plus étendue. En France et sur les autres marchés principaux où le Groupe exerce ses activités, la présence d'importants acteurs bancaires et financiers locaux ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs (notamment des néo-banques et prestataires de services financiers en ligne) ont intensifié la concurrence sur la quasi-totalité des produits et des services proposés par le Groupe. Sous l'impulsion de nouveaux acteurs comme les fintechs, de nouveaux services, automatisés, évolutifs et fondés sur de nouvelles technologies (telle que la *blockchain*) se développent rapidement et modifient fondamentalement la relation des consommateurs avec les prestataires de services financiers, ainsi que la fonction de réseaux traditionnels d'agences bancaires. La concurrence avec ces nouveaux acteurs pourrait être exacerbée par le développement de substituts à la monnaie banque centrale (crypto-devises, monnaie digitale banque centrale, etc.).

Par ailleurs, la concurrence s'accroît avec l'émergence d'acteurs non bancaires qui, dans certains cas, peuvent être avantageés par une réglementation plus souple et notamment moins exigeante en termes de fonds propres.

Pour répondre à ces défis, le Groupe a mis en place une stratégie, notamment en matière de développement des technologies digitales et de mise en place de partenariats commerciaux ou capitalistiques avec ces nouveaux acteurs (telle que la plateforme Lumo proposant des investissements verts ou la néo-banque Shine pour les professionnels). Dans ce contexte, des investissements complémentaires pourraient être nécessaires pour que le Groupe soit en mesure de proposer de nouveaux services innovants et d'être compétitif face à ces nouveaux acteurs. Cette intensification de la concurrence pourrait toutefois avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats du Groupe, tant sur le marché français qu'à l'international.

#### **2.2.1.6 Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et en particulier liés au changement climatique sont susceptibles d'impacter les activités, les résultats et la situation financière du Groupe à court, moyen et long terme.**

Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont définis comme les risques découlant des impacts actuels ou futurs des facteurs ESG sur les contreparties ou les actifs investis des établissements financiers. Les risques ESG sont vus comme des facteurs aggravant des catégories traditionnelles de risques (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché et structurels, risques opérationnels, risque de réputation, risques de conformité, risques de liquidité et de financement, risques liés aux activités d'assurance) et sont susceptibles d'impacter les activités, les résultats et la situation financière du Groupe à court, moyen et long terme.

Le Groupe est ainsi exposé aux risques environnementaux, et en particulier aux risques liés aux changements climatiques, *via* certaines de ses activités de financement, d'investissement et de services. Concernant les risques climatiques, on distingue notamment (i) le risque physique, avec un impact direct de l'évolution du climat et de la multiplication des événements météorologiques extrêmes sur les entités, les personnes et les biens ; (ii) le risque de transition, qui résulte du processus de transition vers une économie bas carbone, à savoir par exemple les changements de réglementation, les ruptures technologiques ou encore l'évolution des préférences des consommateurs.

Le Groupe pourrait être exposé au risque physique *via* la dégradation de la qualité de crédit de ses contreparties dont l'activité pourrait être impactée négativement par des épisodes climatiques extrêmes ou par des changements graduels à long terme du climat et *via* la diminution de la valeur des collatéraux reçus (notamment dans le cadre du financement de biens immobiliers en l'absence de mécanisme de garantie apportée par des sociétés de financement spécialisées).

Le Groupe pourrait par ailleurs être exposé au risque de transition à travers son portefeuille de crédit, sur un périmètre restreint de secteurs sensibles soumis à des réglementations plus sévères ou du fait de ruptures technologiques et être exposé à un risque de réputation, s'il ne respectait pas ses engagements en faveur de la transition ou si ces engagements étaient considérés comme insuffisants par ses parties prenantes.

Au-delà des risques liés au changement climatique, les risques plus généralement liés à la dégradation de l'environnement (tels que le risque lié à la perte de biodiversité) constituent également des facteurs aggravants des risques du Groupe. Le Groupe pourrait notamment être exposé au risque de crédit sur une partie de son portefeuille, lié à une moindre profitabilité de certaines de ses contreparties due par exemple à des coûts juridiques et opérationnels majorés (en raison par exemple de l'application de nouvelles normes environnementales).

Par ailleurs, le Groupe est exposé à des risques sociaux, liés par exemple au non-respect par certaines de ses contreparties des droits du travail ou à des problématiques de santé et de sécurité sur le lieu de travail, problématiques qui sont susceptibles de déclencher ou d'aggraver les risques de réputation et de crédit du Groupe.

De même, les risques liés à la gouvernance de ses contreparties et parties prenantes (fournisseurs, prestataires, etc.), relatifs par exemple à une gestion inadéquate des questions environnementales et sociales, pourraient générer un risque de crédit et de réputation pour le Groupe.

Au-delà des risques portant sur ses contreparties ou sur ses actifs investis, le Groupe pourrait aussi être exposé à des risques liés à ses activités propres. Ainsi, le Groupe reste exposé au risque climatique physique à travers sa capacité à maintenir ses services dans des zones géographiques impactées par des événements extrêmes (inondations, etc.).

Le Groupe reste par ailleurs exposé à des risques sociaux et de gouvernance propres, liés par exemple au coût opérationnel de mise en œuvre des réglementations liées au droit du travail, et à la gestion de ses ressources humaines.

L'ensemble de ces risques pourraient ainsi avoir un impact sur l'activité, les résultats et la réputation du Groupe à court, moyen et long terme.

#### **2.1.1.7 Le Groupe est assujetti à la réglementation relative aux procédures de résolution, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses activités et la valeur de ses instruments financiers.**

La DRRB et le règlement (UE) n° 806/2014 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 juillet 2014 (le règlement MRU, Mécanisme de Résolution Unique) définissent un cadre à l'échelle de l'Union européenne pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La DRRB fournit aux autorités un ensemble d'outils permettant d'intervenir suffisamment tôt et rapidement dans un établissement considéré défaillant, de manière à assurer la continuité des fonctions financières et économiques essentielles de l'établissement tout en minimisant l'impact de sa défaillance sur l'économie et le système financier (y compris l'exposition des contribuables aux pertes). En vertu du règlement MRU, un pouvoir centralisé de résolution est établi et confié au CRU et aux autorités nationales de résolution.

Les pouvoirs conférés à l'autorité de résolution dans la DRRB et le règlement MRU comprennent des pouvoirs de dépréciation/conversion pour garantir que les instruments de capital et les passifs éligibles absorbent les pertes du Groupe et le recapitalisent conformément à un ordre de priorité établi (l'*« Outil de renflouement interne »*). Sous réserve de certaines exceptions, les pertes sont d'abord supportées par les actionnaires, puis par les détenteurs d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (*Additional Tier 1*), et de fonds propres de catégorie 2 (*Tier 2*), puis par les détenteurs de dette senior non préférée et enfin par les détenteurs de dette senior préférée, le tout conformément à l'ordre de leurs créances dans une procédure d'insolvabilité normale. Les conditions de résolution prévues par le Code monétaire et financier mettant en œuvre la DRRB sont réputées remplies lorsque : (i) l'autorité de résolution ou l'autorité de surveillance compétente détermine que l'établissement est défaillant ou susceptible de l'être, (ii) il n'existe aucune perspective raisonnable qu'une mesure

autre qu'une mesure de résolution puisse empêcher la défaillance dans un délai raisonnable, et (iii) une mesure de résolution est nécessaire à la réalisation des objectifs de résolution (notamment, assurer la continuité des fonctions critiques, éviter un effet négatif significatif sur le système financier, protéger les fonds publics en réduisant au minimum le recours à un soutien financier public extraordinaire, et protéger les fonds et les actifs des clients) et la liquidation de l'établissement dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité normale ne permettrait pas d'atteindre ces objectifs de résolution dans la même mesure.

L'autorité de résolution pourrait également, indépendamment d'une mesure de résolution ou en combinaison avec une mesure de résolution, procéder à une dépréciation ou à une conversion totale ou partielle des instruments de fonds propres du Groupe (y compris les instruments de dette subordonnés) en fonds propres lorsqu'elle détermine que le Groupe ne sera plus viable à moins d'exercer ce pouvoir de dépréciation ou de conversion ou lorsque le Groupe a besoin d'un soutien financier public extraordinaire (sauf lorsque le soutien financier public extraordinaire est fourni sous la forme définie à l'article L. 613-48 III, 3<sup>e</sup> du Code monétaire et financier).

L'Outil de renflouement interne pourrait entraîner une dépréciation ou une conversion totale ou partielle des instruments de fonds propres en actions ordinaires ou autres instruments de propriété du capital.

Outre l'Outil de renflouement interne, la DRRB confère à l'autorité de résolution des pouvoirs plus larges pour mettre en œuvre d'autres mesures de résolution à l'égard des établissements qui remplissent les conditions de résolution, ce qui peut inclure (sans limitation) la vente des activités de l'établissement, la création d'un établissement relais, la séparation des actifs, le remplacement ou la substitution de l'établissement en tant que débiteur de titres de créance, la modification des modalités des titres de créance (y compris la modification de l'échéance et/ou du montant des intérêts payables et/ou l'imposition d'une suspension temporaire des paiements), le renvoi de la direction, la nomination d'un administrateur provisoire et l'interruption de la cotation et de l'admission à la négociation d'instruments financiers.

Avant de prendre une mesure de résolution, y compris la mise en œuvre de l'Outil de renflouement interne, ou d'exercer le pouvoir de déprécier ou de convertir les instruments de capital pertinents, l'autorité de résolution doit s'assurer qu'une évaluation juste, prudente et réaliste des actifs et des passifs de l'institution est effectuée par une personne indépendante de toute autorité publique.

L'application de toute mesure en vertu des dispositions françaises d'application de la DRRB ou toute suggestion d'une telle application à l'égard du Groupe pourrait avoir un impact négatif important sur la capacité du Groupe à satisfaire ses obligations en vertu de tout instrument financier et, en conséquence, les détenteurs de titres pourraient perdre la totalité de leur investissement.

En outre, si la situation financière du Groupe se détériore, l'existence de l'Outil de renflouement interne, l'exercice de pouvoirs de dépréciation/conversion ou tout autre outil de résolution par l'autorité de résolution indépendamment d'une mesure de résolution ou en combinaison avec une mesure de résolution lorsqu'elle détermine que la Société Générale ou son Groupe ne sera plus viable pourrait entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers plus rapide qu'en l'absence de tels pouvoirs.

## 2.2.2 RISQUES DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Les actifs pondérés (RWA) au titre des risques de crédit et de contrepartie s'élèvent à 367,6 milliards d'euros au 30 juin 2022.

### 2.2.2.1 Le Groupe est exposé à des risques de crédit, de contrepartie et de concentration susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

Du fait de ses Activités de Financement ou de ses Activités de Marché, le Groupe est exposé de manière importante au risque de crédit et de contrepartie. Le Groupe pourrait ainsi subir des pertes en cas de défaillance d'une ou plusieurs contreparties, notamment si le Groupe rencontrait des difficultés juridiques ou autres pour exercer les sûretés affectées à ses expositions ou si la valeur de ces sûretés ne permettait pas de couvrir intégralement l'exposition en cas de défaut. Malgré la vigilance mise en œuvre par le Groupe, visant à limiter les effets de concentration de son portefeuille d'expositions crédit, il est possible que des défaillances de contreparties soient amplifiées au sein d'un même secteur économique ou d'une région du monde par des effets d'interdépendances de ces contreparties.

Ainsi, le défaut d'une ou plusieurs contreparties importantes du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son coût du risque, ses résultats et sa situation financière.

À titre d'information, au 31 décembre 2021, l'exposition du Groupe au risque de crédit (EAD, hors risque de contrepartie) est de 934 milliards d'euros avec la répartition suivante par type de contrepartie : 30% sur les souverains, 30% sur les entreprises, 23% sur la clientèle de détail et 6% sur les établissements de crédit et assimilés. Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de crédit s'élèvent à 277 milliards d'euros.

S'agissant des risques de contrepartie résultant des opérations de marché (hors CVA), à fin décembre 2021, la valeur exposée aux risques (EAD) est de 145 milliards d'euros, principalement sur les entreprises (42%) et les établissements de crédit et assimilés (38%), et dans une moindre mesure les souverains (17%). Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de contrepartie sont de 25 milliards d'euros.

Au 30 juin 2022, les principaux secteurs auxquels le Groupe est exposé sur son portefeuille Entreprises sont les secteurs Activités financières (à hauteur de 7,3% de l'EAD totale Groupe), les Activités immobilières (3,6%), les Services aux entreprises (3,2%), le Commerce de gros (3,1%), les Services collectifs (2,7%), le secteur Transports, postes, logistique (2,4%) et le secteur Pétrole et Gaz (1,9%).

En termes de concentration géographique, les cinq principaux pays auxquels le Groupe est exposé au 31 décembre 2021 sont la France (pour 46% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur la Clientèle de détail et les Souverains), les États-Unis (pour 13% de l'EAD, portant principalement sur les Entreprises et les souverains), la République tchèque (pour 5% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur la clientèle de détail, les entreprises et les souverains), le Royaume-Uni (pour 4% de l'EAD, portant principalement sur les entreprises et les établissements de crédit), et l'Allemagne (pour 4% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur les entreprises et les établissements de crédit). Par ailleurs, la situation financière de certaines contreparties pourrait être affectées par les tensions géopolitiques mentionnées en section 2.2.1.1 « *Le contexte économique et financier mondial, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats.* ».

Pour plus de détails sur les risques de crédit et de contrepartie, voir les sections 4.5.5 « *Informations quantitatives* » et 4.6.3 « *Mesures de risques de contrepartie* » du Document d'enregistrement universel 2022.

### 2.2.2.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs de marché pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe.

Les institutions financières et autres acteurs de marché (banques commerciales ou d'investissement, fonds communs de placement, fonds alternatifs, clients institutionnels, chambres de compensation, prestataires de services d'investissement, etc.) constituent des contreparties importantes du Groupe sur les marchés de capitaux ou les marchés interbancaires. Les établissements et acteurs financiers sont étroitement liés, en raison notamment de leurs activités de marchés, de compensation ou de financement. Par ailleurs, on observe une implication croissante sur les marchés financiers d'acteurs peu ou non réglementés (fonds alternatifs par exemple). La défaillance d'un ou plusieurs acteurs du secteur ou une crise de confiance affectant un ou plusieurs acteurs peut entraîner par un effet de contagion une contraction généralisée de la liquidité sur le marché ou des défaillances en chaîne, ce qui aurait un effet défavorable sur l'activité du Groupe. La situation en Ukraine et les conséquences entre autres des sanctions internationales et de l'évolution des marchés financiers pourraient par ailleurs fragiliser, voire provoquer le défaut, d'un certain nombre d'acteurs financiers. Par ailleurs, certains acteurs financiers pourraient connaître des difficultés opérationnelles ou juridiques lors du déboulement ou du règlement/livraison de certaines transactions financières.

Le Groupe est exposé aux chambres de compensation et à leurs membres du fait de l'augmentation des opérations traitées au travers de ces institutions, induite en partie par les changements réglementaires imposant la compensation obligatoire des instruments dérivés négociés de gré à gré standardisés par ces contreparties centrales de marché. À titre d'information, l'exposition du Groupe aux chambres de compensation s'élevait à 39 milliards d'euros d'EAD au 31 décembre 2021. Le défaut d'une chambre de compensation ou de l'un de ses membres pourrait générer des pertes pour le Groupe et avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats du Groupe.

Le Groupe est également exposé sur les actifs détenus en garantie des prêts ou produits dérivés, avec le risque qu'en cas de défaut de la contrepartie, certains de ces actifs ne puissent pas être cédés ou que leur prix de cession ne permette pas de couvrir l'intégralité de l'exposition en risque de crédit et de contrepartie. Ces actifs font l'objet d'un suivi périodique et d'un encadrement spécifique.

À titre d'information, au 31 décembre 2021, l'exposition (EAD) du Groupe aux risques de crédit et de contrepartie sur les Établissements financiers s'élève à 116 milliards d'euros, soit 11% de l'EAD au risque de crédit du Groupe.

### 2.2.2.3 Un provisionnement tardif ou insuffisant des expositions de crédit pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe et sa situation financière.

Le Groupe comptabilise régulièrement des provisions au titre des créances douteuses dans le cadre de son activité de financement, afin d'anticiper l'occurrence des pertes. Le montant des provisions repose sur la meilleure évaluation à date du taux de recouvrement des créances concernées. Cette évaluation, basée notamment sur des approches multi scénarios, s'appuie sur l'analyse de la situation actuelle et prospective de l'emprunteur ainsi que sur l'analyse de la valeur et des perspectives de recouvrement de la créance, en tenant compte des sûretés éventuelles. Dans certains cas (prêts aux clients individuels), la méthode de provisionnement peut faire appel à des modèles statistiques reposant sur l'analyse des historiques des pertes et de recouvrement. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe comptabilise en outre des provisions sur encours sains en application de la norme comptable IFRS 9. Cette évaluation repose sur des modèles statistiques d'évaluation des probabilités de défaut et des pertes possibles en cas de défaut qui tiennent compte d'une analyse prospective sur la base de scénarios macroéconomiques régulièrement mis à jour.

Les principes de la norme comptable IFRS 9 et les modèles de provisionnement peuvent s'avérer pro cycliques en cas de détérioration marquée et brutale de l'environnement. Une aggravation de l'environnement géopolitique et macroéconomique pourrait entraîner une variation significative et/ou non totalement anticipée du coût du risque et donc des résultats du Groupe.

Au 31 décembre 2021, le stock de provisions relatif aux encours (bilan et hors-bilan) s'élève à 3,6 milliards d'euros sur les actifs sains et à 8,9 milliards d'euros sur les actifs en défaut. Les encours

provisionnables en défaut (Étape 3 en IFRS 9) représentent 17,8 milliards d'euros, dont 47% sur la France, 23% sur la zone Afrique et Moyen-Orient et 14% sur la zone Europe de l'Ouest (hors France). Le taux brut d'encours douteux au bilan représente 2,9% et le taux de couverture brut de ces encours s'élève à environ 51%. À titre d'information, le coût du risque s'établit à 13 points de base sur l'année 2021, à comparer à un coût du risque de 64 points de base sur l'année 2020.

## 2.2.3 RISQUES DE MARCHÉ ET STRUCTURELS

Le risque de marché correspond au risque de pertes de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de la volatilité de ces paramètres et des corrélations entre ces paramètres. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tout autre actif.

### 2.2.3.1 Une brutale variation des taux d'intérêt pourrait avoir un effet défavorable à court terme sur les résultats de la Banque de détail en France.

Le Groupe réalise une part importante de ses résultats sous forme de marge nette d'intérêt et reste à ce titre exposé aux fluctuations des taux d'intérêt ainsi qu'aux changements de la courbe des taux, notamment dans ses activités de Banque de détail en France. Les résultats du Groupe sont donc sensibles à l'évolution des taux d'intérêt en Europe et sur d'autres marchés où le Groupe est présent. En Europe, en particulier, un environnement prolongé de taux d'intérêt bas, voire négatifs, a affecté de manière défavorable les résultats de la Banque de détail du Groupe, principalement en France.

De plus, une séquence de remontée des taux très rapide présente aussi un risque pour les revenus du Groupe. Un tel scenario peut notamment être la conséquence de la fin de la politique monétaire accommodante par les Banques Centrales en réaction à une reprise économique ou à des taux inflation élevés. La hausse des taux directeurs ou la réduction voire la fin des programmes d'achat d'actifs des banques centrales pourraient alors induire une hausse de la courbe des taux qui aurait pour conséquence d'amoindrir la valeur des actifs à taux fixes évalués en juste valeur et un changement de comportement des clients pouvant affecter les revenus de la banque et conduire la banque à réajuster ses couvertures dans un contexte défavorable.

Pour plus de détails sur les risques structurels de taux, voir le chapitre 4.9 « Risques structurels de taux et de change » et la Note 8.1 « Information sectorielle » du chapitre 6 du Document d'enregistrement universel 2022.

### 2.2.3.2 L'évolution et la volatilité des marchés financiers peuvent avoir un impact défavorable significatif sur l'activité et les résultats des activités de marché du Groupe.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et sur d'autres types d'actifs, notamment via des contrats de produits dérivés. Le Groupe est ainsi exposé à un « Risque de marché ». La volatilité des marchés financiers peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités de marchés de capitaux du Groupe. En particulier :

- une volatilité importante sur une longue période peut entraîner des corrections sur les actifs financiers (et notamment sur les actifs les plus risqués) et générer des pertes pour le Groupe ;
- un changement brutal du niveau de volatilité et de sa structure ou l'alternance rapide de journées de forte hausse et de forte baisse des marchés sur une plus courte période peuvent rendre difficiles ou plus coûteuses les couvertures de certains produits structurés et ainsi augmenter le risque de perte pour le Groupe.

Au cours des dernières années, les marchés ont subi d'importantes perturbations avec une volatilité élevée, qui pourraient se reproduire à l'avenir et se traduire par des pertes significatives sur les activités de marchés du Groupe. Ces pertes pourraient s'étendre à de nombreux produits de *trading* et de couverture, notamment sur les produits dérivés, aussi bien vanilles que structurés.

Dans le cas où un environnement de volatilité plus bas émerge, reflétant un sentiment globalement optimiste sur les marchés et/ou la présence de vendeurs systématiques de volatilité, des risques accrus de correction sont également présents, notamment si les principaux acteurs du marché ont des positions similaires (positions de place) sur certains produits. De telles corrections pourraient se traduire par des pertes significatives sur les activités de marché du Groupe. La volatilité des marchés financiers rend difficiles les prévisions de tendances et la mise en œuvre de stratégies de *trading* efficaces et augmente également le risque de perte sur les positions nettes acheteuses lorsque les prix baissent et, à l'inverse, sur les positions nettes vendeuses lorsque les prix augmentent. La réalisation de telles pertes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

De même, la baisse soudaine, voire l'annulation des dividendes comme observée lors de la dernière crise liée à la Covid-19, ainsi que des changements entre les corrélations des différents actifs d'une même classe, pourraient impacter les résultats du Groupe, de nombreuses activités étant sensibles à ces derniers risques.

Un ralentissement prolongé des marchés financiers ou une liquidité réduite sur les marchés financiers pourrait rendre plus difficile la cession d'actifs ou la manœuvrabilité des positions, et entraîner d'importantes pertes. Dans de nombreux métiers du Groupe, une baisse prolongée des marchés financiers, en particulier du prix des actifs, pourrait réduire le niveau d'activité sur ces marchés ou leur liquidité. Ces variations pourraient entraîner des pertes importantes si le Groupe n'était pas en mesure de solder rapidement les positions concernées, d'ajuster la couverture de ses positions, ou si les actifs détenus en garantie ne pouvaient pas être cédés, ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition du Groupe au titre des prêts ou produits dérivés en défaut.

L'évaluation et l'encadrement des risques de marché au sein du Groupe reposent sur un ensemble d'indicateurs de risque permettant d'évaluer les pertes potentielles encourues à divers horizons de temps et niveaux de probabilité donnés, en définissant divers scénarios d'évolution des paramètres de marché impactant les positions du Groupe. Ces scénarios sont fondés sur des observations historiques ou sont définis de façon hypothétique. Cependant, ces approches de gestion du risque reposent sur un ensemble d'hypothèses et de raisonnements qui pourraient se révéler inadaptés dans certaines configurations ou en cas de survenance d'événements non anticipés, avec pour conséquence une sous-évaluation potentielle des risques et un impact négatif significatif sur le résultat des activités de marché.

Par ailleurs, en cas de dégradation de la situation des marchés, le Groupe pourrait connaître un déclin du volume des transactions réalisées pour le compte de ses clients, conduisant à une diminution des revenus générés par cette activité et notamment des commissions perçues.

Enfin, la perspective d'un resserrement monétaire, plus rapide que prévu, a entraîné au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 des tensions et de la volatilité sur les taux avec notamment une pentification des principales courbes. Plus généralement, la réduction des politiques monétaires accommodantes pourrait entraîner des corrections importantes sur les marchés du fait d'une hausse des taux d'intérêt et d'une liquidité moindre. Par ailleurs, certains acteurs ayant bénéficié d'un environnement prolongé de taux d'intérêt bas et d'une importante liquidité pourraient se retrouver en difficulté, avec un risque de propagation à l'ensemble des marchés financiers, ce qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur l'activité et les résultats des activités de marché du Groupe.

La volatilité des marchés financiers s'est fortement accrue au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 en raison de la guerre en Ukraine, entraînant notamment des pressions à la hausse très fortes sur les matières premières. Les marchés ont commencé à se normaliser au 2<sup>e</sup> trimestre mais restent volatiles et incertains en raison notamment des pressions inflationnistes liées à ce contexte.

À titre d'information, les activités de Marché et Services aux Investisseurs, qui représentent 5,6 milliards d'euros de produit net bancaire sur l'année 2021, soit 22% des revenus globaux du Groupe. Au 30 juin 2022, les encours pondérés (RWA au titre du risque de marché s'élèvent à 13 milliards d'euros (soit 3,5% du total des encours pondérés du Groupe).

## 2.2.4 RISQUES OPÉRATIONNELS (Y COMPRIS RISQUE DE CONDUITE INAPPROPRIÉE) ET DE MODÈLES

Au 31 décembre 2021, les actifs pondérés au titre des risques opérationnels du Groupe s'élèvent à 47 milliards d'euros, soit 13% des RWA totaux du Groupe. Ces encours pondérés portent principalement sur les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (à hauteur de 65% du total du risque opérationnel).

Entre 2017 et 2021, le risque opérationnel de Société Générale s'est concentré en moyenne sur cinq catégories de risque, qui représentent 93% du montant total des pertes opérationnelles du Groupe constatées sur la période : les fraudes (principalement fraudes externes) et autres activités criminelles (32%), les erreurs d'exécution (20%), les litiges avec les autorités (17%), les erreurs de pricing ou d'évaluation du risque dont le risque de modèle (13%) et les litiges commerciaux (11%). Les autres catégories de risque opérationnel du Groupe (activités non autorisées sur les marchés, défaillance des systèmes d'information et pertes des moyens d'exploitation) restent toujours peu significatives, représentant en moyenne 7% des pertes du Groupe entre 2017 et 2021.

Voir le chapitre 4.8.3 « Mesure du risque opérationnel » du Document d'enregistrement universel 2022 pour plus d'informations sur la répartition des pertes opérationnelles.

### 2.2.4.1 Une violation des systèmes d'information, notamment en cas de cyber-attaque pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, entraîner des pertes et porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les systèmes de communication et d'information du Groupe sont cruciaux pour la conduite de ses activités, cette importance étant renforcée par la généralisation de la banque à distance et la digitalisation des processus. Toute violation de ses systèmes ou des systèmes de ses partenaires externes pourrait matériellement perturber l'activité du Groupe. De tels incidents pourraient engendrer des coûts significatifs liés à la récupération et à la vérification des informations, une perte de revenus, une attrition de la clientèle, des litiges avec des contreparties ou des clients, des difficultés à gérer les opérations de marché et de refinancement court terme et finalement entacher la réputation du Groupe. Des difficultés chez certaines de ses contreparties pourraient également engendrer indirectement des risques de crédit et/ou de réputation pour le Groupe. La situation générée par le conflit en Ukraine mentionné en 2.2.1.1 « Le contexte économique et financier mondial, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats » pourrait accentuer le risque juridique du Groupe.

### 2.2.3.3 Les fluctuations des taux de change pourraient impacter de manière négative les résultats du Groupe.

Du fait de ses activités internationales et de son implantation géographique dans de nombreux pays, les revenus et charges du Groupe ainsi que ses actifs et passifs sont libellés dans différentes devises, ce qui l'expose au risque de variations des taux de change.

Le Groupe publie ses états financiers consolidés en euros, devise dans laquelle sont libellées la plupart de ses dettes, ce qui l'expose à un risque de conversion pour les éléments libellés dans d'autres devises, lors de la préparation de ses états financiers consolidés. Les fluctuations des taux de change de ces devises par rapport à l'euro pourraient avoir un effet négatif sur les résultats consolidés, la situation financière et les flux de trésorerie du Groupe. Les variations de taux de change pourraient également affecter de manière négative la valeur (libellée en euros) des investissements du Groupe dans ses filiales hors de la zone euro.

Voir le chapitre 4.7.4 « Exigences en fonds propres et encours pondérés au titre des risques de marché » et le chapitre 4.9.3 « Risque Structuré de Change » du Document d'enregistrement universel 2022.

*mondial, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats » augmente le risque de cyber-attaque pour le Groupe et pour ses partenaires externes.*

Chaque année, le Groupe est la cible de nombreuses cyber-attaques sur ses systèmes ou via ceux de ses clients, partenaires ou fournisseurs. Le Groupe pourrait subir des attaques ciblées et sophistiquées sur son réseau informatique, aboutissant à des détournements de fonds, des pertes, vols ou divulgations de données confidentielles ou de données clients (pouvant notamment constituer des violations du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD »)). De tels agissements sont susceptibles d'être à l'origine de pertes opérationnelles et d'avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats et sa réputation auprès de ses clients.

### 2.2.4.2 Les risques juridiques auxquels le Groupe est exposé pourraient avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe et certains de ses représentants, anciens et actuels, peuvent être impliqués, en cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, dans diverses actions en justice, notamment des procédures civiles, administratives, fiscales, pénales et arbitrales. La grande majorité de ces procédures s'inscrit dans le cadre de l'activité courante du Groupe. Ces dernières années, le nombre de litiges avec des clients, déposants, créanciers et investisseurs ainsi que le nombre de procédures intentées contre des intermédiaires financiers comme les banques et les conseillers en investissement ont augmenté, en partie en raison d'un contexte financier difficile. Cette augmentation des litiges a accru le risque, pour le Groupe, de pertes ou de réputation. De telles procédures ou mesures d'application réglementaires pourraient également conduire à des amendes civiles, administratives, fiscales ou pénales qui nuiraient à l'activité du Groupe, ainsi qu'à sa situation financière et son résultat opérationnel. La situation générée par le conflit en Ukraine mentionné en 2.2.1.1 « Le contexte économique et financier mondial, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats » pourrait accentuer le risque juridique du Groupe.

Lors de la préparation de ses états financiers, le Groupe procède à l'estimation des conséquences financières des procédures civiles, administratives, fiscales, pénales ou arbitrales dans lesquelles il est impliqué, et enregistre une provision lorsque les pertes liées à ces procédures sont probables et peuvent être raisonnablement estimées. Il est par nature difficile de prévoir le dénouement des litiges et des procédures impliquant les entités du Groupe, en particulier si ceux-ci sont initiés par diverses catégories de plaignants, si le montant des demandes de dommages-intérêts n'est pas précisé ou est indéterminé ou encore s'il s'agit d'une procédure sans précédent. Si ces estimations se révélaient inexactes ou si les provisions enregistrées par le Groupe ne permettaient pas de couvrir les risques liés à ces procédures, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats du Groupe.

La provision enregistrée dans les comptes du Groupe au titre des litiges de droit public représente 338 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Pour une description des procédures en cours les plus significatives, se référer à la section 4.11 « Risques de non-conformité, litiges », à la Note 8.3.2 « Autres provisions », et à la Note 9 « Informations sur les risques et litiges » du chapitre 6 du Document d'enregistrement universel 2022.

#### **2.2.4.3 Une défaillance opérationnelle, une interruption ou un incident d'exploitation affectant les partenaires commerciaux du Groupe ou une défaillance des systèmes d'information pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, entraîner des pertes et une atteinte à la réputation du Groupe.**

Tout dysfonctionnement, toute panne, toute interruption de service des systèmes de communication et d'information du Groupe ou des systèmes de ses partenaires externes, même bref et temporaire, pourrait entraîner des perturbations importantes dans l'activité du Groupe. De tels incidents pourraient engendrer des coûts significatifs liés à la récupération et à la vérification des informations, une perte de revenus, une perte de clients, des litiges avec les contreparties ou les clients, des difficultés à gérer les opérations de marché et de refinancement court terme et finalement entacher la réputation du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque de défaillance opérationnelle ou d'incident d'exploitation sur ses propres systèmes et sur les systèmes de ses partenaires externes, notamment d'intermédiaires financiers auxquels il fait appel pour ses règlements ou transactions sur titres (tels que les agents et chambres de compensation, entreprises de marchés) ainsi que de clients et d'autres intervenants de marché.

L'interconnexion entre les multiples institutions financières, agents et chambres de compensation, entreprises de marché et prestataires de services, dont les services de cloud externe, augmente le risque que la défaillance opérationnelle de l'un d'entre eux puisse provoquer une défaillance opérationnelle de l'ensemble du secteur, qui pourrait avoir un impact défavorable sur la capacité du Groupe à conduire ses activités et pourrait dès lors entraîner des pertes. La concentration sectorielle, entre intervenants de marché ou entre intermédiaires financiers, est susceptible d'accroître ce risque dans la mesure où des systèmes complexes et disparates doivent être coordonnés, souvent dans de brefs délais.

Le Groupe est également sujet aux réformes réglementaires diverses ainsi qu'à des projets stratégiques internes d'envergure pouvant entraîner des perturbations opérationnelles et avoir un impact sur les activités du Groupe, la comptabilisation des opérations et leur traitement fiscal ou prudentiel et sur le résultat du Groupe en cas de mauvaise gestion de projet et d'appréhension des risques opérationnels. On peut citer par exemple la réforme des taux interbancaires IBOR qui vise à garantir la pérennité des contrats indexés sur taux interbancaires ou le projet interne de regroupement des réseaux Société Générale et Crédit du Nord avec la bascule du système d'information Crédit du Nord vers le système d'information Société Générale.

#### **2.2.4.4 Le Groupe est exposé au risque de fraude, qui pourrait entraîner des pertes et constituer une atteinte à sa réputation.**

Le risque de fraude est défini comme le non-respect intentionnel de lois, règlements ou procédures existants, qui engendre dans la plupart des cas un préjudice pour la banque ou ses clients, et apporte au fraudeur ou à ses proches un avantage matériel ou moral, direct ou indirect.

Le risque de fraude augmente intrinsèquement dans un contexte de crise (pression financière chez nos clients, tiers ou chez nos collaborateurs) et dans un environnement de travail à distance pouvant limiter la capacité de surveillance et d'échanges par ou avec le responsable ou d'autres collaborateurs contribuant à la prévention ou à la détection du risque de fraude. Ce risque se traduit principalement par des fraudes externes liées aux activités de crédit de la Banque et aux moyens de paiements (monétique, virements et chèques) mis à disposition des clients. Les schémas de fraudes évoluent rapidement en volume ou dans leur schéma d'exécution en ligne avec les moyens de sécurité et contre-mesures développées sur la place et au sein du Groupe. La fraude interne se réalise au travers de détournement de fonds et octroi de facilités indues et peut être réalisée avec ou sans collusion externe. Enfin, des opérations non autorisées sur activités de marché (rogue trading), avec ou sans contournement de contrôles pourraient impacter les résultats et avoir un impact négatif très significatif sur la réputation du Groupe.

Entre 2017 et 2021, le risque de fraude a représenté 32% du montant total des pertes opérationnelles du Groupe.

#### **2.2.4.5 Une détérioration de la réputation du Groupe pourrait affecter sa position concurrentielle, son activité et sa situation financière.**

Une organisation bénéficie d'une bonne réputation lorsque ses activités et services sont conformes ou de qualité supérieure aux attentes de ses parties prenantes tant externes (clients, investisseurs, actionnaires, régulateurs, superviseurs, fournisseurs, leaders d'opinion de type ONG, etc.) qu'internes (collaborateurs).

L'image de solidité financière et d'intégrité du Groupe est primordiale afin de fidéliser et de développer ses relations avec ses clients et ses autres contreparties dans un contexte hautement concurrentiel. Toute atteinte portée à la réputation du Groupe pourrait entraîner une perte d'activité avec ses clients ou une perte de confiance de la part de ses investisseurs, susceptible d'affecter la position concurrentielle du Groupe, son activité et sa situation financière.

Des financements accordés par la Banque non conformes à la réglementation ou à ses engagements, notamment en matière de responsabilité environnementale et sociale, pourraient impacter la réputation du Groupe. Ainsi, des modalités de distribution des produits et services qui n'assureront pas une information suffisante aux clients, un défaut de transparence dans sa communication – notamment financière – ou encore des règles de gestion interne (incluant la gestion des ressources humaines ou les relations avec les fournisseurs et prestataires) ne répondant pas aux obligations réglementaires ou aux engagements de la Banque pourraient influer sur la réputation du Groupe. Par ailleurs, la situation en Ukraine et les sanctions internationales mises en place créent un environnement susceptible d'augmenter fortement le risque de réputation pour le Groupe.

Une stratégie en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (et en particulier concernant les enjeux environnementaux) jugée insuffisamment ambitieuse par rapport aux attentes des parties prenantes externes ou des difficultés à mettre en œuvre cette stratégie pourraient avoir un impact sur la réputation du Groupe.

Ainsi, des commentaires négatifs concernant le Groupe, qu'ils soient fondés ou non, pour des faits qui lui sont imputables ou non, pourraient détériorer la réputation du Groupe et affecter sa position concurrentielle.

La réputation du Groupe pourrait également être entachée de problèmes liés à des faiblesses dans les dispositifs de contrôle visant à surveiller et prévenir les risques opérationnels, de non-conformité, de crédit et de marché, notamment lorsqu'il s'agit de surveiller les comportements inappropriés de ses salariés (corruption, fraude, abus de marchés, évasion fiscale, etc.), le risque pouvant provenir du comportement lui-même, mais également des sanctions administratives ou pénales résultant d'un environnement de contrôle insuffisamment efficace, telle que la sanction émise par les autorités américaine et française en 2018, relative au non-respect de mesures d'embargo économique par le Groupe.

Ainsi une appropriation jugée non suffisante du Code de conduite du Groupe qui vise à ancrer les valeurs du Groupe en termes d'éthique et de responsabilité pourrait être préjudiciable à la bonne réputation du Groupe.

Ces différentes thématiques pourraient également avoir un impact non négligeable sur la capacité du Groupe à attirer et recruter de jeunes talents ou à maintenir les talents au sein du Groupe.

Les conséquences de ces événements potentiels, pouvant éventuellement générer des litiges, varient selon l'importance de la couverture médiatique et le contexte et restent difficiles à estimer.

De plus amples informations sur le risque de réputation sont disponibles dans le chapitre 4.11 « Risques de non-conformité, litiges » et dans la section 5.2.7 « Appliquer les meilleurs standards de la relation client » du chapitre 5 « Responsabilité Sociale de l'Entreprise » du Document d'enregistrement universel 2022.

#### **2.2.4.6 Une incapacité à conserver ou attirer des collaborateurs qualifiés pourrait peser sur les performances du Groupe.**

Le Groupe emploie 117 000 collaborateurs dans 66 pays. Les ressources humaines sont l'une des ressources clés du Groupe, de son modèle d'affaire et de sa création de valeur. Une gestion inadéquate des carrières, des compétences (intégration, parcours professionnel et formation, alignement de la rémunération avec les pratiques de marché, etc.) pourrait impacter la performance des activités bancaires et financières du Groupe. L'incapacité du Groupe à attirer et retenir les collaborateurs, une rotation du personnel trop élevée et le départ de talents stratégiques pourraient ainsi exposer le Groupe à une perte de savoir-faire et une dégradation de la qualité de service, au détriment de la satisfaction client.

En outre, l'encadrement accru des politiques de rémunération des collaborateurs auquel le secteur financier est confronté, avec notamment des règles sur certaines modalités de rémunération (fixes, variables, conditions de performance, paiements différés, etc.), est susceptible de contraindre le Groupe dans sa faculté à attirer et fidéliser les talents. C'est le cas en particulier de la directive CRD IV, qui s'applique depuis 2014 aux banques de l'Espace économique européen (EEE) et donc au Groupe et de la directive CRD V applicable depuis janvier 2021. Cette directive comprend un plafonnement de la composante variable de la rémunération par rapport à sa composante fixe pour la population régulée, à même de réduire les capacités du Groupe à attirer et conserver des collaborateurs, notamment face à des concurrents hors EEE.

Par ailleurs, le contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19 a renforcé les aspirations d'une partie des collaborateurs du Groupe à accéder à de nouvelles façons de travailler, avec l'instauration durable d'une forme de travail « Hybride » (actant une organisation fondée à la fois sur la présence sur site des salariés et sur le travail à distance). Le recul sur ce mode de travail hybride reste cependant limité à date et doit encore être évalué en termes de niveau de satisfaction et d'engagement des collaborateurs du Groupe.

Voir la section 5.4.1.3.4 « Garantir la santé et la sécurité des personnes sur le lieu de travail et dans l'exercice du travail et améliorer en continu les conditions de travail » du Document d'enregistrement universel 2022.

#### **2.2.4.7 Les modèles utilisés notamment au sein du Groupe dans la prise de décisions stratégiques et dans le système de gestion des risques pourraient connaître des défaillances ou des retards de déploiement ou s'avérer inadaptés et engendrer des pertes financières pour le Groupe.**

Les modèles internes déployés au sein du Groupe pourraient s'avérer déficients sur le plan de la conception, du calibrage, de l'utilisation ou du suivi de la performance au cours du temps relevant du risque opérationnel et donc générer des résultats erronés, avec notamment des conséquences financières. Une utilisation défaillante des techniques dites d'*« intelligence artificielle »* dans le cadre de la conception de ces modèles pourrait également concourir à la production de résultats erronés.

En particulier :

- la valorisation de certains instruments financiers ne se négociant pas sur des marchés réglementés ou sur d'autres plateformes de trading, tels que des contrats de dérivés de gré à gré entre banques, fait appel à des modèles internes qui intègrent des paramètres non observables. Le caractère non observable de ces paramètres induit un degré supplémentaire d'incertitude sur l'adéquation de la valorisation des positions. Dans l'hypothèse où les modèles internes concernés s'avéraient inadaptés à l'évolution des conditions de marché, certains instruments détenus par le Groupe pourraient se trouver mal valorisés, ce qui engendrerait des pertes pour le Groupe. À titre d'information, les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan de niveau 3 (pour lesquels la valorisation n'est pas établie sur des données observables) représentent respectivement 13,4 milliards d'euros et 43,7 milliards d'euros au 31 décembre 2021 (voir Note 3.4.1 et Note 3.4.2 des états financiers consolidés inclus dans le Document d'enregistrement universel 2022 sur les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur) ;
- l'évaluation de la solvabilité des clients et de l'exposition de la Banque au risque de crédit et contrepartie est généralement fondée sur des hypothèses et des observations historiques qui peuvent s'avérer inadaptées au regard des nouvelles conditions économiques. Elle s'appuie sur des scénarios et perspectives économiques qui peuvent mal anticiper des conditions économiques défavorables ou la survenance d'événements sans précédent. Cette évaluation erronée pourrait entre autres entraîner un sous-provisionnement des risques et une mauvaise évaluation des exigences de fonds propres ;
- les stratégies de couverture utilisées dans le cadre des activités de marché font appel à des modèles qui incluent des hypothèses quant à l'évolution des paramètres de marché et leur corrélation, en partie déduite d'observations historiques. Ces modèles pourraient s'avérer inadaptés dans certaines configurations de marché (en cas de conflit armé d'ampleur, de forts mouvements de volatilité découlant par exemple d'une pandémie ou encore de tensions entre les Etats-Unis et la Chine, au Moyen-Orient ou en Afrique, induisant une stratégie de couverture inefficace, causant ainsi des pertes non anticipées susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la situation financière du Groupe) ;
- la gestion du risque de taux du portefeuille d'investissement et du risque de liquidité de l'ensemble du bilan et hors bilan fait appel à des modèles comportementaux dépendant des conditions de marché. Ces modèles, s'appuyant notamment sur des observations historiques, pourraient avoir un impact sur la couverture de ces risques lors de la survenance d'événements sans précédent.

Par ailleurs, le Groupe a initié une évolution de son dispositif de modèles internes de risque de crédit (projet « Haussmann »). Cette évolution pourrait avoir des impacts significatifs sur le calcul de ses RWA risque de crédit et de contrepartie en cas de retard sur le planning de soumission de ses modèles au superviseur ou en cas de validation tardive par le superviseur.

Enfin, l'environnement inédit initié par la crise liée à la Covid-19 pourrait altérer les résultats des modèles utilisés au sein du Groupe (notamment en matière de valorisation des actifs et d'évaluation des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit), du fait notamment d'un calibrage effectué sur des périodes non comparables à la crise actuelle ou d'hypothèses qui ne seraient plus valables, conduisant les modèles au-delà de leur zone de validité. La baisse de performance temporaire et le recalibrage de ces modèles pourraient avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

#### **2.2.4.8 Le Groupe pourrait subir des pertes en raison d'événements imprévus ou catastrophiques, notamment une crise sanitaire, des conflits armés d'ampleur, des attaques terroristes ou des catastrophes naturelles.**

Le Groupe reste dépendant de son environnement naturel et social. La survenue d'une nouvelle crise épidémique ou pandémique (telle que la crise liée à la Covid-19) ou d'une crise sanitaire liée à la pollution de l'environnement naturel pourrait avoir un impact significatif sur les

activités du Groupe. De même, des conflits armés d'ampleur, des attaques terroristes, des catastrophes naturelles (tels que les tremblements de terre notamment en Roumanie, les inondations, notamment la crue exceptionnelle de la Seine), des conditions météorologiques extrêmes (telles que des canicules) ou encore des mouvements sociaux d'ampleur (tels que le mouvement des « Gilets jaunes ») pourraient affecter les activités du Groupe.

De tels événements sont susceptibles de créer des perturbations économiques, financières et logistiques et de provoquer des difficultés opérationnelles (notamment des restrictions de déplacements ou la relocalisation des employés) pour le Groupe.

Ces événements pourraient affecter négativement la capacité du Groupe à conduire ses activités et également exposer ses activités d'assurance à des pertes significatives et des coûts accrus (notamment en termes de primes de réassurance). En cas de survenance de tels événements, le Groupe pourrait subir des pertes.

## **2.2.5 RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT**

#### **2.2.5.1 L'accès du Groupe au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières ou de détérioration des conditions économiques.**

À l'occasion de crises passées (telles que la crise financière de 2008, la crise de la dette souveraine de la zone euro, les tensions sur les marchés financiers liées à la crise liée à la Covid-19 avant l'intervention des banques centrales ou plus récemment les tensions liées à la crise en Ukraine), l'accès au financement des banques européennes a pu être ponctuellement restreint ou soumis à des conditions moins favorables.

Si les conditions défavorables du marché de la dette venaient à réapparaître à la suite d'une nouvelle crise systémique ou propre au Groupe, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général et sur le Groupe en particulier pourrait être très significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels du Groupe ainsi que sur sa situation financière.

Depuis plusieurs années, les banques centrales ont par ailleurs pris des mesures afin de faciliter l'accès des établissements financiers à la liquidité, notamment en abaissant leurs taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas, en mettant en place des facilités de type TLTRO (*Targeted Longer-Term Refinancing Operations*) et en procédant à une politique d'achat d'actifs permettant de maintenir les taux d'intérêt à long terme à des niveaux très bas. Dans un contexte d'inflation plus élevée, les banques centrales (notamment la BCE et la Réserve Fédérale américaine) ont amorcé une réduction de ces politiques accommodantes. À titre d'illustration, la BCE a ainsi indiqué en décembre 2021 qu'elle cessera le programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) en mars 2022. Dans ce contexte, le Groupe pourrait faire face à une évolution défavorable de son coût de financement et de son accès à la liquidité.

En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients, il pourrait être contraint de recourir à des financements plus coûteux, ce qui réduirait sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

Le ratio réglementaire de liquidité court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) s'établit à 140% au 30 juin 2022 et les réserves de liquidité s'élèvent à 244 milliards d'euros au 30 juin 2022.

#### **2.2.5.2 Une dégradation de la notation externe du Groupe ou de la notation souveraine de l'État français pourrait avoir un effet défavorable sur le coût de financement du Groupe et son accès à la liquidité.**

Pour le bon exercice de ses activités, le Groupe est dépendant de son accès au financement et à d'autres sources de liquidité. En cas de difficultés d'accès au marché de la dette garantie et/ou non garantie,

en raison de la situation du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe, à des conditions jugées acceptables, ou si le Groupe subissait un retrait imprévu de trésorerie ou de collatéral, y compris une baisse significative des dépôts clients, sa liquidité pourrait être négativement affectée. En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients, il pourrait être contraint de recourir à des financements plus coûteux, ce qui réduirait sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

Le Groupe est exposé au risque de hausse des spreads de crédit. Le coût de financement à moyen et long terme du Groupe est directement lié au niveau des spreads de crédit qui peuvent fluctuer en fonction des conditions générales de marché. Ces spreads peuvent également être affectés par une évolution défavorable de la notation souveraine de la France ou de la notation externe du Groupe et de ses filiales par les agences de notation.

Le Groupe est actuellement suivi par quatre agences de notation financière – Fitch Ratings, Moody's, R & I et Standard & Poor's. Une dégradation de la notation de crédit du Groupe accordée par ces agences, ou par d'autres agences, est susceptible de limiter son accès au financement, de renchérir le coût de son financement, ou encore de réduire ses capacités à intervenir sur certains types d'opérations ou de clientèle. Elle pourrait aussi contraindre le Groupe à fournir des garanties supplémentaires à certaines contreparties, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

La dégradation de l'environnement économique à la suite de la crise sanitaire ou plus récemment à la suite de la crise en Ukraine et ses impacts sur le Groupe, notamment en termes de profitabilité et de coût du risque, pourraient accroître le risque de voir ses notations externes dégradées. Les notations du Groupe pourraient ainsi faire l'objet d'un placement sous perspective négative ou faire l'objet d'une dégradation. Par ailleurs, les notations de l'État français pourraient également faire l'objet d'une dégradation, du fait notamment d'une augmentation de son endettement et des déficits publics (encore accusés par la crise liée à la Covid-19 et les mesures prises par l'État français pour y répondre). Ces éléments pourraient avoir un impact négatif sur le coût de financement du Groupe et son accès à la liquidité. Les notations du Groupe par les agences Fitch Ratings, Moody's, R & I et Standard & Poor's sont disponibles sur le site internet du Groupe (<https://investors.societegenerale.com/fr/informations-financieres-et-extra-financiere/notations-financieres>).

L'accès au financement et les contraintes de liquidité peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à honorer ses obligations vis-à-vis de ses contreparties.

Pour l'année 2022, le Groupe a prévu un programme d'émissions d'environ 20-22 milliards d'euros de dette vanille long terme, portant sur de la dette senior préférée et sécurisée, de la dette senior non préférée et de la dette subordonnée.

Au cours du premier semestre 2022, le Groupe avait levé un total de 31,5 milliards d'euros de financement long terme (dont 30,3 milliards d'euros pour la maison mère et 1,2 milliard d'euros pour les filiales),

portant au niveau de la maison mère sur des émissions senior structurées (11,1 milliards d'euros), sur des émissions subordonnées (1,9 milliard d'euros), sur des émissions senior vanille non préférées (5,5 milliards d'euros), sur des émissions senior vanille préférées non sécurisées (5,9 milliards d'euros) et sur des émissions sécurisées (5,9 milliard d'euros).

## 2.2.6 RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE

### 2.2.6.1 Une détérioration de la situation de marché, et notamment une fluctuation trop importante, à la hausse comme à la baisse, des taux d'intérêt, pourraient avoir un impact défavorable significatif sur l'activité d'assurance-vie du métier « Assurance » du Groupe.

En 2021, les activités d'assurances du Groupe représentaient un produit net bancaire de 1 milliard d'euros, soit 4% du produit net bancaire consolidé du Groupe. L'activité du Pôle Assurances du Groupe est principalement concentrée sur l'assurance-vie. Au 31 décembre 2021, les contrats d'assurance-vie présentaient un encours de 135 milliards d'euros, réparti entre contrats en support euro (à hauteur de 63%) et contrats en unités de compte (à hauteur de 37%).

Le métier Assurance du Groupe est fortement exposé au risque de taux du fait de la proportion obligataire importante des fonds en euros de ses contrats d'assurance-vie. Le niveau et les évolutions de taux d'intérêt peuvent dans certaines configurations avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière de ce métier.

En pesant sur le rendement des contrats en support euros, une perspective prolongée de taux d'intérêt bas réduit l'attractivité de ces supports pour les investisseurs, ce qui peut affecter négativement la collecte de fonds et les revenus tirés de ce compartiment d'activité de l'assurance-vie.

Une forte hausse des taux d'intérêt pourrait aussi dégrader la compétitivité de l'offre d'assurance-vie en euros (par rapport à des supports d'épargne bancaire par exemple) et provoquer des rachats et des arbitrages importants de la part de la clientèle, dans un contexte défavorable de moins-values latentes du stock obligataire. Cette configuration pourrait affecter les revenus et la rentabilité du Pôle Assurance-vie.

Plus généralement, un fort écartement des *spreads* et une baisse des marchés actions pourraient également avoir un impact défavorable significatif sur les résultats de l'activité d'assurance-vie du Groupe.

En cas de détérioration des paramètres de marché, le Groupe pourrait être amené à renforcer les fonds propres de ses filiales d'Assurance afin de leur permettre de continuer à satisfaire leurs exigences réglementaires en la matière.



# 3

## GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

### 3.1 CHAMP D'APPLICATION - PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel du Groupe inclut toutes les entités consolidées par intégration globale à l'exception des filiales d'assurance qui sont soumises à des obligations de supervision distinctes en matière de fonds propres.

Toutes les entités réglementées du Groupe respectent leurs engagements prudentiels sur base individuelle.

Les entités exclues du périmètre prudentiel de consolidation font l'objet d'une revue périodique a minima annuelle.

Le tableau suivant présente les principales sources d'écart entre le périmètre comptable (Groupe consolidé) et le périmètre prudentiel (vision réglementaire bancaire).

**TABLEAU 3 : DIFFÉRENCE ENTRE PÉRIMÈTRE STATUTAIRE ET PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL**

Type d'entité	Traitement comptable	Traitement prudentiel
Entités ayant une activité financière	Consolidation par intégration globale	Consolidation globale
Entités ayant une activité d'assurance	Consolidation par intégration globale	Mise en équivalence
Participations ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Co-entreprises ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Consolidation proportionnelle

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT ENTRE LES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET LE BILAN DANS LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS (CC2)**

<b>ACTIF au 30.06.2022 (En M EUR)</b>	<b>Bilan dans les états financiers publiés</b>	<b>Retraitements liés aux assurances<sup>(1)</sup></b>	<b>Retraitements liés aux méthodes de consolidation</b>	<b>Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire</b>	<b>Référence au tableau 14 (CC1)</b>
Caisse et banques centrales	183 203	(0)	0	183 203	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	380 165	9 805	(0)	389 969	
Instruments dérivés de couverture	21 851	33	-	21 885	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	42 561	(0)	-	42 561	
Titres au coût amorti	19 376	(0)	-	19 376	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	82 594	1	226	82 822	1
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	96	(0)	-	96	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	503 718	1 545	(71)	505 193	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(565)	-	-	(565)	
Placements des activités d'assurance	162 621	(162 621)	-	-	
Actifs d'impôts	4 343	(376)	1	3 967	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 693	-	(515)	1 178	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	2 170	-	429	2 599	
Autres actifs	102 231	(3 557)	154	98 828	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	130	-	-	130	3
Actifs non courants destinés à être cédés	6	-	-	6	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	111	3 634	(39)	3 706	
Immobilisations corporelles et incorporelles	32 615	(157)	0	32 459	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	2 672	-	(129)	2 542	4
Écarts d'acquisition	3 794	(325)	-	3 469	4
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 538 624</b>	<b>(152 018)</b>	<b>271</b>	<b>1 386 878</b>	

(1) Retraitements des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

<b>PASSIF au 30.06.2022 (En M EUR)</b>	<b>Bilan dans les états financiers publiés</b>	<b>Retraitements liés aux assurances<sup>(1)</sup></b>	<b>Retraitements liés aux méthodes de consolidation</b>	<b>Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire</b>	<b>Référence au tableau 14 (CC1)</b>
Banques centrales	9 868	-	-	9 868	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	344 131	2 701	-	346 831	
Instruments dérivés de couverture	32 133	1	-	32 134	
Dettes représentées par un titre	133 679	337	-	134 016	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	147 871	(3 967)	(21)	143 883	
Dettes envers la clientèle	519 431	1 458	(13)	520 877	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 148)	-	-	(6 148)	
Passifs d'impôts	1 610	(140)	1	1 472	
Autres passifs	120 517	(7 952)	304	112 869	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	143 435	(143 435)	-	-	
Provisions	4 914	(32)	0	4 881	
Dettes subordonnées	17 074	39	-	17 113	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	16 678	42	-	16 720	5
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 468 514</b>	<b>(150 990)</b>	<b>271</b>	<b>1 317 795</b>	
Capitaux propres part du Groupe	64 582	(202)	(0)	64 380	6
<i>Capital et réserves liées</i>	29 269	1	-	29 270	
<i>Réserves consolidées</i>	34 676	(203)	(0)	34 474	
<i>Résultat de l'exercice</i>	(640)	(0)	-	(640)	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	1 277	0	(0)	1 277	
Participations ne donnant pas le contrôle	5 528	(825)	-	4 703	7
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>70 110</b>	<b>(1 027)</b>	<b>(0)</b>	<b>69 083</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 538 624</b>	<b>(152 018)</b>	<b>271</b>	<b>1 386 878</b>	

(1) Retraitements des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

<b>ACTIF au 31.12.2021</b> <i>(En M EUR)</i>	<b>Bilan dans les états financiers publiés</b>	<b>Retraitements liés aux assurances<sup>(1)</sup></b>	<b>Retraitements liés aux méthodes de consolidation</b>	<b>Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire</b>	<b>Référence au tableau 14 (CC1)</b>
Caisse et banques centrales	179 969	(0)	0	179 969	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	342 714	11 128	(0)	353 842	
Instruments dérivés de couverture	13 239	30	-	13 269	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 450	(0)	-	43 450	
Titres au coût amorti	19 371	(0)	-	19 371	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	55 972	(0)	90	56 062	1
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	99	(0)	-	99	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	497 164	1 575	(6)	498 733	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	131	-	-	131	
Placements des activités d'assurance	178 898	(178 898)	-	-	
Actifs d'impôts	4 812	(195)	0	4 617	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 719	-	(622)	1 096	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	2 111	-	378	2 489	
Autres actifs	92 898	(2 654)	114	90 357	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	85	-	-	85	3
Actifs non courants destinés à être cédés	27	-	-	27	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	95	4 629	(76)	4 649	
Immobilisations corporelles et incorporelles	31 968	(163)	0	31 805	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	2 733	-	(134)	2 599	4
Écarts d'acquisition	3 741	(325)	-	3 416	4
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 464 449</b>	<b>(164 873)</b>	<b>121</b>	<b>1 299 698</b>	

(1) Retraitements des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

<b>PASSIF au 31.12.2021</b> <i>(En M EUR)</i>	<b>Bilan dans les états financiers publiés</b>	<b>Retraitements liés aux assurances<sup>(1)</sup></b>	<b>Retraitements liés aux méthodes de consolidation</b>	<b>Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire</b>	<b>Référence au tableau 14 (CC1)</b>
Banques centrales	5 152	-	-	5 152	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	307 563	1 854	-	309 418	
Instruments dérivés de couverture	10 425	4	-	10 429	
Dettes représentées par un titre	135 324	432	-	135 757	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	139 177	(2 574)	49	136 652	
Dettes envers la clientèle	509 133	1 002	(121)	510 013	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 832	-	-	2 832	
Passifs d'impôts	1 577	(299)	0	1 279	
Autres passifs	106 305	(8 962)	193	97 536	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1	-	-	1	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	155 288	(155 288)	-	-	
Provisions	4 850	(23)	-	4 827	
Dettes subordonnées	15 959	40	-	15 999	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	15 519	42	-	15 561	5
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 393 586</b>	<b>(163 813)</b>	<b>122</b>	<b>1 229 894</b>	
Capitaux propres part du Groupe	65 067	(202)	(0)	64 865	6
<i>Capital et réserves liées</i>	29 447	1	-	29 448	
<i>Réserves consolidées</i>	30 631	(203)	(0)	30 428	
<i>Résultat de l'exercice</i>	5 641	0	-	5 641	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	(652)	0	(0)	(653)	
Participations ne donnant pas le contrôle	5 796	(858)	-	4 939	7
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>70 863</b>	<b>(1 060)</b>	<b>(0)</b>	<b>69 804</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 464 449</b>	<b>(164 873)</b>	<b>121</b>	<b>1 299 698</b>	

(1) Retraitements des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ces entités.

Les principales sociétés exclues du périmètre prudentiel sont les suivantes :

**TABLEAU 5 : ENTITÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL**

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
ALD RE Designated Activity Company	Assurance	Irlande
Catalyst RE International LTD	Assurance	Bermudes
Sogelife	Assurance	Luxembourg
Sogecap	Assurance	France
Komercki Pojstovna AS	Assurance	République tchèque
La Marocaine Vie	Assurance	Maroc
Oradea Vie	Assurance	France
SGL RE	Assurance	Luxembourg
Société Générale RE SA	Assurance	Luxembourg
Sogessur	Assurance	France
Banque Pouyanne	Banque	France

**TABLEAU 6 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITÉ<sup>(1)</sup>**

(En M EUR)	30.06.2022	31.12.2021
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>64 582</b>	<b>65 067</b>
Titres super subordonnés (TSS)	(8 683)	(8 003)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(0)	(0)
<b>Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI</b>	<b>55 899</b>	<b>57 064</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	4 642	4 762
Immobilisations incorporelles	(1 807)	(1 828)
Écarts d'acquisitions	(3 461)	(3 408)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(1 256)	(2 345)
Déductions et retraitements prudentiels	(6 763)	(4 410)
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES COMMON EQUITY TIER 1</b>	<b>47 254</b>	<b>49 835</b>
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	8 683	8 003
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	225	206
Déductions Additional Tier 1	(138)	(137)
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1</b>	<b>56 024</b>	<b>57 907</b>
Instruments Tier 2	13 116	11 820
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	291	287
Déductions Tier 2	(1 596)	(1 527)
<b>Fonds propres globaux</b>	<b>67 835</b>	<b>68 487</b>
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES</b>	<b>367 637</b>	<b>363 371</b>
Expositions pondérées au titre des risques de crédit et de contrepartie	309 007	304 922
Expositions pondérées au titre du risque de marché	13 005	11 643
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	45 625	46 806
<b>Ratios de solvabilité</b>		
Ratio Common Equity Tier 1	12,85%	13,71%
Ratio Tier 1	15,24%	15,94%
Ratio Global	18,45%	18,85%

(1) Ratios établis selon les règles CRR2/CRD5 publiées en juin 2019, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance, et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio CET1 au 30 juin 2022 de 12,76% sans phasage, soit un effet phasage de +9 pb).

**TABLEAU 7 : DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1**

(En M EUR)	<b>30.06.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Écrêtage des intérêts minoritaires	(2 749)	(2 860)
Actifs d'impôt différé	(1 177)	(1 096)
Prudent Valuation Adjustment	(912)	(911)
Neutralisation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de la DVA	(701)	254
Autres	(1 224)	203
<b>TOTAL DES DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1</b>	<b>(6 763)</b>	<b>(4 410)</b>

Les déductions et retraitements prudentiels inclus dans la catégorie « Autres » portent essentiellement sur les éléments suivants :

- différence positive, s'il y a lieu, entre les pertes attendues sur les prêts et créances clientèle traités en approche avancée et la somme des ajustements de valeur et des dépréciations y afférentes ;
- pertes attendues sur les expositions du portefeuille de participations ;

- plus et moins-values latentes sur les opérations de couverture de flux de trésorerie ;
- actifs du fonds de pension à prestations définies, nets des impôts différés ;
- positions de titrisation pondérées à 1 250%, lorsque ces positions sont exclues du calcul des expositions pondérées.

## 3.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

**TABLEAU 8 : VUE D'ENSEMBLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES (OVI)**

(En M EUR)	<b>Expositions pondérées (RWA)</b>			<b>Exigences totales de fonds propres</b>
	<b>30.06.2022</b>	<b>31.03.2022</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>30.06.2022</b>
<b>Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)</b>	<b>273 457</b>	<b>281 600</b>	<b>271 012</b>	<b>21 877</b>
dont approche standard	98 152	104 614	103 323	7 852
dont approche notations internes simple (IRBF)	4 294	4 273	4 121	344
dont approche par référencement	782	747	752	63
dont actions selon la méthode de pondération simple	3 246	3 392	3 515	260
dont autres actions traitées en approche IRB	14 629	17 774	18 189	1 170
dont approche notations internes avancée (IRBA)	152 354	150 800	141 111	12 188
<b>Risque de contrepartie – CCR</b>	<b>29 104</b>	<b>29 278</b>	<b>27 478</b>	<b>2 328</b>
dont approche standard	8 729	10 572	9 304	698
dont méthode du modèle interne (IMM)	14 585	13 166	13 088	1 167
dont expositions sur une CCP	1 249	1 370	1 273	100
dont ajustement de l'évaluation de crédit – CVA	3 580	3 141	2 807	286
dont autres CCR	960	1 029	1 007	77
<b>Risque de règlement</b>	<b>40</b>	<b>48</b>	<b>63</b>	<b>3</b>
<b>Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)</b>	<b>6 407</b>	<b>5 905</b>	<b>6 368</b>	<b>513</b>
dont approche SEC-IRBA	1 842	1 613	2 082	147
dont SEC-ERBA (y compris IAA)	3 711	3 965	3 978	297
dont approche SEC-SA	853	328	308	68
dont 1 250%/déductions	-	-	-	-
<b>Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)</b>	<b>13 005</b>	<b>12 982</b>	<b>11 643</b>	<b>1 040</b>
dont approche standard	2 078	2 423	1 419	166
dont IMA	10 927	10 559	10 225	874
<b>Grands risques</b>	-	-	-	-
<b>Risque opérationnel</b>	<b>45 625</b>	<b>46 823</b>	<b>46 806</b>	<b>3 650</b>
dont approche élémentaire	-	-	-	-
dont approche standard	1 231	2 429	2 412	98
dont approche par mesure avancée	44 394	44 394	44 394	3 552
Montants (inclus dans la section « risque de crédit » supra) inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de 250%)	7 584	7 300	7 344	607
<b>TOTAL</b>	<b>367 637</b>	<b>376 636</b>	<b>363 371</b>	<b>29 411</b>

**TABLEAU 9 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES PAR TYPE DE RISQUE**

(En Md EUR)	<b>Crédit et contrepartie</b>	<b>Marché</b>	<b>Opérationnel</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
				<b>30.06.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Banque de détail en France	104,9	0,1	5,0	110,0	103,8
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	104,1	0,1	4,5	108,8	117,7
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	86,0	11,8	28,9	126,8	122,8
Hors Pôles	14,0	1,0	7,1	22,0	19,0
<b>Groupe</b>	<b>309,0</b>	<b>13,0</b>	<b>45,6</b>	<b>367,6</b>	<b>363,4</b>

Au 30 juin 2022, la ventilation des expositions pondérées (367,6 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 84% des expositions pondérées (dont 34% pour la Banque de détail et Services Financiers Internationaux) ;

- le risque de marché représente 4% des expositions pondérées (dont 91% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 12% des expositions pondérées (dont 64% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

## 3.3 RATIO TLAC

Les informations quantitatives relatives au ratio TLAC se trouvent dans le chapitre 1 (synthèse) ainsi qu'en section 3.6 (détail).

## 3.4 RATIO DE LEVIER

Le Groupe calcule son ratio de levier selon les règles de CRR2 applicables depuis juin 2021 (sauf pour le coussin G-SIB applicable en janvier 2023).

Le pilotage du ratio de levier vise à la fois à calibrer le montant de fonds propres *Tier 1* (numérateur du ratio) et à encadrer l'exposition de levier (dénominateur du ratio) pour atteindre les objectifs de niveau de ratio que se fixe le Groupe. Pour ce faire, l'exposition de levier des différents métiers fait l'objet d'un encadrement sous le contrôle de la Direction financière du Groupe.

Le Groupe se donne comme objectif de maintenir un ratio de levier consolidé sensiblement supérieur au niveau minimum de 3,5% requis à partir de 2023 par le Comité de Bâle, adopté en Europe dans CRR2 et incluant une fraction du coussin systémique applicable au Groupe.

Au 30 juin 2022, le ratio de levier du groupe Société Générale s'élève à 4,1%, tenant compte d'un montant de capital *Tier 1* de 56,1 milliards d'euros rapporté à une exposition de levier de 1 382 milliards d'euros (contre 4,9% au 31 décembre 2021, avec 57,9 milliards d'euros et 1 189 milliards d'euros respectivement).

**TABLEAU 10 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL À L'EXPOSITION DE LEVIER<sup>(1)</sup>**

(En M EUR)

	30.06.2022	31.12.2021
<b>Fonds Propres <i>Tier 1</i><sup>(2)</sup></b>	<b>56 024</b>	<b>57 907</b>
<b>Total des actifs dans le bilan prudentiel<sup>(3)</sup></b>	<b>1 386 878</b>	<b>1 299 698</b>
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(11 941)	8 619
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres <sup>(4)</sup>	16 369	14 896
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	126 015	118 263
Ajustements techniques et réglementaires	(134 987)	(252 223)
<i>dont exemption banques centrales</i>	-	(117 664)
<b>Exposition de levier</b>	<b>1 382 334</b>	<b>1 189 253</b>
<b>Ratio de levier</b>	<b>4,05%</b>	<b>4,87%</b>

(1) Ratio établi selon les règles CRR2 et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio de levier au 30 juin 2022 de 4,03% sans phasage, soit un effet phasage de +2 pb).

(2) La présentation du capital est disponible en tableau 6.

(3) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance).

(4) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération sur titres similaire.

## 3.5 COUSSIN CONTRACYCLIQUE

**TABLEAU 11 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT PERTINENTES POUR LE CALCUL DU COUSSIN CONTRACYCLIQUE (CCYB1)**

(En M EUR)	30.06.2022												
	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)		Total des expositions		Exigences de fonds propres		Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contracyclique (%)	
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes	Valeur des expositions pour les modèles internes	Expositions générales de crédit	Expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total	RWA				
<b>Europe</b>	<b>115 798</b>	<b>418 154</b>	-	-	<b>22 968</b>	<b>556 920</b>	<b>18 233</b>	-	<b>19</b>	<b>18 252</b>	<b>228 145</b>	<b>81,82%</b>	
Bulgarie	67	119	-	-	-	185	7	-	-	7	92	0,03%	0,50%
République tchèque	3 820	33 004	-	-	-	36 824	1 167	-	-	1 167	14 585	5,23%	0,50%
Danemark	664	772	-	-	-	1 435	50	-	-	50	626	0,22%	-
France	54 380	269 983	-	-	13 871	338 234	10 882	-	12	10 895	136 183	48,84%	-
Norvège	512	1 241	-	-	-	1 753	65	-	-	65	808	0,29%	1,50%
Slovaquie	1 187	769	-	-	-	1 956	107	-	-	107	1 337	0,48%	1,00%
Suède	663	2 022	-	-	-	2 685	93	-	-	93	1 168	0,42%	-
Irlande	295	6 697	-	-	1 258	8 251	160	-	1	162	2 021	0,72%	-
Islande	0	6	-	-	-	6	0	-	-	0	1	0,00%	-
Lituanie	50	39	-	-	-	90	3	-	-	3	38	0,01%	-
Luxembourg	1 555	14 619	-	-	1 460	17 634	389	-	2	391	4 884	1,75%	0,50%
Royaume-Uni	9 115	16 232	-	-	1 632	26 979	835	-	2	837	10 462	3,75%	-
<b>Amérique du Nord</b>	<b>3 266</b>	<b>68 782</b>	-	-	<b>18 498</b>	<b>90 546</b>	<b>1 531</b>	-	<b>18</b>	<b>1 550</b>	<b>19 370</b>	<b>6,95%</b>	
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>1 914</b>	<b>24 534</b>	-	-	<b>3 361</b>	<b>29 809</b>	<b>590</b>	-	<b>4</b>	<b>593</b>	<b>7 414</b>	<b>2,66%</b>	
Hong-Kong	320	1 467	-	-	-	1 787	36	-	-	36	445	0,16%	1,00%
<b>Reste du monde</b>	<b>21 807</b>	<b>22 627</b>	-	-	<b>18</b>	<b>44 451</b>	<b>1 913</b>	-	-	<b>1 913</b>	<b>23 913</b>	<b>8,58%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>142 786</b>	<b>534 097</b>	-	-	<b>44 844</b>	<b>721 726</b>	<b>22 266</b>	-	<b>41</b>	<b>22 307</b>	<b>278 842</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,05%</b>

31.12.2021													
(En M EUR)	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)		Total des expositions		Exigences de fonds propres			Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contracyclique (%)
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions et courtes	Valeur des expositions pour les modèles internes	dont expositions générales de crédit	dont expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total	RWA				
<b>Europe</b>	<b>120 990</b>	<b>399 869</b>	-	-	<b>23 373</b>	<b>544 232</b>	<b>18 154</b>	-	<b>10</b>	<b>18 163</b>	<b>227 043</b>	<b>82,22%</b>	
Bulgarie	63	136	-	-	-	198	7	-	-	7	83	0,03%	0,50%
République tchèque	3 447	31 442	-	-	-	34 890	1 074	-	-	1 074	13 428	4,86%	0,50%
Danemark	665	692	-	-	-	1 357	53	-	-	53	657	0,24%	-
France	51 956	262 077	-	-	14 196	328 230	10 587	-	4	10 591	132 393	47,94%	-
Norvège	535	1 234	-	-	-	1 769	68	-	-	68	850	0,31%	1,00%
Slovaquie	1 011	813	-	-	-	1 823	95	-	-	95	1 191	0,43%	1,00%
Suède	733	1 247	-	-	-	1 980	83	-	-	83	1 032	0,37%	-
Irlande	266	6 352	-	-	1 074	7 692	123	-	1	124	1 552	0,56%	-
Islande	0	7	-	-	-	7	0	-	-	0	1	0,00%	-
Lituanie	36	34	-	-	-	71	2	-	-	2	29	0,01%	-
Luxembourg	1 377	11 564	-	-	824	13 765	360	-	1	361	4 510	1,63%	0,50%
Royaume-Uni	8 448	15 302	-	-	1 589	25 339	809	-	2	811	10 139	3,67%	-
<b>Amérique du Nord</b>	<b>3 153</b>	<b>64 030</b>	-	-	<b>17 255</b>	<b>84 437</b>	<b>1 514</b>	-	<b>14</b>	<b>1 528</b>	<b>19 105</b>	<b>6,92%</b>	
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>1 872</b>	<b>22 051</b>	-	-	<b>3 437</b>	<b>27 361</b>	<b>581</b>	-	<b>4</b>	<b>585</b>	<b>7 315</b>	<b>2,65%</b>	
Hong-Kong	319	1 044	-	-	-	1 363	27	-	-	27	336	0,12%	1,00%
<b>Reste du monde</b>	<b>20 695</b>	<b>21 194</b>	-	-	<b>20</b>	<b>41 909</b>	<b>1 814</b>	-	-	<b>1 814</b>	<b>22 674</b>	<b>8,21%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>146 709</b>	<b>507 144</b>	-	-	<b>44 086</b>	<b>697 940</b>	<b>22 063</b>	-	<b>28</b>	<b>22 091</b>	<b>276 138</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,04%</b>

**TABLEAU 12 : MONTANT DU COUSSIN DE FONDS PROPRES CONTRACYCLIQUE SPÉCIFIQUE À L'ÉTABLISSEMENT (CCYB2)**

(En M EUR)	30.06.2022	31.12.2021
Montant total d'expositions pondérées (RWA)	367 637	363 371
Coussin de fonds propres contracyclique propre à l'établissement (taux)	0,05%	0,04%
Coussin de fonds propres contracyclique propre à l'établissement (montant)	168	150

## 3.6 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

**TABLEAU 13 : COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITÉ ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES IFRS 9 (IFRS9-FL)**

(En M EUR)	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021
<b>FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)</b>					
1 Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	47 254	48 211	49 835	47 752	48 315
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
2 Fonds propres de catégorie 1	46 906	47 728	49 223	47 044	47 568
Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
3 Total des Fonds propres	56 024	56 443	57 907	55 620	57 258
Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
4 Total des Fonds propres	55 676	55 960	57 295	54 912	56 510
5 Total des Fonds propres	67 835	66 990	68 487	66 432	69 331
Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES EN FONCTION DU RISQUE (MONTANTS)</b>					
7 Total des expositions pondérées en fonction du risque	367 637	376 636	363 371	363 508	361 488
Total des expositions pondérées en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
8 Total des expositions pondérées en fonction du risque	367 610	376 482	363 216	363 356	361 373
<b>RATIOS DE FONDS PROPRES</b>					
9 Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	12,85%	12,80%	13,71%	13,14%	13,37%
Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
10 Fonds propres de catégorie 1	12,76%	12,68%	13,55%	12,95%	13,16%
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)					
11 Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	15,24%	14,99%	15,94%	15,30%	15,84%
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
12 Total des Fonds propres	15,15%	14,86%	15,77%	15,11%	15,64%
Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA)					
13 Total des Fonds propres	18,45%	17,79%	18,85%	18,28%	19,18%
Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
14 Total des Fonds propres	18,36%	17,67%	18,69%	18,09%	18,98%
<b>RATIO DE LEVIER</b>					
15 Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier <sup>(1)</sup>	1 382 334	1 319 813	1 189 253	1 263 831	1 243 050
16 Ratio de levier	4,05%	4,28%	4,87%	4,40%	4,61%
Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées					
17 Ratio de levier	4,03%	4,24%	4,82%	4,35%	4,55%

(1) Mesure de l'exposition de levier tenant compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré et de l'option d'exemption de certaines expositions banques centrales jusqu'au 31 mars 2022 inclus.

## DÉTAIL DES FONDS PROPRES

**TABLEAU 14 : COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (CET1)**

(En M EUR)		30.06.2022		31.12.2021	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : INSTRUMENTS ET RÉSERVES</b>					
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	20 540	6	21 006	6
	<i>dont capital souscrit</i>	1 046		1 067	
	<i>dont primes d'émission</i>	19 494		19 939	
2	Résultats non distribués	34 954	6	5 535	6
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	1 277	6	25 347	6
EU-3a	Fonds pour risques bancaires généraux	-		-	
	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des CET1				
4		-		-	
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	1 893	7	1 902	7
EU-5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	-	6	3 297	6
6	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires</b>	<b>58 665</b>		<b>57 087</b>	
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>					
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(912)		(911)	
8	Immobilisations incorporelles (nettes des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(5 267)	4	(5 236)	4
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	(1 177)	2	(1 096)	2
	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur	181		(173)	
11					
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	-		-	
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-		-	
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	(697)		256	
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(167)	3	(132)	3
16	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(986)		(517)	
17	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
18	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(0)		(0)	
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(0)		(0)	
EU-20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	(40)		(45)	
EU-20b	<i>dont participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)</i>	-		-	
EU-20c	<i>dont positions de titrisation (montant négatif)</i>	(40)		(45)	
EU-20d	<i>dont positions de négociation non dénouées (montant négatif)</i>	-		-	
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	0		0	
22	Montant au-dessus du seuil de 17,65% (montant négatif)	0		(0)	
23	<i>dont détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important</i>	-		-	
25	<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	-		-	
EU-25a	Pertes de l'exercice en cours (montant négatif)	(1 897)		-	

(En M EUR)

		30.06.2022	31.12.2021
		Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
		Montants	Montants
EU-25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)	-	-
27	Déductions AT1 admissibles dépassant les éléments AT1 de l'établissement (montant négatif)	-	-
27a	Autres ajustements réglementaires	(449)	601
28	<b>Total des ajustements réglementaires des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	<b>(11 411)</b>	<b>(7 252)</b>
29	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	<b>47 254</b>	<b>49 835</b>
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : INSTRUMENTS</b>			
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	5 795	5 354
31	<i>dont classés en tant que capitaux propres selon le référentiel comptable applicable</i>	8 683	6
32	<i>dont classés en tant que passifs selon le référentiel comptable applicable</i>	-	-
33	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 4, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des AT1	-	-
EU-33a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-	-
EU-33b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	2 888	2 649
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	225	7
35	<i>dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive</i>	-	-
36	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires</b>	<b>8 908</b>	<b>8 209</b>
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>			
37	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)	(125)	(125)
38	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-
39	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-
40	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(13)	1
42	Déductions T2 admissibles dépassant les éléments T2 de l'établissement (montant négatif)	-	-
42a	Autres ajustements réglementaires des fonds propres AT1	-	-
43	<b>Total des ajustements réglementaires des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)</b>	<b>(138)</b>	<b>(137)</b>
44	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)</b>	<b>8 770</b>	<b>8 072</b>
45	<b>Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)</b>	<b>56 024</b>	<b>57 907</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : INSTRUMENTS</b>			
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	7 805	5
47	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 5, du CRR et des comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des T2 conformément à l'article 486, paragraphe 4, du CRR	-	-
EU-47a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	-	-
EU-47b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	5 311	5
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	291	7
49	<i>dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive</i>	-	-
50	Ajustements pour risque de crédit	296	366
51	<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires</b>	<b>13 703</b>	<b>12 473</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>			
52	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(150)	(150)

(En M EUR)		30.06.2022	31.12.2021
		Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
	Montants	Montants	
53	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-
54	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	0	0
55	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(1 743)	1
EU-56a	Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)	-	-
56b	Autres ajustements réglementaires des fonds propres T2	-	-
57	<b>Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>(1 893)</b>	<b>(1 893)</b>
58	<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>11 810</b>	<b>10 580</b>
59	<b>Total des fonds propres (TC = T1 + T2)</b>	<b>67 835</b>	<b>68 487</b>
60	<b>Montant total de RWA</b>	<b>367 637</b>	<b>363 371</b>
<b>RATIOS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES, Y COMPRIS LES COUSSINS</b>			
61	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	<b>12,85%</b>	<b>13,71%</b>
62	<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>15,24%</b>	<b>15,94%</b>
63	<b>Total des fonds propres</b>	<b>18,45%</b>	<b>18,85%</b>
64	Exigences globales de fonds propres CET1 de l'établissement	9,24%	9,02%
65	<i>dont exigence de coussin de conservation de fonds propres</i>	2,50%	2,50%
66	<i>dont exigence de coussin de fonds propres contracyclique</i>	0,05%	0,04%
67	<i>dont exigence de coussin pour le risque systémique</i>	-	-
EU-67a	<i>dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)</i>	1,00%	1,00%
EU-67b	<i>dont exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif</i>	1,19%	0,98%
68	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) disponibles après le respect des exigences minimales de fonds propres</b>	<b>7,16%</b>	<b>8,23%</b>
<b>MONTANTS INFÉRIEURS AUX SEUILS POUR DÉDUCTION (AVANT PONDÉRATION)</b>			
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres et d'engagements éligibles d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant en dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	2 638	2 706
73	Détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des positions courtes éligibles)	436	450
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies)	2 598	2 488
<b>PLAFONDS APPLICABLES LORS DE L'INCLUSION DE PROVISIONS DANS LES FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2</b>			
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-	-
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	1 278	1 354
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	296	366
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	1 173	1 117
<b>INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES SOUMIS À EXCLUSION PROGRESSIVE (APPLICABLE ENTRE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014 ET LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 UNIQUEMENT)</b>			
80	Plafond actuel applicable aux instruments CET1 soumis à exclusion progressive	-	-
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	-
82	Plafond actuel applicable aux instruments AT1 soumis à exclusion progressive	-	-
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	-
84	Plafond actuel applicable aux instruments T2 soumis à exclusion progressive	-	-
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	-

## DÉTAIL DU RATIO TLAC

TABLEAU 15 : TLAC - COMPOSITION (TLAC1)

(En M EUR)	30.06.2022	31.12.2021
<b>FONDS PROPRES ET ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES ET AJUSTEMENTS</b>		
1 Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	47 254	49 835
2 Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	8 770	8 072
6 Fonds propres de catégorie 2 (T2)	11 426	10 580
11 Total des fonds propres éligibles	67 451	68 487
<b>ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : ÉLÉMENTS D'ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>		
12 Instruments d'engagements éligibles émis directement par l'entité de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	37 369	34 183
EU-12a Instruments d'engagements éligibles émis par d'autres entités au sein du groupe de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	-	-
EU-12b Instruments d'engagements éligibles subordonnés à des engagements exclus, émis avant le 27 juin 2019 (avec clause d'antériorité)	-	-
EU-12c Instruments de fonds propres de catégorie 2 ayant une échéance résiduelle d'au moins un an, dans la mesure où ils ne sont pas éligibles en tant qu'éléments de fonds propres de catégorie 2	2 696	3 507
13 Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité, avant plafonnement)	8 894	5 217
EU-13a Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus émis avant le 27 juin 2019 (avant plafonnement)	129	1 703
14 Montant des engagements non subordonnés éligibles après application du plafond de l'article 72 ter, paragraphe 3, du règlement (UE) No 575/2013	9 023	6 921
17 Eléments d'engagements éligibles avant ajustements réglementaires	49 088	44 612
EU-17a dont subordonnés	40 065	37 691
<b>ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>		
18 Fonds propres et engagements éligibles avant ajustements réglementaires	116 539	113 098
19 Déduction des expositions entre groupes de résolution à points d'entrée multiples	-	-
20 Déduction des investissements dans d'autres instruments d'engagements éligibles	-	-
22 Fonds propres et engagements éligibles après ajustements réglementaires	116 539	113 098
<b>EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA) ET EXPOSITION DE LEVIER</b>		
23 Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	367 637	363 371
24 Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 382 334	1 189 253
<b>RATIO TLAC</b>		
25 Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage des RWA	31,70%	31,12%
26 Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,43%	9,51%
27 Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage des RWA) disponibles une fois remplies les exigences applicables à l'entité	7,16%	8,23%
28 Exigence globale de coussin de fonds propres (en %)	3,55%	3,54%
29 dont exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	2,50%
30 dont exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,05%	0,04%
31 dont exigence de coussin pour le risque systémique	-	-
EU-31a dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%	1,00%
<b>POUR MÉMOIRE</b>		
EU-32 Engagements exclus (article 72 bis, paragraphe 2, du règlement (UE) No 575/2013)	1 002 451	907 968

**TABLEAU 16 : TLAC - HIÉRARCHIE DES CRÉANCIERS DE L'ENTITÉ DE RÉSOLUTION<sup>(1)</sup> (TLAC3)**

(En M EUR)	30.06.2022								(plus senior)	Somme de 1 à 13		
	Rang en cas d'insolvabilité											
	1 (plus junior)	2	4	5	6	7	10	13				
	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) et fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées	Dépôts	Créances privilégiées (taxes, contributions sécurité sociale, etc.)	Dettes sécurisées	Dettes super privilégiées envers des salariés			
1 Description du rang en cas d'insolvabilité <sup>(2)</sup>												
2 Engagements et fonds propres	47 254	23 277	39 284	526 285	136 731	58	322 379	1 824	1 097 092			
3 dont engagements exclus	-	-	-	445 487	136 731	58	322 379	1 824	906 479			
4 Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	47 254	23 277	39 284	80 798	-	-	-	-	190 614			
5 Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	47 254	22 893	37 369	9 309	-	-	-	-	116 825			
6 dont avec une échéance résiduelle $\geq 1 \text{ an} < 2 \text{ ans}$	-	931	7 186	96	-	-	-	-	8 214			
7 dont avec une échéance résiduelle $\geq 2 \text{ ans} < 5 \text{ ans}$	-	5 731	15 374	5 353	-	-	-	-	26 458			
8 dont avec une échéance résiduelle $\geq 5 \text{ ans} < 10 \text{ ans}$	-	3 259	13 800	3 661	-	-	-	-	20 720			
9 dont avec une échéance résiduelle $\geq 10 \text{ ans}$ , mais excluant les titres à durée indéterminée	-	4 202	1 008	200	-	-	-	-	5 410			
10 dont titres à durée indéterminée	47 254	8 770	-	-	-	-	-	-	56 024			

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : [https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6\\_1.pdf](https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf).

31.12.2021

(En M EUR)	Rang en cas d'insolvabilité							(plus senior)	Somme de 1 à 13
	1	2	4	5	6	10	13		
	(plus junior)								
1 Description du rang en cas d'insolvabilité <sup>(2)</sup>	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) et fonds propres de catégorie 2 (T2)	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées	Dépôts	Dettes sécurisées	Dettes super privilégiées envers des salariés			
2 Engagements et fonds propres	49 835	22 159	37 570	508 863	135 844	266 698	1 821	1 022 791	
3 dont engagements exclus	-	-	-	343 508	135 844	266 698	1 821	747 872	
4 Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	49 835	22 159	37 570	165 355	-	-	-	274 919	
5 Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	49 835	22 159	34 183	7 223	-	-	-	113 400	
6 dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	3 392	4 221	1 598	-	-	-	9 211	
7 dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	7 939	16 072	2 854	-	-	-	26 865	
8 dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	1 075	13 829	2 694	-	-	-	17 598	
9 dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	1 681	50	76	-	-	-	1 807	
10 dont titres à durée indéterminée	49 835	8 072	-	-	-	-	-	57 907	

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : [https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6\\_1.pdf](https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf).

## DÉTAIL DU RATIO DE LEVIER

**TABLEAU 17 : RÉSUMÉ DU RAPPROCHEMENT ENTRE ACTIFS COMPTABLES ET EXPOSITIONS AUX FINS DU RATIO DE LEVIER (LR1-LRSUM)**

(En M EUR)		30.06.2022	31.12.2021
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	1 538 624	1 464 449
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	(151 747)	(164 752)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	(2 308)	(2 874)
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	-	(117 664)
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	-	-
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	-	-
7	Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	(2)	(2)
8	Ajustements pour instruments financiers dérivés	(11 941)	8 619
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	16 369	14 896
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	126 360	118 600
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	(344)	(337)
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	(21 579)	(18 768)
12	Autres ajustements	(111 098)	(112 915)
13	<b>Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier</b>	<b>1 382 334</b>	<b>1 189 253</b>

**TABLEAU 18 : RATIO DE LEVIER - DÉCLARATION COMMUNE (LR2-LRCOM)**

(En M EUR)	30.06.2022	31.12.2021
<b>EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS ET OFT)</b>		
<b>1 Éléments du bilan (dérivés, OFT et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)</b>		
1 (Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable)	1 008 956	1 009 966
2 (Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fourni dans le cadre de transactions sur dérivés)	-	-
3 (Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	(33 650)	(25 233)
4 (Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
5 (Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(8 021)	(7 380)
<b>7 Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)</b>	<b>967 285</b>	<b>977 353</b>
<b>EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS</b>		
8 Coût de remplacement associé à des opérations sur dérivés SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	107 482	77 700
EU-8a Dérogation pour dérivés : contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	-	-
9 Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	114 392	141 694
EU-9a Dérogation pour dérivés : contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	-
EU-9b Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	-	-
10 (Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	(104 610)	(117 990)
EU-10a (Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
EU-10b (Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	-	-
11 Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	81 011	85 359
12 (Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(77 340)	(81 706)
<b>13 Total des expositions sur dérivés</b>	<b>120 935</b>	<b>105 057</b>
<b>EXPOSITIONS SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (OFT)</b>		
14 Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	264 835	218 293
15 (Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	(75 908)	(92 821)
16 Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	16 369	14 896
EU-16a Dérogation pour OFT : Exposition au risque de crédit de la contrepartie conformément à l'article 429 ter, paragraphe 4, et à l'article 222 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-
17 Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	-	-
EU-17a (Jambe CCP exemptée des expositions pour OFT compensées par le client)	-	-
<b>18 Total des expositions sur opérations de financement sur titres</b>	<b>205 296</b>	<b>140 368</b>
<b>AUTRES EXPOSITIONS DE HORS BILAN</b>		
19 Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	270 305	256 127
20 (Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(143 946)	(137 527)
21 (Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	(344)	(337)
<b>22 Autres expositions de hors bilan</b>	<b>126 015</b>	<b>118 263</b>

(En M EUR)

30.06.2022

31.12.2021

**EXPOSITIONS EXEMPTÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 429, PARAGRAPHES 7 ET 14, DU RÈGLEMENT (UE) N° 575/2013  
(EXPOSITIONS AU BILAN ET HORS BILAN)**

EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR) (au bilan et hors bilan)	(21 579)	(18 768)
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Investissements publics)	-	-
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	(13 311)	(12 482)
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires (Autres expositions exemptées) <sup>(1)</sup> )	(2 308)	(120 538)
<b>EU-22k</b>	<b>(Total des expositions exemptées)</b>	<b>(37 199)</b>	<b>(151 788)</b>

**FONDS PROPRES ET TOTAL DES EXPOSITIONS**

<b>23</b>	<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>56 024</b>	<b>57 907</b>
<b>24</b>	<b>Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier</b>	<b>1 382 334</b>	<b>1 189 253</b>

**RATIO DE LEVIER**

<b>25</b>	<b>Ratio de levier (%)</b>	<b>4,05%</b>	<b>4,87%</b>
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	4,05%	4,87%
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	4,05%	4,43%
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,00%	3,09%
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-
EU-26b	<i>dont à constituer avec des fonds propres CET1 (%)</i>	-	-
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,00%	3,09%

**CHOIX DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET EXPOSITIONS PERTINENTES**

EU-27b	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres		
--------	---	--	--

(1) Incluant notamment le montant d'exemption banques centrales temporaire ; exemption qui n'est plus applicable depuis le 31 mars 2022.

**TABLEAU 19 : RATIO DE LEVIER – VENTILATION DES EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS, OFT ET EXPOSITIONS EXEMPTÉES) (LR3-LRSPL)**

(En M EUR)		30.06.2022	31.12.2021
<b>EU-1</b>	<b>Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont :</b>	<b>938 606</b>	<b>832 980</b>
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	100 025	122 145
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	838 582	710 835
EU-4	<i>Obligations garanties</i>	189	197
EU-5	<i>Expositions considérées comme souveraines</i>	289 776	168 690
EU-6	<i>Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains</i>	15 673	15 086
EU-7	<i>Établissements</i>	60 140	59 464
EU-8	<i>Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier</i>	13 608	18 568
EU-9	<i>Expositions sur la clientèle de détail</i>	201 607	198 602
EU-10	<i>Entreprises</i>	225 565	217 653
EU-11	<i>Expositions en défaut</i>	8 207	8 202
EU-12	<i>Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)</i>	23 817	24 374

# 4

## RISQUE DE CRÉDIT

### 4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

Dans cette section, la mesure adoptée pour les expositions de crédit est l'EAD – *Exposure At Default* (bilan et hors bilan). Les EAD en approche standard sont reportées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers.

L'EAD est ventilée selon l'axe du garant, après prise en compte de l'effet de substitution (sauf indication).

La présentation des données met en avant les catégories d'expositions telles que définies dans les portefeuilles des états réglementaires COREP, en lien avec les exigences de l'ABE sur le Pilier 3.

Une vision simplifiée des expositions au risque de crédit selon les catégories d'expositions est présentée ci-dessous.

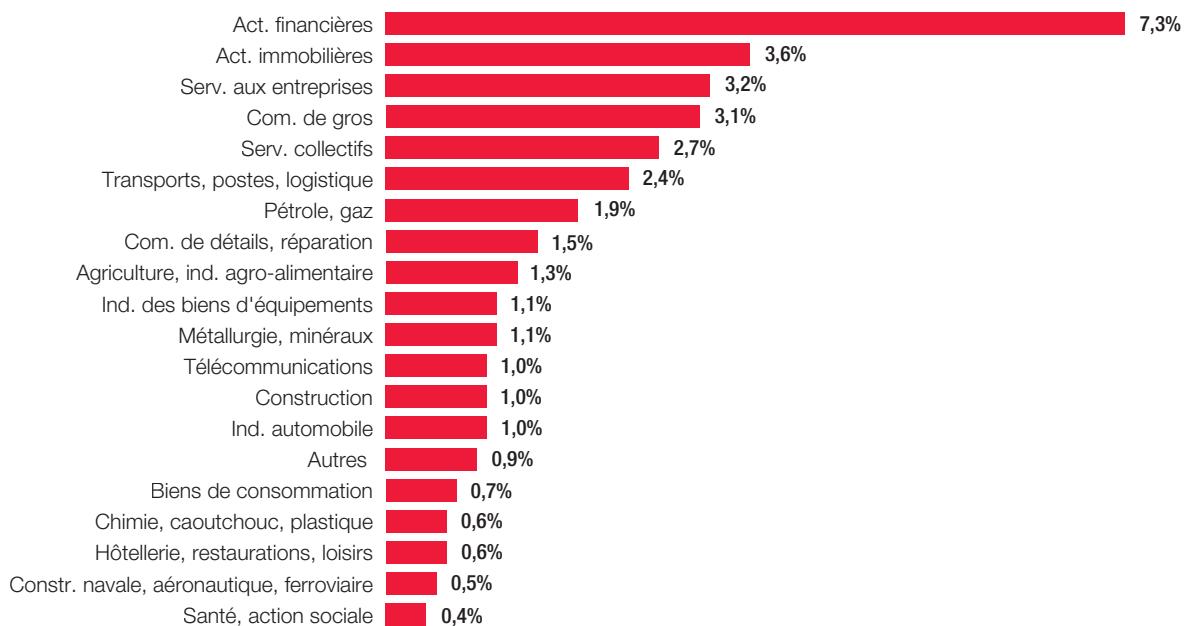
TABLEAU 20 : CATÉGORIES D'EXPOSITIONS

<b>Souverains</b>	Créances ou créances conditionnelles sur les états souverains, les autorités régionales, les collectivités locales ou les entités du secteur public ainsi que les banques multilatérales de développement et les organisations internationales.
<b>Établissements</b>	Créances ou créances conditionnelles sur des établissements de crédit réglementés et assimilés ou sur des États, collectivités locales ou autres entités du secteur public n'ayant pas le statut de contreparties souveraines.
<b>Entreprises</b>	Créances ou créances conditionnelles sur de grandes entreprises, lesquelles incluent toutes les expositions qui ne font pas partie des portefeuilles définis ci-dessus. De plus, les petites et moyennes entreprises, définies comme des sociétés dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 50 millions d'euros par an, sont incluses dans cette catégorie en tant que sous-portefeuille.
<b>Clientèle de détail</b>	Créances ou créances conditionnelles soit sur un ou des particuliers, soit sur une entreprise de taille petite ou moyenne, sous réserve, dans ce dernier cas, que le montant total dû à l'établissement de crédit n'excède pas 1 million d'euros. L'exposition à la clientèle de détail est en outre décomposée en plusieurs catégories : prêts immobiliers, crédits renouvelables et autres crédits aux particuliers, le solde correspondant aux expositions aux très petites entreprises et aux professionnels.
<b>Autres</b>	Créances relatives essentiellement à des opérations de titrisation, aux participations, aux immobilisations, aux comptes de régularisation, aux contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales, aux expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier en méthode standard, et aux expositions en défaut en méthode standard.

#### Exposition au risque de crédit (incluant le risque de contrepartie)

Au 30 juin 2022, l'EAD du Groupe est de 1 118 milliards d'euros.

**VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS « ENTREPRISES » SUR L'EXPOSITION TOTALE DU GROUPE  
(PORTEFEUILLE BÂLOIS)**

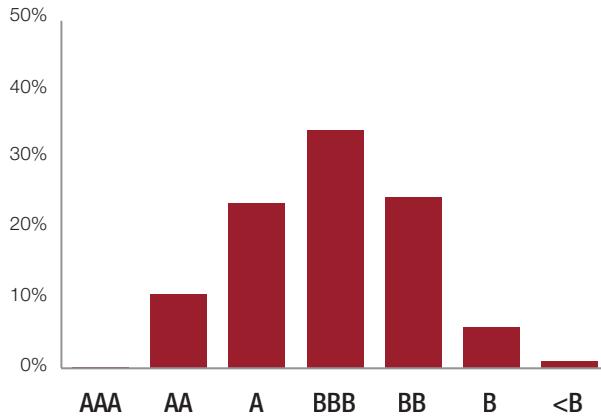


L'EAD du portefeuille « Entreprises » est présentée au sens bâlois (grandes entreprises y compris compagnies d'assurance, fonds et *hedge funds*, PME, financements spécialisés, activités d'affacturage), selon l'axe de l'emprunteur, avant effet de substitution (périmètre du risque de crédit : risque débiteur, émetteur et de remplacement).

Au 30 juin 2022, le portefeuille « Entreprises » s'élève à 399 milliards d'euros sur un total de 1 118 milliards d'euros pour le Groupe (encours bilan et hors bilan mesurés en EAD). Les engagements du Groupe sur ses dix premières contreparties Entreprises représentent 5% de ce portefeuille.

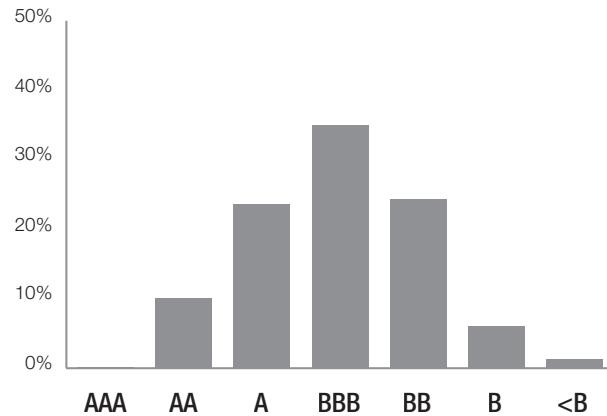
## Exposition sur les clientèles « Entreprises » et bancaire

### RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 30 JUIN 2022 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle « Entreprises », le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en approche IRB (hors critère de classement prudentiel, par pondération, du financement spécialisé), sur l'ensemble du portefeuille de clients « Entreprises », tous pôles confondus. Il représente une EAD de 320 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois « Entreprises » de 360 milliards d'euros, approche standard comprise). La répartition par *rating* de l'exposition « Entreprises » du Groupe démontre la bonne qualité du portefeuille.

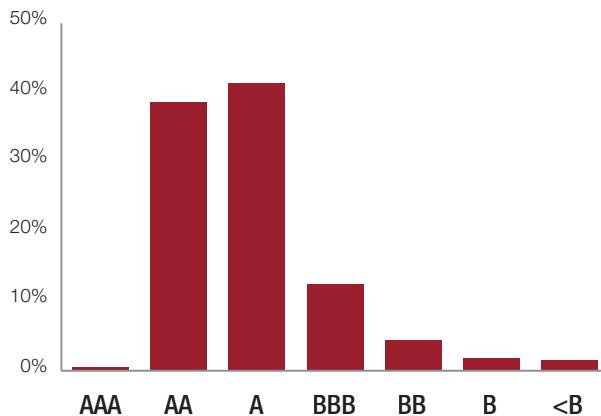
### RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN % DE L'EAD)



Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent Standard & Poor's.

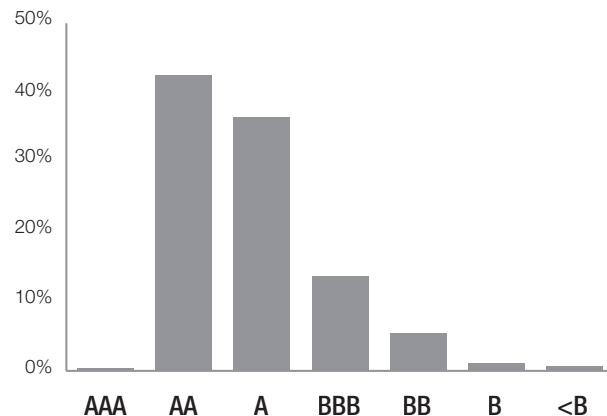
Au 30 juin 2022, la majorité de l'exposition se concentre sur des contreparties *Investment Grade*, c'est-à-dire dont le *rating* interne en équivalent Standard & Poor's est supérieur à BBB- (69% de la clientèle « Entreprises »). Les opérations portant sur les contreparties *Non-Investment Grade* sont très souvent assorties de garanties et collatéraux permettant d'atténuer le risque.

### RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 30 JUIN 2022 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle bancaire, le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en approche IRB, sur l'ensemble du portefeuille « Établissements », tous pôles confondus, et représente une EAD de 65 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois « Établissements » de 119 milliards d'euros, approche standard comprise). La répartition par *rating* de l'exposition sur contreparties bancaires du groupe Société Générale démontre la bonne qualité du portefeuille.

### RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN % DE L'EAD)



Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent Standard & Poor's.

Au 30 juin 2022, l'exposition sur la clientèle bancaire se concentre sur des contreparties *Investment Grade* (93% de l'exposition).

## ANALYSE DES ENCOURS NON PERFORMANTS

### Analyse des encours non performants

Les tableaux qui suivent ont été élaborés selon les instructions techniques de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) relatives à la publication des expositions non performantes et renégociées (EBA/ITS/2020/04).

Ils présentent la qualité de crédit des expositions restructurées et des expositions performantes et non performantes, par zone géographique et secteur d'activité, avec les provisions et sûretés assorties, ainsi que le détail de la variation sur l'exercice des encours de prêts et avances non performants.

Pour information, et conformément aux recommandations de la BCE, les notions de défaut bâlois, d'encours dépréciés et d'expositions non performantes sont alignées au sein du groupe Société Générale.

Le ratio de prêts non performants à fin juin 2022 est de 2,8%.

Ce ratio est calculé conformément aux instructions relatives aux exigences de publications prudentielles publiées par l'ABE.

### Encours restructurés

Les encours dits « restructurés » au sein du groupe Société Générale concernent les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiés contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration). Le groupe Société Générale aligne sa définition de prêts restructurés sur la définition de l'ABE.

Sont exclues de ces encours les renégociations commerciales qui concernent des clients pour lesquels la Banque accepte de renégocier la dette dans le but de conserver ou de développer une relation commerciale, dans le respect des règles d'octroi en vigueur, et sans abandon de capital ou d'intérêts courus.

Toute situation conduisant à une restructuration de crédit doit impliquer le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés en cas de perte de valeur supérieure à 1% de la créance d'origine, ou lorsque la capacité du client à rembourser la créance selon le nouvel échéancier apparaît compromise, doit entraîner le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés, en conformité avec les directives de l'ABE sur l'application de la définition du défaut selon l'article 178 du règlement européen n°575/2013. Dans ce cas, les clients sont maintenus en défaut tant que la Banque a une incertitude sur leur capacité à honorer leurs futurs engagements et au minimum pendant un an. Dans les autres cas, une analyse de la situation du client permet d'estimer sa capacité à rembourser selon le nouvel échéancier. Dans le cas contraire, le client est également transféré en défaut bâlois.

Le montant total au bilan des encours de crédit restructurés au 30 juin 2022 correspond essentiellement à des prêts et créances au coût amorti pour un montant de 7,6 milliards d'euros.

**TABLEAU 21 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (CR1)**

30.06.2022															
(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes - dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes - dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes	
	Total	dont étape 1 <sup>(1)</sup>	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	Total	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	dont étape 3 <sup>(3)</sup>	Total	dont étape 1 <sup>(1)</sup>	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	Total	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	dont étape 3 <sup>(3)</sup>			
													Sortie du bilan cumulée		
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	217 047	216 824	224	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	
Prêts et avances	565 935	503 138	43 998	16 282	-	16 275	(2 876)	(1 031)	(1 845)	(8 067)	-	(8 067)	644	298 295	4 966
Banques centrales	13 819	13 818	1	13	-	13	(0)	(0)	(0)	(13)	-	(13)	-	178	-
Administrations publiques	24 962	16 301	391	104	-	104	(8)	(4)	(3)	(66)	-	(66)	-	5 936	26
Établissements de crédits	18 519	17 994	477	62	-	62	(15)	(4)	(12)	(9)	-	(9)	-	2 270	15
Autres sociétés financières	56 444	52 916	134	168	-	168	(14)	(10)	(5)	(139)	-	(139)	-	10 791	36
Sociétés non financières	229 708	201 599	21 646	8 912	-	8 906	(1 770)	(566)	(1 204)	(4 164)	-	(4 164)	309	113 471	3 209
d <sup>ont</sup> p <sup>etites</sup> e <sup>moyennes</sup> e <sup>ntrprises</sup>	48 896	41 445	6 122	3 846	-	3 840	(548)	(192)	(356)	(2 088)	-	(2 088)	-	30 278	1 368
Ménages	222 483	200 510	21 349	7 022	-	7 022	(1 068)	(447)	(621)	(3 675)	-	(3 675)	335	165 649	1 680
Encours des titres de créances	61 900	61 532	120	104	-	104	(9)	(7)	(2)	(55)	-	(55)	-	7 660	-
Banques centrales	2 552	2 552	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	44 095	43 933	73	6	-	6	(7)	(5)	(2)	(6)	-	(6)	-	-	-
Établissements de crédits	4 266	4 219	47	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	146	-
Autres sociétés financières	4 359	4 215	0	-	-	-	(0)	(0)	(0)	-	-	-	-	1 936	-
Sociétés non financières	6 629	6 613	-	98	-	98	(0)	(0)	-	(49)	-	(49)	-	5 578	-
Expositions hors bilan	464 449	453 683	10 765	1 058	-	1 058	(522)	(208)	(314)	(322)	-	(322)	-	74 668	240
Banques centrales	1 213	1 213	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	6 310	6 262	49	0	-	0	(1)	(1)	(0)	-	-	-	-	3 887	0
Établissements de crédits	150 466	149 779	687	86	-	86	(47)	(1)	(46)	(4)	-	(4)	-	597	-
Autres sociétés financières	79 535	79 184	352	13	-	13	(6)	(5)	(1)	1	-	1	-	9 286	12
Sociétés non financières	209 987	200 854	9 132	878	-	878	(407)	(171)	(236)	(294)	-	(294)	-	54 965	210
Ménages	16 938	16 392	546	81	-	81	(61)	(30)	(31)	(24)	-	(24)	-	5 932	17
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 331</b>	<b>1 235 177</b>	<b>55 107</b>	<b>17 444</b>	-	<b>17 438</b>	<b>(3 407)</b>	<b>(1 246)</b>	<b>(2 161)</b>	<b>(8 443)</b>	-	<b>(8 443)</b>	<b>644</b>	<b>380 626</b>	<b>5 206</b>

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

31.12.2021

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes - dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes - dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sur les expos. perfs	Sur les expos. non perfs	
	Total	dont étape 1 <sup>(1)</sup>	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	Total	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	dont étape 3 <sup>(3)</sup>	Total	dont étape 1 <sup>(1)</sup>	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	Total	dont étape 2 <sup>(2)</sup>	dont étape 3 <sup>(3)</sup>			
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	204 473	204 453	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	
Prêts et avances	543 930	479 941	43 471	16 491	-	16 485	(2 815)	(1 143)	(1 672)	(8 382)	-	(8 382)	(1 592)	292 794	4 944
Banques centrales	8 050	8 050	-	13	-	13	(0)	(0)	-	(13)	-	(13)	-	-	-
Administrations publiques	27 619	18 325	606	115	-	115	(15)	(6)	(9)	(58)	-	(58)	(0)	5 859	40
Établissements de crédits	14 681	14 336	301	22	-	22	(5)	(4)	(1)	(7)	-	(7)	(0)	2 252	15
Autres sociétés financières	44 887	42 388	223	131	-	131	(15)	(11)	(5)	(124)	-	(124)	-	9 179	8
Sociétés non financières	224 118	195 068	20 202	8 635	-	8 628	(1 526)	(546)	(980)	(4 124)	-	(4 124)	(737)	107 930	3 094
dont petites et moyennes entreprises	47 592	39 458	6 612	3 778	-	3 772	(597)	(180)	(417)	(2 024)	-	(2 024)	-	29 955	1 321
Ménages	224 575	201 774	22 139	7 574	-	7 574	(1 253)	(575)	(677)	(4 055)	-	(4 055)	(855)	167 574	1 787
Encours des titres de créances	62 609	62 163	248	107	-	107	(9)	(7)	(2)	(56)	-	(56)	-	6 654	-
Banques centrales	2 955	2 955	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	44 001	43 895	102	8	-	8	(6)	(5)	(1)	(6)	-	(6)	-	-	-
Établissements de crédits	5 100	5 052	48	-	-	-	(1)	(1)	(0)	-	-	-	-	118	-
Autres sociétés financières	4 789	4 513	98	-	-	-	(1)	(0)	(1)	-	-	-	-	1 922	-
Sociétés non financières	5 763	5 748	-	99	-	99	(1)	(1)	-	(50)	-	(50)	-	4 613	-
Expositions hors bilan	382 724	370 571	12 153	1 001	-	1 001	(530)	(217)	(313)	(358)	-	(358)	-	65 756	219
Banques centrales	241	241	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	43	-
Administrations publiques	6 275	6 153	122	0	-	0	(3)	(1)	(1)	-	-	-	-	3 690	0
Établissements de crédits	98 433	98 073	360	-	-	-	(22)	(2)	(21)	-	-	-	-	526	-
Autres sociétés financières	52 621	52 342	279	0	-	0	(5)	(4)	(1)	-	-	-	-	7 610	-
Sociétés non financières	207 858	197 127	10 731	904	-	904	(438)	(183)	(256)	(333)	-	(333)	-	47 931	205
Ménages	17 297	16 635	661	97	-	97	(62)	(28)	(34)	(26)	-	(26)	-	5 957	14
<b>TOTAL</b>	<b>1 193 736</b>	<b>1 117 128</b>	<b>55 892</b>	<b>17 599</b>	-	<b>17 593</b>	<b>(3 354)</b>	<b>(1 367)</b>	<b>(1 987)</b>	<b>(8 796)</b>	-	<b>(8 796)</b>	<b>(1 592)</b>	<b>365 213</b>	<b>5 163</b>

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

**TABLEAU 22 : VARIATIONS DU STOCK DE PRÊTS ET AVANCES NON PERFORMANTS (CR2)**

(En M EUR)		30.06.2022	31.12.2021
		Valeur comptable brute des expositions en défaut	Valeur comptable brute des expositions en défaut
<b>Stock initial de prêts et avances non performants</b>		<b>16 491</b>	<b>17 040</b>
Entrées dans les portefeuilles non performants		2 181	3 085
Sorties hors des portefeuilles non performants		(2 390)	(3 634)
<i>Sorties dues à des sorties de bilan</i>		(644)	(1 592)
<i>Sorties dues à d'autres situations</i>		(1 747)	(2 042)
<b>Stock final de prêts et avances non performants</b>		<b>16 282</b>	<b>16 491</b>

**TABLEAU 23 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS RESTRUCTURÉES (CQ1)**

(En M EUR)		30.06.2022							
		Non performantes restructurées				Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées			
		Performantes restructurées	Total	dont en défaut	dont dépréciées	Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
<b>Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue</b>									
<b>Prêts et avances</b>	<b>4 778</b>	<b>2 910</b>	<b>2 910</b>	<b>2 904</b>	<b>(59)</b>	<b>(1 106)</b>	<b>4 662</b>	<b>1 176</b>	
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	28	-	-	-	(0)	-	-	-	-
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	8	30	30	30	(0)	(0)	35	30	
Entreprises non financières	3 679	1 706	1 706	1 700	(58)	(615)	3 920	904	
Ménages	1 063	1 174	1 174	1 174	(0)	(492)	706	242	
<b>Titres de créances</b>									
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>425</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>(8)</b>	<b>(4)</b>	<b>356</b>	<b>22</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>5 203</b>	<b>2 944</b>	<b>2 944</b>	<b>2 938</b>	<b>(67)</b>	<b>(1 111)</b>	<b>5 018</b>	<b>1 198</b>	

31.12.2021

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Non performantes restructurées				Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
	Performantes restructurées	Total	dont en défaut	dont dépréciées				
<b>Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue</b>								
<b>Prêts et avances</b>	4 879	3 308	3 308	3 302	(58)	(1 239)	5 020	1 372
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	28	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	11	0	0	0	(0)	(0)	11	-
Entreprises non financières	3 665	2 051	2 051	2 046	(58)	(701)	4 229	1 109
Ménages	1 175	1 256	1 256	1 256	(0)	(538)	780	263
<b>Titres de créances</b>								
<b>Engagements de financements donnés</b>	545	34	34	34	(8)	(2)	488	19
<b>TOTAL</b>	<b>5 424</b>	<b>3 342</b>	<b>3 342</b>	<b>3 336</b>	<b>(66)</b>	<b>(1 241)</b>	<b>5 508</b>	<b>1 391</b>

**TABLEAU 24 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES PAR NOMBRE DE JOURS D'IMPAYÉS (CQ3)**

<b>30.06.2022</b>													
(En M EUR)	<b>Performants</b>						<b>Non performants</b>						
	Total perfor- mant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non perfor- mant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés ≤ 180 j.	Impayés > 90 j. ≤ 1 an	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés ≤ 2 ans	Impayés ≤ 5 ans	Impayés ≤ 7 ans	Impayés ≥ 7 ans	Impayés dans détail
<b>Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue</b>	<b>217 047</b>	<b>217 047</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prêts et avances</b>	<b>565 935</b>	<b>563 514</b>	<b>2 421</b>	<b>16 282</b>	<b>11 748</b>	<b>786</b>	<b>567</b>	<b>931</b>	<b>1 427</b>	<b>297</b>	<b>526</b>	<b>16 282</b>	
Banques centrales	13 819	13 819	-	13	0	-	-	-	-	-	-	13	13
Administrations publiques	24 962	24 833	129	104	27	0	1	0	30	-	45	104	
Établissements de crédits	18 519	18 394	125	62	59	0	-	-	-	-	-	3	62
Autres sociétés financières	56 444	56 342	102	168	62	-	0	-	106	-	-	-	168
Sociétés non financières	229 708	228 273	1 435	8 912	7 066	449	235	273	589	82	219	8 912	
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	48 896	48 657	239	3 846	3 004	114	91	199	197	71	170	3 846	
Ménages	222 483	221 853	630	7 022	4 534	337	331	657	702	215	246	7 022	
<b>Encours des titres de créances</b>	<b>61 900</b>	<b>61 900</b>	-	<b>104</b>	<b>104</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>104</b>
Banques centrales	2 552	2 552	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	44 095	44 095	-	6	6	-	-	-	-	-	-	-	6
Établissements de crédits	4 266	4 266	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	4 359	4 359	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	6 629	6 629	-	98	98	-	-	-	-	-	-	-	98
<b>Expositions hors bilan</b>	<b>464 449</b>	-	-	<b>1 058</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 058</b>
Banques centrales	1 213			-									-
Administrations publiques	6 310			0									0
Établissements de crédits	150 466			86									86
Autres sociétés financières	79 535			13									13
Sociétés non financières	209 987			878									878
Ménages	16 938			81									81
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 331</b>	<b>842 461</b>	<b>2 421</b>	<b>17 444</b>	<b>11 852</b>	<b>786</b>	<b>567</b>	<b>931</b>	<b>1 427</b>	<b>297</b>	<b>526</b>	<b>17 444</b>	

31.12.2021

(En M EUR)	Performants						Non performants					
	Total perfor- mants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non perfor- mant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
<b>Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue</b>	<b>204 473</b>	<b>204 473</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prêts et avances</b>	<b>543 930</b>	<b>543 055</b>	<b>874</b>	<b>16 491</b>	<b>12 017</b>	<b>477</b>	<b>612</b>	<b>1 185</b>	<b>1 319</b>	<b>316</b>	<b>565</b>	<b>16 491</b>
Banques centrales	8 050	8 050	-	13	-	-	-	-	-	-	13	13
Administrations publiques	27 619	27 606	13	115	31	0	1	0	39	-	44	115
Établissements de crédits	14 681	14 680	0	22	19	-	-	-	-	-	3	22
Autres sociétés financières	44 887	44 886	0	131	32	2	0	-	98	-	-	131
Sociétés non financières	224 118	223 834	284	8 635	7 148	99	199	469	424	67	228	8 635
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	47 592	47 490	102	3 778	2 910	69	152	204	219	52	172	3 778
Ménages	224 575	223 998	577	7 574	4 786	376	411	716	758	249	277	7 574
<b>Encours des titres de créances</b>	<b>62 609</b>	<b>62 609</b>	-	<b>107</b>	<b>107</b>	-	-	-	-	-	-	<b>107</b>
Banques centrales	2 955	2 955	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	44 001	44 001	-	8	8	-	-	-	-	-	-	8
Établissements de crédits	5 100	5 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	4 789	4 789	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	5 763	5 763	-	99	99	-	-	-	-	-	-	99
<b>Expositions hors bilan</b>	<b>382 724</b>	-	-	<b>1 001</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 001</b>
Banques centrales	241			-								-
Administrations publiques	6 275			0								0
Établissements de crédits	98 433			-								-
Autres sociétés financières	52 621			0								0
Sociétés non financières	207 858			904								904
Ménages	17 297			97								97
<b>TOTAL</b>	<b>1 193 736</b>	<b>810 137</b>	<b>874</b>	<b>17 599</b>	<b>12 124</b>	<b>477</b>	<b>612</b>	<b>1 185</b>	<b>1 319</b>	<b>316</b>	<b>565</b>	<b>17 599</b>

**TABLEAU 25 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS NON PERFORMANTES PAR SITUATION GÉOGRAPHIQUE (CQ4)**

(En M EUR)	30.06.2022						Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
	Valeur comptable brute/montant nominal				Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données			
	dont non performantes		dont en défaut	dont soumises à dépréciation				
	Total nominal	Total non performant	dont en défaut	dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée			
<b>Expositions au bilan</b>	<b>644 221</b>	<b>16 386</b>	<b>16 386</b>	<b>625 168</b>	<b>(11 006)</b>		-	
Europe	502 087	11 421	11 421	484 734	(7 415)		-	
France	309 016	7 575	7 575	293 205	(4 885)		-	
République tchèque	48 978	691	691	48 978	(505)		-	
Allemagne	22 324	513	513	22 245	(307)		-	
Luxembourg	15 156	426	426	15 027	(68)		-	
Royaume-Uni	33 782	327	327	32 939	(134)		-	
Italie	16 779	632	632	16 779	(561)		-	
Suisse	5 707	66	66	5 669	(20)		-	
Fédération de Russie	2 346	483	483	2 346	(231)		-	
Roumanie	10 256	258	258	10 256	(390)		-	
Espagne	5 210	160	160	5 067	(97)		-	
Autres pays d'Europe : UE et AELE	22 875	227	227	22 567	(182)		-	
Autres pays d'Europe	9 657	62	62	9 656	(35)		-	
Amérique du Nord	60 954	190	190	60 854	(156)		-	
États-Unis	58 793	188	188	58 694	(154)		-	
Autres pays d'Amérique du Nord	2 160	2	2	2 160	(3)		-	
Asie-Pacifique	26 606	556	556	26 023	(361)		-	
Japon	877	0	0	877	(1)		-	
Chine	6 742	111	111	6 742	(96)		-	
Autres pays d'Asie-Pacifique	18 988	446	446	18 405	(264)		-	
Afrique et Moyen-Orient	45 980	3 939	3 939	45 979	(2 972)		-	
Maroc	10 782	1 664	1 664	10 782	(1 134)		-	
Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient	35 197	2 275	2 275	35 197	(1 838)		-	
Amérique Latine et Caraïbes	8 595	280	280	7 578	(103)		-	
<b>Expositions hors bilan</b>	<b>465 507</b>	<b>1 058</b>	<b>1 058</b>			<b>(844)</b>		
Europe	336 909	735	735			(639)		
France	222 970	458	458			(340)		
République tchèque	9 853	50	50			(43)		
Allemagne	14 579	3	3			(35)		
Luxembourg	11 165	1	1			(6)		
Royaume-Uni	28 501	13	13			(12)		
Italie	7 282	9	9			(19)		

30.06.2022

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes		
	dont non performantes			dont en défaut à dépréciation	dont soumises à dépréciation				
	Total nominal	Total non performant	dont						
Suisse	8 286	1	1				(8)		
Fédération de Russie	773	88	88				(29)		
Roumanie	2 308	37	37				(58)		
Espagne	7 564	42	42				(24)		
Autres pays d'Europe : UE et AELE	21 911	32	32				(62)		
Autres pays d'Europe	1 718	0	0				(3)		
Amérique du Nord	74 580	11	11				(64)		
États-Unis	71 507	11	11				(63)		
Autres pays d'Amérique du Nord	3 073	0	0				(1)		
Asie-Pacifique	37 165	40	40				(7)		
Japon	19 702	-	-				(1)		
Chine	4 243	-	-				(1)		
Autres pays d'Asie-Pacifique	13 220	40	40				(6)		
Afrique et Moyen-Orient	13 085	252	252				(131)		
Maroc	2 231	105	105				(43)		
Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient	10 855	148	148				(88)		
Amérique Latine et Caraïbes	3 767	20	20				(2)		
<b>TOTAL</b>	<b>1 109 728</b>	<b>17 444</b>	<b>17 444</b>	<b>625 168</b>	<b>(11 006)</b>	<b>(844)</b>	-		

31.12.2021

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	Total non performant	dont en défaut	dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
<b>Expositions au bilan</b>	<b>623 135</b>	<b>16 596</b>	<b>16 596</b>	<b>602 583</b>	<b>(11 260)</b>		-
Europe	490 767	11 823	11 823	471 017	(7 779)		-
France	305 781	7 913	7 913	287 486	(4 968)		-
République tchèque	41 272	667	667	41 272	(496)		-
Allemagne	22 659	501	501	22 528	(310)		-
Luxembourg	12 360	425	425	12 353	(67)		-
Royaume-Uni	27 049	374	374	26 053	(163)		-
Italie	16 742	713	713	16 742	(571)		-
Suisse	5 454	47	47	5 452	(26)		-
Fédération de Russie	15 170	332	332	15 170	(438)		-
Roumanie	10 564	295	295	10 564	(406)		-
Espagne	4 918	175	175	4 856	(108)		-
Autres pays d'Europe : UE et AELE	20 193	274	274	19 943	(179)		-
Autres pays d'Europe	8 605	106	106	8 598	(48)		-
Amérique du Nord	58 068	164	164	58 068	(149)		-
États-Unis	55 863	162	162	55 863	(146)		-
Autres pays d'Amérique du Nord	2 206	2	2	2 205	(2)		-
Asie-Pacifique	23 218	612	612	23 181	(384)		-
Japon	1 512	0	0	1 512	(1)		-
Chine	5 003	148	148	5 003	(90)		-
Autres pays d'Asie-Pacifique	16 703	464	464	16 666	(293)		-
Afrique et Moyen-Orient	42 847	3 754	3 754	42 846	(2 850)		-
Maroc	10 684	1 647	1 647	10 684	(1 113)		-
Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient	32 164	2 107	2 107	32 163	(1 736)		-
Amérique Latine et Caraïbes	8 236	243	243	7 471	(98)		-
<b>Expositions hors bilan</b>	<b>383 725</b>	<b>1 001</b>	<b>1 001</b>			<b>(888)</b>	
Europe	274 851	696	696			(664)	
France	176 038	481	481			(363)	
République tchèque	9 447	50	50			(43)	
Allemagne	14 574	5	5			(34)	
Luxembourg	9 634	1	1			(4)	
Royaume-Uni	14 329	1	1			(17)	
Italie	7 462	12	12			(17)	

31.12.2021

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	Total non performant	dont en défaut	dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
	dont non performantes						
Suisse	8 135	1	1			(2)	
Fédération de Russie	4 696	7	7			(10)	
Roumanie	2 165	43	43			(64)	
Espagne	7 663	70	70			(54)	
Autres pays d'Europe : UE et AELE	18 935	22	22			(52)	
Autres pays d'Europe	1 774	1	1			(4)	
Amérique du Nord	71 131	10	10			(72)	
États-Unis	68 712	10	10			(71)	
Autres pays d'Amérique du Nord	2 419	0	0			(1)	
Asie-Pacifique	22 423	48	48			(12)	
Japon	6 725	-	-			(1)	
Chine	3 382	-	-			(0)	
Autres pays d'Asie-Pacifique	12 317	48	48			(11)	
Afrique et Moyen-Orient	11 857	247	247			(136)	
Maroc	2 040	73	73			(42)	
Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient	9 817	174	174			(93)	
Amérique Latine et Caraïbes	3 463	0	0			(4)	
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 860</b>	<b>17 597</b>	<b>17 597</b>	<b>602 583</b>	<b>(11 260)</b>	<b>(888)</b>	<b>-</b>

**TABLEAU 26 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES PRÊTS ET AVANCES ACCORDÉS À DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (CQ5)**

Le tableau ci-dessous présente les prêts et avances à des entreprises non financières, conformément aux instructions de l'ABE (EBA/ITS/2020/04).

(En M EUR)	30.06.2022					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
	Valeur comptable brute			Dépréciation cumulée			
	Total nominal	Total non performant	dont en défaut				
Agriculture, sylviculture et pêche	1 824	165	165	1 764	(112)	-	
Industries extractives	9 525	162	162	9 514	(139)	-	
Industrie manufacturière	34 035	2 155	2 155	33 558	(1 230)	-	
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 374	57	57	18 150	(108)	-	
Alimentation en eau	1 997	29	29	1 629	(29)	-	
Construction	7 568	871	871	7 424	(566)	-	
Commerce de gros et de détail	32 777	1 681	1 681	32 023	(1 268)	-	
Transports et stockage	22 194	580	580	21 884	(349)	-	
Hébergement et restauration	4 282	1 099	1 099	4 033	(427)	-	
Information et communication	10 514	81	81	10 153	(95)	-	
Activités financières et d'assurance	18 513	212	212	17 976	(174)	-	
Activités immobilières	33 385	514	514	31 259	(360)	-	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 386	251	251	7 192	(197)	-	
Activités de services administratifs et de soutien	9 276	387	387	9 185	(150)	-	
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	1 836	11	11	1 590	(2)	-	
Enseignement	455	25	25	445	(15)	-	
Services de santé humaine et action sociale	1 905	65	65	1 870	(49)	-	
Arts, spectacles et activités récréatives	902	69	69	862	(43)	-	
Autres services	21 872	500	500	21 640	(621)	-	
<b>TOTAL</b>	<b>238 620</b>	<b>8 912</b>	<b>8 912</b>	<b>232 150</b>	<b>(5 934)</b>	<b>-</b>	

31.12.2021

(En M EUR)	Valeur comptable brute				Dépréciation cumulée	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes		
	dont non performantes							
	Total nominal	Total non performant	dont en défaut	dont prêts et avances soumis à dépréciation				
Agriculture, sylviculture et pêche	1 907	125	125	1 841	(104)	-		
Industries extractives	9 650	201	201	9 638	(102)	-		
Industrie manufacturière	30 649	1 638	1 638	30 110	(1 073)	-		
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	16 694	80	80	16 406	(83)	-		
Alimentation en eau	2 159	23	23	1 778	(28)	-		
Construction	7 152	805	805	6 956	(571)	-		
Commerce de gros et de détail	28 738	1 817	1 817	28 138	(1 364)	-		
Transports et stockage	21 479	592	592	21 142	(340)	-		
Hébergement et restauration	4 070	1 143	1 143	3 902	(432)	-		
Information et communication	8 824	79	79	8 346	(89)	-		
Activités financières et d'assurance	19 817	280	280	18 552	(221)	-		
Activités immobilières	31 417	491	491	29 141	(372)	-		
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6 798	213	213	6 611	(196)	-		
Activités de services administratifs et de soutien	8 262	360	360	8 145	(156)	-		
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	1 835	6	6	1 575	(4)	-		
Enseignement	359	24	24	349	(15)	-		
Services de santé humaine et action sociale	1 501	63	63	1 461	(39)	-		
Arts, spectacles et activités récréatives	967	71	71	882	(51)	-		
Autres services	30 476	623	623	28 926	(411)	-		
<b>TOTAL</b>	<b>232 753</b>	<b>8 635</b>	<b>8 635</b>	<b>223 899</b>	<b>(5 651)</b>	-		

**TABLEAU 27 : SÛRETÉS OBTENUES PAR PRISE DE POSSESSION ET PROCESSUS D'EXÉCUTION (CQ7)**

(En M EUR)	30.06.2022		
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées		Variations négatives cumulées
	Valeur lors de la comptabilisation initiale		
Immobilisations corporelles (IC)	25		(13)
Autres que IC	70		(32)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	0		(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-		-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-		-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-		-
Autres	70		(32)
<b>TOTAL</b>	<b>95</b>		<b>(45)</b>

(En M EUR)	31.12.2021		
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées		Variations négatives cumulées
	Valeur lors de la comptabilisation initiale		
Immobilisations corporelles (IC)	34		(14)
Autres que IC	64		(29)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	0		(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-		-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-		-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-		-
Autres	63		(29)
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>		<b>(44)</b>

**TABLEAU 28 : ÉCHÉANCE DES EXPOSITIONS (CR1-A)**

(En M EUR)	30.06.2022					
	Valeur exposée au risque					
	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	16 182	170 799	142 889	197 515	54 833	582 217
Titres de créance	5	22 318	24 659	14 958	65	62 004
<b>TOTAL</b>	<b>16 186</b>	<b>193 117</b>	<b>167 548</b>	<b>212 473</b>	<b>54 897</b>	<b>644 221</b>

(En M EUR)	31.12.2021					
	Valeur exposée au risque					
	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	14 571	144 350	157 530	187 864	56 104	560 421
Titres de créance	5	20 750	24 689	17 160	112	62 716
<b>TOTAL</b>	<b>14 576</b>	<b>165 100</b>	<b>182 220</b>	<b>205 025</b>	<b>56 216</b>	<b>623 137</b>

**TABLEAU 29 : TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT - VUE D'ENSEMBLE (CR3)**

(En M EUR)	30.06.2022				
	Expositions non garanties - Valeur comptable	Expositions garanties - Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	485 060	303 261	123 807	179 454	-
Total titres de créance	54 281	7 660	7 580	80	
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>539 341</b>	<b>310 921</b>	<b>131 388</b>	<b>179 533</b>	-
<i>dont expositions non performantes</i>	3 298	4 966	2 228	2 738	-
<i>dont en défaut</i>	3 298	4 966	2 228	2 738	-

Le tableau du 31 décembre 2021 a été modifié comme suit :

(En M EUR)	31.12.2021				
	Expositions non garanties - Valeur comptable	Expositions garanties - Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	455 960	297 738	124 447	173 291	-
Total titres de créance	55 998	6 654	6 561	93	
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>511 957</b>	<b>304 391</b>	<b>131 008</b>	<b>173 384</b>	-
<i>dont expositions non performantes</i>	3 216	4 944	2 217	2 727	-
<i>dont en défaut</i>	3 216	4 944	2 217	2 727	-

**TABLEAU 30 : INFORMATIONS SUR LES PRÊTS ET AVANCES SOUMIS À DES MORATOIRES LÉGISLATIFS ET NON LÉGISLATIFS**

30.06.2022

(En M EUR)	Valeur comptable brute						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit				Valeur comptable brute
	Expositions performantes		Expositions non performantes		Expositions performantes		Expositions non performantes				
	Total performant	dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration initiale, mais non dépréciés	Total non performant	dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration initiale, mais non dépréciés	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Total performant	dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration initiale, mais non dépréciés	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Nouvelles expositions non performantes		
<b>Prêts et avances soumis à un moratoire</b>											
données	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
données ménages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
données prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
données sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
données petites et moyennes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
données prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

31.12.2021

(En M EUR)	Valeur comptable brute						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit				Valeur comptable brute
	Expositions performantes		Expositions non performantes		Expositions performantes		Expositions non performantes				
	Total performant	dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration initiale, mais non dépréciés	Total non performant	dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration initiale, mais non dépréciés	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Total performant	dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration initiale, mais non dépréciés	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Nouvelles expositions non performantes		
<b>Prêts et avances soumis à un moratoire</b>											
0	0	-	0	-	-	(0)	(0)	-	(0)	-	
données ménages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
données prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
données sociétés non financières	0	0	-	0	-	(0)	(0)	-	(0)	-	
données petites et moyennes entreprises	0	0	-	0	-	(0)	(0)	-	(0)	-	
données prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

**TABLEAU 31 : VENTILATION DES PRÊTS ET AVANCES SOUMIS À DES MORATOIRES LÉGISLATIFS ET NON LÉGISLATIFS PAR ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE DES MORATOIRES**

(En M EUR)	Nombre de débiteurs	Total	dont moratoires législatifs	dont expiré	30.06.2022				
					Valeur comptable brute				
					Maturité résiduelle des moratoires				
					≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 9 mois	> 9 mois ≤ 12 mois	> 1 année
<b>Prêts et avances pour lesquels un moratoire a été offert</b>		<b>427 825</b>	<b>22 681</b>						
<b>Prêts et avances soumis à moratoire (accordés)</b>		<b>402 921</b>	<b>21 828</b>	<b>2 896</b>	<b>21 828</b>	-	-	-	-
données ménages		4 148	1 412	4 148	-	-	-	-	-
données prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels		3 087	1 199	3 087	-	-	-	-	-
données sociétés non financières		17 667	1 483	17 667	-	-	-	-	-
données petites et moyennes entreprises		10 807	1 243	10 807	-	-	-	-	-
données prêts collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels		2 385	1 015	2 385	-	-	-	-	-

Le groupe Société Générale a accordé à ses clients des moratoires sur leurs prêts et avances afin de les accompagner dans la crise de la Covid-19.

Au 30 juin 2022, l'exposition du Groupe relative aux prêts ayant fait l'objet de moratoires<sup>(1)</sup> s'élève à 21,8 milliards d'euros, intégralement expirés. Ces moratoires ont bénéficié, pour 4,1 milliards d'euros, à des ménages, catégorie composée de professionnels et de particuliers, et, pour 17,7 milliards d'euros, à des entreprises non financières.

(En M EUR)	Nombre de débiteurs	Total	dont moratoires législatifs	dont expiré	31.12.2021				
					Valeur comptable brute				
					Maturité résiduelle des moratoires				
					≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 9 mois	> 9 mois ≤ 12 mois	> 1 année
<b>Prêts et avances pour lesquels un moratoire a été offert</b>		<b>433 443</b>	<b>25 777</b>						
<b>Prêts et avances soumis à moratoire (accordés)</b>		<b>408 620</b>	<b>24 910</b>	<b>3 052</b>	<b>24 910</b>	<b>0</b>	-	-	-
données ménages		4 596	1 362	4 596	-	-	-	-	-
données prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels		3 409	1 126	3 409	-	-	-	-	-
données sociétés non financières		20 300	1 689	20 300	0	-	-	-	-
données petites et moyennes entreprises		12 598	1 413	12 598	0	-	-	-	-
données prêts collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels		2 670	1 117	2 670	-	-	-	-	-

(1) Conformément aux orientations de l'ABE sur les moratoires législatifs et non législatifs sur les remboursements de prêts appliqués en raison de la pandémie de Covid-19.

**TABLEAU 32 : INFORMATIONS SUR LES PRÊTS ET AVANCES NOUVELLEMENT CONSENTEIS FOURNIS DANS LE CADRE DES NOUVEAUX RÉGIMES DE GARANTIE PUBLIQUE APPLICABLES INTRODUITS EN RÉPONSE À LA CRISE COVID-19**

(En M EUR)	30.06.2022			
	Valeur comptable brute		Montant maximum de la garantie envisageable	Valeur comptable brute
	Total	dont restructurées	Garanties publiques reçues	Nouvelles expositions non performantes
<b>Prêts et avances nouvellement consentis soumis à des régimes de garantie publics</b>	<b>15 256</b>	<b>111</b>	<b>12 633</b>	<b>194</b>
dont ménages	3 940	-	-	54
dont prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	2	-	-	-
dont sociétés non financières	11 309	111	8 512	141
dont petites et moyennes entreprises	5 858	-	-	116
dont prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	61	-	-	-

Au 30 juin 2022, 15,3 milliards d'euros de prêts couverts via des mécanismes de garanties publiques ont été accordés par le groupe Société Générale à ses clients. Le montant des garanties associées à ces prêts s'élève à 12,6 milliards d'euros.

(En M EUR)	31.12.2021			
	Valeur comptable brute		Montant maximum de la garantie envisageable	Valeur comptable brute
	Total	dont restructurées	Garanties publiques reçues	Nouvelles expositions non performantes
<b>Prêts et avances nouvellement consentis soumis à des régimes de garantie publics</b>	<b>16 439</b>	<b>119</b>	<b>13 358</b>	<b>320</b>
dont ménages	4 177	-	-	27
dont prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	1	-	-	-
dont sociétés non financières	12 243	119	9 226	293
dont petites et moyennes entreprises	5 927	-	-	79
dont prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels	67	-	-	-

## 4.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CRÉDIT

### DÉFINITION DES MÉTRIQUES RÉGLEMENTAIRES

Les principales métriques utilisées dans les tableaux suivants sont :

- l'exposition, correspondant à la totalité des actifs (ex.: prêts, créances, produits à recevoir, etc.) qui sont liés à des transactions sur le marché ou avec un client et enregistrés dans le bilan et le hors bilan de la Banque ;
- l'EAD (*Exposure At Default*), correspondant à l'exposition (bilan et hors bilan) encourue par l'établissement financier en cas de défaut de la contrepartie. Sauf mention contraire, l'EAD est présentée post CRM (*Credit Risk Mitigation*), après prise en compte des garanties et des collatéraux. Les EAD en approche standard sont présentées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers ;

- les expositions pondérées en risque (*Risk-Weighted Assets*, RWA), calculées à partir des expositions et du niveau de risque qui leur est associé, lequel est fonction de la qualité de crédit des contreparties ;
- la perte attendue (*Expected Loss*, EL), correspondant à la perte susceptible d'être encourue compte tenu de la qualité du montage de la transaction et de toutes mesures prises pour atténuer le risque, telles que les sûretés réelles. Dans la méthode IRBA, l'équation suivante résume le rapport entre ces variables :  $EL = EAD \times PD \times LGD$  (sauf pour les créances en défaut).

### VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - SYNTHÈSE

**TABLEAU 33 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE**

(En M EUR)	30.06.2022								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	250 282	270 542	5 581	7 861	9 847	1 724	258 143	280 390	7 305
Établissements	50 473	42 555	6 266	4 798	20 815	4 656	55 271	63 370	10 923
Entreprises	408 678	266 400	111 658	46 483	29 627	27 379	455 161	296 027	139 037
Clientèle de détail	180 237	180 055	33 806	37 800	30 111	19 636	218 037	210 166	53 443
Autres	44 148	43 951	23 544	89 354	66 971	45 610	133 503	110 921	69 154
<b>TOTAL</b>	<b>933 819</b>	<b>803 503</b>	<b>180 855</b>	<b>186 296</b>	<b>157 371</b>	<b>99 005</b>	<b>1 120 115</b>	<b>960 874</b>	<b>279 861</b>

(En M EUR)	31.12.2021								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	244 975	265 460	6 755	8 494	10 511	1 753	253 469	275 971	8 508
Établissements	47 421	39 906	4 523	6 152	20 627	4 867	53 573	60 533	9 389
Entreprises	378 223	245 456	103 947	51 311	32 935	31 516	429 534	278 392	135 463
Clientèle de détail	177 329	177 250	30 629	39 624	33 015	21 510	216 954	210 266	52 139
Autres	48 312	47 690	27 893	82 859	61 566	43 986	131 171	109 256	71 879
<b>TOTAL</b>	<b>896 261</b>	<b>775 763</b>	<b>173 747</b>	<b>188 440</b>	<b>158 655</b>	<b>103 632</b>	<b>1 084 701</b>	<b>934 418</b>	<b>277 379</b>

## VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - DÉTAIL

**TABLEAU 34 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT ET EFFETS DE L'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CRM) (CR4)**

La notion de « facteur de conversion » (CCF) est le rapport entre la partie actuellement non prélevée d'une ligne de crédit qui pourrait être prélevée et serait donc exposée en cas de défaut et la partie actuellement non prélevée de cette ligne de crédit, l'importance de la ligne de crédit étant déterminée par la limite autorisée, à moins que la limite non autorisée soit supérieure.

La notion d'« atténuation du risque de crédit » (CRM) est une technique utilisée par un établissement pour réduire le risque de crédit associé à une ou des expositions qu'il conserve.

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

(En M EUR)	30.06.2022					
	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	RW moyen (%)
Catégories d'expositions	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	6 741	35	8 487	105	1 682	20%
Administrations régionales ou locales	541	61	844	35	190	22%
Entités du secteur public	245	3	202	1	110	54%
Banques multilatérales de développement	1 082	0	1 254	1	42	3%
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
Établissements	3 301	642	19 046	687	4 357	22%
Entreprises	36 543	9 242	26 668	2 958	27 379	92%
Clientèle de détail	31 000	6 377	28 852	1 259	19 636	65%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	29 501	1 542	13 214	187	6 117	46%
Expositions en défaut	2 715	210	2 405	63	2 679	109%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	236	113	192	42	351	150%
Obligations garanties	189	-	189	-	19	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	15	-	15	-	67	460%
Actions	1 352	-	1 352	-	1 123	83%
Autres éléments	36 979	5 519	36 979	5 519	34 401	81%
<b>TOTAL</b>	<b>150 440</b>	<b>23 742</b>	<b>139 699</b>	<b>10 857</b>	<b>98 152</b>	<b>65%</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
Catégories d'expositions	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	7 153	37	8 992	69	1 710	19%
Administrations régionales ou locales	633	137	895	74	265	27%
Entités du secteur public	255	15	227	0	130	57%
Banques multilatérales de développement	1 285	17	1 450	1	43	3%
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
Établissements	3 982	1 114	18 760	671	4 472	23%
Entreprises	39 775	11 189	29 704	3 232	31 516	96%
Clientèle de détail	32 513	6 690	31 331	1 684	21 510	65%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	31 868	1 588	16 715	165	7 357	44%
Expositions en défaut	2 753	322	2 391	191	2 881	112%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	210	82	162	36	297	150%
Obligations garanties	197	-	197	-	20	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	13	-	13	-	84	656%
Actions	1 195	-	1 195	-	884	74%
Autres éléments	32 352	4 696	32 352	4 688	32 154	87%
<b>TOTAL</b>	<b>154 185</b>	<b>25 888</b>	<b>144 385</b>	<b>10 811</b>	<b>103 323</b>	<b>67%</b>

**TABLEAU 35 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CR5)**

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

(En M EUR)	30.06.2022														Total	dont non notées	
	Pondération																
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%	Autres pondérations	Total	dont non notées
Administrations centrales et banques centrales	6 858	-	-	-	173	-	-	-	-	1 390	171	-	-	-	0	8 593	1 826
Administrations régionales ou locales	144	-	-	-	674	-	1	-	-	61	-	-	-	-	0	879	491
Entités du secteur public	0	-	-	-	116	-	0	-	-	87	-	-	-	-	0	203	192
Banques multilatérales de développement	1 213	-	-	-	-	-	-	-	-	42	-	-	-	-	1 255	66	
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	69	-	-	-	18 877	-	366	-	-	413	8	-	-	-	0	19 733	968
Entreprises	-	-	-	-	1 738	-	567	1 056	44	24 845	1 185	-	-	-	192	29 627	24 386
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	579	-	-	29 335	162	-	-	-	-	36	30 111	29 321
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	8 357	1 693	-	3 080	265	-	-	-	-	5	13 401	12 299
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 810	552	-	-	-	105	2 467	2 340
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	234	-	-	-	-	234	205
Obligations garanties	-	-	-	-	189	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	189	-
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	5	8	15	15
Expositions sur actions	30	-	-	-	-	-	-	-	-	954	-	61	-	-	307	1 352	1 352
Autres expositions	3 865	-	-	2	1 015	-	3 678	-	0	22 275	-	2 598	-	-	9 066	42 498	41 437
<b>TOTAL</b>	<b>12 177</b>	-	-	<b>190</b>	<b>22 593</b>	<b>8 936</b>	<b>6 304</b>	<b>1 056</b>	<b>32 460</b>	<b>52 305</b>	<b>2 150</b>	<b>2 659</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>9 719</b>	<b>150 556</b>	<b>114 897</b>

Catégories d'expositions	31.12.2021														Total	dont non notées		
	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%	Autres pondérations			
Administrations centrales et banques centrales	7 353	-	-	-	2	-	-	-	-	1 698	7	-	-	-	-	9 060	2 456	
Administrations régionales ou locales	174	-	-	-	652	-	1	-	-	140	-	-	-	-	2	969	546	
Entités du secteur public	0	-	-	-	121	-	0	-	-	105	-	-	-	-	0	227	203	
Banques multilatérales de développement	1 408	-	-	-	-	-	-	-	-	43	-	-	-	-	-	1 451	66	
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Établissements	328	-	-	-	17 985	-	461	-	-	657	0	-	-	-	0	19 431	1 039	
Entreprises	-	-	-	-	1 498	-	782	-	35	30 213	392	-	-	-	15	32 935	26 349	
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	1 714	-	-	31 089	176	-	-	-	-	37	33 015	32 202	
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	11 663	1 818	-	3 156	238	-	-	-	-	6	16 880	15 731	
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 838	673	-	-	-	72	2 582	2 448	
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	198	-	-	-	-	198	181	
Obligations garanties	-	-	-	197	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	197	-	
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	6	5	13	
Expositions sur actions	27	-	-	-	-	-	-	-	-	851	-	7	-	-	309	1 195	1 195	
Autres expositions	1 537	-	-	1	443	-	3 567	-	-	19 842	-	2 487	-	-	9 163	37 041	35 270	
<b>TOTAL</b>	<b>10 827</b>	-	-	<b>198</b>	<b>20 701</b>	<b>13 376</b>	<b>6 628</b>	-	<b>34 280</b>	<b>55 804</b>	<b>1 270</b>	<b>2 494</b>	-	-	<b>6</b>	<b>9 610</b>	<b>155 195</b>	<b>117 700</b>

**TABLEAU 36 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBA**

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de crédit et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA.

(En M EUR)	30.06.2022														
	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF		Exposition hors bilan avant CCF		CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
		avant CCF	hors bilan avant CCF	avant CCF	avant CCF										
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	234 057	1 216	69%	236 073	0,01%	401	0,77%	1	806	0,34%	1	(0)		
	0,00 à < 0,10	231 378	1 215	69%	232 972	0,01%	397	0,59%	1	390	0,17%	0	(0)		
	0,10 à < 0,15	2 679	1	44%	3 101	0,13%	4	13,99%	3	416	13,41%	1	(0)		
	0,15 à < 0,25	-	-	-	101	-	-	-	2	-	-	-	-		
	0,25 à < 0,50	1 541	323	75%	2 981	0,26%	10	12,66%	3	387	13,00%	1	(6)		
	0,50 à < 0,75	2 018	118	75%	4 907	0,50%	8	10,80%	2	1 053	21,46%	23	(0)		
	0,75 à < 2,50	3 497	632	73%	8 754	1,54%	12	10,06%	3	1 481	16,92%	8	(2)		
	0,75 à < 1,75	2 442	3	75%	4 942	1,10%	4	11,95%	3	1 048	21,21%	5	(1)		
	1,75 à < 2,50	1 055	629	73%	3 811	2,12%	8	7,62%	3	433	11,37%	3	(1)		
	2,50 à < 10,00	3 193	1 935	68%	10 557	5,13%	168	4,24%	3	802	7,59%	8	(4)		
	2,50 à < 5,00	2 341	1 733	67%	7 653	4,13%	160	3,31%	3	546	7,14%	5	(1)		
	5,00 à < 10,00	852	202	75%	2 904	7,76%	8	6,70%	3	255	8,79%	2	(3)		
	10,00 à < 100,00	1 113	529	80%	6 111	15,39%	25	5,63%	3	912	14,93%	17	(11)		
	10,00 à < 20,00	1 109	510	79%	3 339	11,64%	18	6,20%	3	715	21,42%	17	(5)		
	20,00 à < 30,00	4	19	100%	2 697	20,45%	7	5,07%	4	197	7,29%	1	(6)		
	30,00 à < 100,00	-	-	-	74	-	-	-	2	-	-	-	(0)		
	100,00 (défaut)	98	0	75%	1 033	100,00%	9	7,94%	2	137	13,30%	80	(81)		
	<b>Sous-total</b>	<b>245 516</b>	<b>4 752</b>	<b>71%</b>	<b>270 517</b>	<b>1,00%</b>	<b>633</b>	<b>1,66%</b>	<b>1</b>	<b>5 579</b>	<b>2,06%</b>	<b>137</b>	<b>(105)</b>		
Établissements	0,00 à < 0,15	31 065	10 251	66%	35 385	0,03%	2 636	25,62%	2	2 025	5,72%	3	(1)		
	0,00 à < 0,10	30 001	9 855	66%	33 668	0,03%	2 240	26,07%	2	1 780	5,29%	3	(1)		
	0,10 à < 0,15	1 064	396	62%	1 718	0,13%	396	16,83%	1	245	14,28%	1	(0)		
	0,15 à < 0,25	-	-	-	2	-	-	10,25%	4	0	3,43%	0	(0)		
	0,25 à < 0,50	825	910	57%	1 750	0,26%	360	22,74%	2	379	21,68%	1	(0)		
	0,50 à < 0,75	1 616	832	56%	1 150	0,50%	153	27,53%	2	604	52,54%	1	(0)		
	0,75 à < 2,50	750	568	46%	1 336	1,58%	121	25,34%	2	656	49,08%	4	(19)		
	0,75 à < 1,75	361	272	45%	706	1,10%	64	24,90%	2	335	47,47%	1	(1)		
	1,75 à < 2,50	389	296	47%	629	2,12%	57	25,83%	1	320	50,89%	3	(19)		
	2,50 à < 10,00	1 701	351	38%	1 580	5,12%	585	22,36%	2	814	51,52%	13	(3)		
	2,50 à < 5,00	858	260	34%	1 187	4,25%	554	20,13%	2	441	37,12%	5	(2)		
	5,00 à < 10,00	843	90	49%	393	7,76%	31	29,09%	1	373	95,01%	7	(1)		
	10,00 à < 100,00	878	569	59%	1 141	20,73%	74	31,69%	1	1 699	148,88%	64	(110)		
	10,00 à < 20,00	428	222	30%	467	12,16%	47	31,04%	1	443	94,72%	11	(2)		
	20,00 à < 30,00	450	347	77%	671	26,79%	27	32,19%	1	1 257	187,19%	54	(109)		
	30,00 à < 100,00	-	-	-	3	-	-	21,98%	1	0	4,54%	0	(0)		
	100,00 (défaut)	70	84	36%	209	100,00%	26	13,07%	3	87	41,65%	15	(27)		
	<b>Sous-total</b>	<b>36 905</b>	<b>13 566</b>	<b>63%</b>	<b>42 553</b>	<b>1,34%</b>	<b>3 955</b>	<b>25,52%</b>	<b>2</b>	<b>6 265</b>	<b>14,72%</b>	<b>101</b>	<b>(162)</b>		
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	1 218	836	65%	1 623	0,10%	4 082	36,26%	3	305	18,78%	1	(2)		
	0,00 à < 0,10	329	419	74%	623	0,04%	1 431	35,06%	3	79	12,76%	0	(1)		
	0,10 à < 0,15	889	417	56%	1 001	0,13%	2 651	37,01%	3	225	22,52%	1	(2)		
	0,15 à < 0,25	421	140	43%	383	0,16%	1 464	41,88%	3	107	27,87%	0	(0)		
	0,25 à < 0,50	2 152	1 029	55%	2 422	0,31%	5 502	37,75%	2	848	35,00%	3	(4)		
	0,50 à < 0,75	6 730	2 253	65%	7 496	0,56%	11 990	21,76%	2	2 764	36,87%	9	(12)		
	0,75 à < 2,50	12 008	2 236	56%	11 740	1,69%	18 954	29,38%	4	6 428	54,76%	57	(45)		
	0,75 à < 1,75	5 465	1 327	54%	5 318	1,15%	10 826	33,42%	4	2 892	54,39%	20	(17)		
	1,75 à < 2,50	6 543	910	58%	6 422	2,14%	8 128	26,03%	4	3 536	55,06%	36	(29)		
	2,50 à < 10,00	10 613	1 722	55%	9 066	4,61%	23 670	33,88%	3	7 247	79,94%	140	(157)		
	2,50 à < 5,00	8 288	1 443	54%	7 241	3,80%	17 840	34,15%	3	5 619	77,60%	94	(97)		
	5,00 à < 10,00	2 325	280	60%	1 825	7,82%	5 830	32,81%	3	1 628	89,21%	46	(60)		
	10,00 à < 100,00	2 640	279	48%	1 862	18,02%	7 793	34,08%	3	2 205	118,38%	113	(164)		
	10,00 à < 20,00	1 672	152	49%	1 181	13,27%	4 730	33,53%	3	1 278	108,21%	52	(86)		
	20,00 à < 30,00	818	99	42%	582	24,89%	2 576	34,01%	3	759	130,41%	47	(63)		
	30,00 à < 100,00	150	27	63%	100	34,17%	487	41,05%	2	168	168,75%	14	(15)		
	100,00 (défaut)	1 901	251	46%	1 699	100,00%	5 790	47,83%	2	2 474	145,65%	941	(845)		
	<b>Sous-total</b>	<b>37 685</b>	<b>8 747</b>	<b>58%</b>	<b>36 291</b>	<b>7,45%</b>	<b>79 245</b>	<b>31,03%</b>	<b>3</b>	<b>22 376</b>	<b>61,66%</b>	<b>1 264</b>	<b>(1 229)</b>		

30.06.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF		CCF moyen	EAD après CRM et après CCF		PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
		Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF		EAD après CRM et après CCF	PD moyenne								
Entreprises - Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	7 859	5 333	42%	9 967	0,25%	219	21,48%	3	1 186	11,90%	2	(2)	
	0,00 à < 0,10	4 352	2 006	40%	5 146	0,05%	126	22,13%	3	601	11,68%	1	(1)	
	0,10 à < 0,15	3 506	3 327	44%	4 821	0,46%	93	20,78%	2	586	12,15%	1	(1)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	5 883	3 934	53%	7 298	0,27%	155	17,06%	2	1 175	16,10%	3	(1)	
	0,50 à < 0,75	10 828	3 758	41%	11 611	0,53%	381	13,09%	4	3 685	31,74%	9	(5)	
	0,75 à < 2,50	18 364	9 140	38%	19 726	1,54%	941	12,80%	4	6 020	30,52%	40	(19)	
	0,75 à < 1,75	11 371	5 459	38%	12 069	1,14%	502	12,53%	4	3 618	29,98%	19	(9)	
	1,75 à < 2,50	6 993	3 681	37%	7 656	2,18%	439	13,22%	3	2 402	31,38%	21	(10)	
	2,50 à < 10,00	10 109	4 281	35%	9 472	4,33%	764	17,72%	3	4 007	42,30%	54	(112)	
	2,50 à < 5,00	8 256	3 638	34%	8 102	3,87%	646	16,95%	3	3 376	41,67%	42	(100)	
	5,00 à < 10,00	1 853	642	39%	1 370	7,05%	118	22,24%	2	630	46,02%	12	(11)	
	10,00 à < 100,00	2 475	1 269	44%	1 682	15,10%	146	18,25%	3	1 039	61,75%	36	(64)	
	10,00 à < 20,00	1 617	403	44%	1 331	13,30%	98	17,44%	3	727	54,64%	20	(41)	
	20,00 à < 30,00	859	866	44%	350	21,95%	48	21,32%	4	311	88,79%	15	(23)	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	1 609	57	47%	1 342	100,00%	91	45,28%	2	762	56,74%	561	(561)	
	<b>Sous-total</b>	<b>57 128</b>	<b>27 772</b>	<b>41%</b>	<b>61 098</b>	<b>3,95%</b>	<b>2 697</b>	<b>16,41%</b>	<b>3</b>	<b>17 874</b>	<b>29,26%</b>	<b>704</b>	<b>(764)</b>	
Entreprises - Autres	0,00 à < 0,15	34 269	97 197	44%	71 981	0,07%	4 817	35,00%	2	10 337	14,36%	17	(15)	
	0,00 à < 0,10	20 300	66 809	45%	47 060	0,04%	3 340	37,67%	2	5 231	11,12%	8	(8)	
	0,10 à < 0,15	13 969	30 389	41%	24 921	0,13%	1 477	29,96%	2	5 105	20,49%	9	(7)	
	0,15 à < 0,25	63	17	54%	68	0,16%	124	34,57%	2	20	29,65%	0	(0)	
	0,25 à < 0,50	12 232	25 236	44%	21 968	0,26%	6 123	29,66%	2	6 286	28,62%	15	(11)	
	0,50 à < 0,75	11 866	15 213	43%	17 013	0,50%	3 401	31,57%	2	10 858	63,82%	25	(15)	
	0,75 à < 2,50	17 055	15 460	45%	22 104	1,60%	6 533	30,88%	2	14 455	65,40%	94	(56)	
	0,75 à < 1,75	8 254	9 184	46%	11 613	1,11%	3 482	31,62%	2	6 813	58,67%	34	(20)	
	1,75 à < 2,50	8 800	6 276	43%	10 491	2,14%	3 051	30,06%	2	7 642	72,85%	60	(35)	
	2,50 à < 10,00	19 703	10 919	46%	22 977	4,32%	11 947	28,71%	2	17 195	74,84%	226	(479)	
	2,50 à < 5,00	16 779	8 874	45%	19 025	3,60%	10 144	28,34%	2	13 478	70,84%	159	(314)	
	5,00 à < 10,00	2 923	2 046	50%	3 952	7,80%	1 803	30,52%	2	3 717	94,06%	67	(165)	
	10,00 à < 100,00	5 477	1 691	44%	3 975	14,92%	2 983	32,47%	2	5 233	131,65%	155	(291)	
	10,00 à < 20,00	3 207	1 068	46%	2 927	12,37%	1 498	32,60%	2	3 759	128,43%	96	(206)	
	20,00 à < 30,00	2 246	607	40%	1 020	21,73%	1 444	32,00%	2	1 419	139,03%	56	(80)	
	30,00 à < 100,00	25	16	53%	28	32,94%	41	36,17%	2	56	200,43%	3	(5)	
	100,00 (défaut)	2 175	344	45%	1 893	100,00%	1 272	53,94%	2	1 951	103,09%	1 003	(1 004)	
	<b>Sous-total</b>	<b>102 839</b>	<b>166 078</b>	<b>44%</b>	<b>161 978</b>	<b>2,48%</b>	<b>37 200</b>	<b>32,62%</b>	<b>2</b>	<b>66 335</b>	<b>40,95%</b>	<b>1 535</b>	<b>(1 871)</b>	
Clientèle de détail - Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	17	2	100%	19	0,04%	15 456	13,96%	-	0	1,47%	0	(0)	
	0,00 à < 0,10	17	2	100%	19	0,04%	15 456	13,96%	-	0	1,47%	0	(0)	
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,15 à < 0,25	1	-	-	1	0,23%	15	13,18%	0	4,68%	0	(0)		
	0,25 à < 0,50	855	12	100%	868	0,27%	4 740	16,20%	57	6,56%	0	(0)		
	0,50 à < 0,75	1 758	28	100%	1 786	0,62%	28	9,88%	123	6,89%	1	(0)		
	0,75 à < 2,50	2 095	29	100%	2 124	1,19%	11 698	14,19%	327	15,39%	3	(1)		
	0,75 à < 1,75	1 720	27	100%	1 747	1,00%	9 006	14,13%	239	13,67%	2	(0)		
	1,75 à < 2,50	375	2	100%	377	2,07%	2 692	14,47%	88	23,33%	1	(1)		
	2,50 à < 10,00	460	8	100%	468	2,83%	160	15,53%	139	29,79%	2	(1)		
	2,50 à < 5,00	431	8	100%	439	2,56%	6	15,48%	124	28,38%	2	(1)		
	5,00 à < 10,00	29	0	100%	29	6,93%	154	16,34%	15	51,07%	0	(0)		
	10,00 à < 100,00	176	4	100%	181	15,77%	589	10,73%	83	45,85%	3	(1)		
	10,00 à < 20,00	161	4	100%	165	14,77%	509	10,23%	71	43,09%	3	(1)		
	20,00 à < 30,00	15	0	100%	15	26,83%	80	16,19%	11	76,27%	1	(0)		
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	128	1	100%	127	100,00%	593	32,43%	150	118,03%	34	(35)		
	<b>Sous-total</b>	<b>5 490</b>	<b>86</b>	<b>100%</b>	<b>5 573</b>	<b>3,72%</b>	<b>33 279</b>	<b>13,54%</b>	<b>879</b>	<b>15,78%</b>	<b>44</b>	<b>(38)</b>		

30.06.2022												
(En M EUR)	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail - Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME												
0,00 à < 0,15	31 817	1 087	100%	32 904	0,07%	542 474	13,98%		807	2,45%	3	(0)
0,00 à < 0,10	31 817	1 087	100%	32 904	0,07%	542 437	13,98%		807	2,45%	3	(0)
0,10 à < 0,15	0	-	-	0	0,15%	37	26,00%		0	10,22%	0	(0)
0,15 à < 0,25	28 734	897	83%	29 486	0,22%	87 801	14,53%		1 858	6,30%	9	(1)
0,25 à < 0,50	9 120	495	77%	9 411	0,41%	9 200	17,84%		1 187	12,61%	7	(2)
0,50 à < 0,75	14 175	606	79%	14 639	0,62%	118 207	10,58%		1 823	12,46%	9	(2)
0,75 à < 2,50	15 866	698	82%	16 415	1,67%	68 484	11,16%		2 933	17,87%	26	(16)
0,75 à < 1,75	5 706	461	74%	6 032	0,97%	58 462	17,64%		1 355	22,46%	10	(7)
1,75 à < 2,50	10 161	237	98%	10 382	2,08%	10 022	7,40%		1 578	15,20%	16	(10)
2,50 à < 10,00	6 087	191	92%	6 255	4,96%	30 757	12,32%		2 374	37,95%	35	(45)
2,50 à < 5,00	3 249	129	89%	3 358	3,25%	24 069	15,33%		1 332	39,66%	16	(19)
5,00 à < 10,00	2 838	62	99%	2 897	6,94%	6 688	8,83%		1 042	35,97%	19	(26)
10,00 à < 100,00	998	27	100%	1 022	17,87%	4 511	9,49%		536	52,50%	19	(16)
10,00 à < 20,00	854	25	100%	878	16,03%	1 736	9,00%		433	49,38%	13	(12)
20,00 à < 30,00	115	1	100%	115	24,42%	2 286	11,18%		77	66,74%	3	(2)
30,00 à < 100,00	29	0	100%	28	48,00%	489	17,60%		26	91,14%	2	(2)
100,00 (défaut)	890	2	93%	875	100,00%	6 851	28,65%		982	112,28%	211	(222)
<b>Sous-total</b>	<b>107 687</b>	<b>4 003</b>	<b>87%</b>	<b>111 007</b>	<b>1,67%</b>	<b>868 285</b>	<b>13,57%</b>		<b>12 500</b>	<b>11,26%</b>	<b>320</b>	<b>(304)</b>
Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles												
0,00 à < 0,15	85	1 143	41%	1 708	0,08%	1 874 268	52,23%		46	2,72%	1	(0)
0,00 à < 0,10	18	121	48%	1 236	0,07%	1 476 272	56,70%		33	2,66%	0	(0)
0,10 à < 0,15	66	1 022	40%	472	0,11%	397 996	40,51%		14	2,89%	0	(0)
0,15 à < 0,25	-	236	43%	101	0,24%	17 203	34,15%		4	4,41%	0	(0)
0,25 à < 0,50	95	188	42%	779	0,45%	178 247	54,72%		93	11,97%	2	(0)
0,50 à < 0,75	99	500	38%	287	0,60%	1 445 630	35,69%		222	77,11%	1	(1)
0,75 à < 2,50	319	408	39%	786	1,38%	1 131 012	45,36%		177	22,51%	5	(4)
0,75 à < 1,75	122	223	42%	523	1,13%	964 435	50,57%		117	22,30%	3	(1)
1,75 à < 2,50	197	185	35%	264	1,89%	166 577	35,03%		60	22,93%	2	(3)
2,50 à < 10,00	611	217	40%	1 039	4,93%	1 549 425	46,89%		598	57,52%	24	(15)
2,50 à < 5,00	277	145	40%	532	3,22%	852 194	46,00%		227	42,58%	8	(5)
5,00 à < 10,00	334	72	40%	507	6,72%	697 231	47,82%		371	73,21%	16	(10)
10,00 à < 100,00	329	22	38%	388	21,52%	535 615	44,38%		442	113,96%	36	(29)
10,00 à < 20,00	222	18	38%	266	14,32%	351 292	45,83%		289	108,49%	18	(15)
20,00 à < 30,00	28	2	38%	29	25,11%	94 286	38,39%		33	113,92%	3	(2)
30,00 à < 100,00	79	2	37%	93	40,97%	90 037	42,11%		121	129,57%	16	(12)
100,00 (défaut)	254	5	10%	251	100,00%	151 618	59,59%		174	69,37%	157	(157)
<b>Sous-total</b>	<b>1 792</b>	<b>2 719</b>	<b>40%</b>	<b>5 339</b>	<b>7,56%</b>	<b>6 883 018</b>	<b>49,09%</b>		<b>1 757</b>	<b>32,90%</b>	<b>225</b>	<b>(207)</b>
Clientèle de détail - Autres PME												
0,00 à < 0,15	93	2	99%	95	0,05%	373	12,09%		6	6,22%	0	(0)
0,00 à < 0,10	89	2	99%	91	0,05%	282	11,45%		5	5,62%	0	(0)
0,10 à < 0,15	4	-	0%	4	0,13%	91	26,80%		1	20,03%	0	(0)
0,15 à < 0,25	16	11	10%	28	0,22%	92	30,55%		3	10,86%	0	(0)
0,25 à < 0,50	2 802	399	90%	3 123	0,38%	75 081	21,84%		333	10,65%	3	(3)
0,50 à < 0,75	2 711	33	91%	2 712	0,58%	112 734	22,58%		1 558	57,43%	4	(5)
0,75 à < 2,50	9 566	605	85%	10 139	1,45%	190 676	24,94%		2 361	23,29%	38	(27)
0,75 à < 1,75	7 755	428	91%	8 138	1,30%	92 383	23,97%		1 755	21,56%	25	(17)
1,75 à < 2,50	1 811	176	71%	2 001	2,08%	98 293	28,90%		607	30,31%	13	(10)
2,50 à < 10,00	4 572	216	71%	4 725	5,02%	125 235	27,22%		1 719	36,38%	65	(86)
2,50 à < 5,00	2 483	149	63%	2 577	3,73%	102 718	27,16%		812	31,50%	27	(53)
5,00 à < 10,00	2 088	67	88%	2 147	6,56%	22 517	27,30%		907	42,25%	38	(33)
10,00 à < 100,00	1 296	119	61%	1 447	18,74%	68 105	29,91%		711	49,16%	80	(79)
10,00 à < 20,00	891	91	66%	1 011	12,88%	39 557	28,91%		429	42,42%	36	(38)
20,00 à < 30,00	213	23	46%	234	25,35%	14 282	36,43%		165	70,53%	21	(16)
30,00 à < 100,00	193	6	39%	202	40,50%	14 266	27,33%		117	58,15%	22	(25)
100,00 (défaut)	1 298	4	54%	1 282	100,00%	38 155	40,26%		781	60,93%	700	(700)
<b>Sous-total</b>	<b>22 355</b>	<b>1 390</b>	<b>82%</b>	<b>23 550</b>	<b>8,34%</b>	<b>610 451</b>	<b>25,81%</b>		<b>7 472</b>	<b>31,73%</b>	<b>890</b>	<b>(899)</b>

30.06.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Expo-sition initiale bilan avant CCF		CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisi-ons
		bilan avant CCF	hors bilan avant CCF										
Clientèle de détail - Autres non-PME	0,00 à < 0,15	1 765	97	87%	1 856	0,08%	40 392	18,64%		79	4,26%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	1 495	90	86%	1 585	0,08%	4 624	17,09%		58	3,69%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	270	7	100%	271	0,10%	35 768	27,74%		21	7,60%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	1 488	275	100%	1 763	0,18%	36 421	20,53%		142	8,04%	1	(1)
	0,25 à < 0,50	4 469	690	100%	5 149	0,39%	186 028	30,22%		1 000	19,43%	6	(9)
	0,50 à < 0,75	7 460	977	100%	8 361	0,60%	353 823	13,79%		1 960	23,45%	7	(11)
	0,75 à < 2,50	8 318	846	100%	9 132	1,35%	430 156	32,28%		3 474	38,05%	40	(35)
	0,75 à < 1,75	6 160	746	100%	6 873	1,12%	315 392	31,84%		2 433	35,41%	25	(22)
	1,75 à < 2,50	2 158	100	100%	2 259	2,06%	114 764	33,62%		1 041	46,07%	15	(13)
	2,50 à < 10,00	5 366	233	100%	5 599	4,25%	318 462	35,42%		3 017	53,88%	85	(71)
	2,50 à < 5,00	3 749	202	100%	3 950	3,24%	273 181	33,85%		1 977	50,05%	44	(33)
	5,00 à < 10,00	1 617	31	100%	1 649	6,68%	45 281	39,18%		1 040	63,06%	42	(38)
	10,00 à < 100,00	1 265	20	98%	1 286	24,94%	129 564	35,40%		1 033	80,36%	106	(129)
	10,00 à < 20,00	607	16	99%	622	13,52%	54 558	40,55%		497	79,90%	34	(45)
	20,00 à < 30,00	254	3	100%	257	24,00%	36 695	32,97%		213	82,95%	20	(25)
	30,00 à < 100,00	405	1	69%	406	43,02%	38 311	29,06%		323	79,43%	52	(59)
	100,00 (défaut)	1 439	7	98%	1 440	100,00%	128 184	52,83%		493	34,22%	857	(857)
<b>Sous-total</b>		<b>31 570</b>	<b>3 146</b>	<b>100%</b>	<b>34 586</b>	<b>6,35%</b>	<b>1 623 030</b>	<b>27,65%</b>		<b>11 198</b>	<b>32,38%</b>	<b>1 102</b>	<b>(1 111)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>648 966</b>	<b>232 258</b>	<b>48%</b>	<b>752 492</b>	<b>2,53%</b>	<b>10 141 793</b>	<b>16,42%</b>		<b>152 236</b>	<b>20,23%</b>	<b>6 322</b>	<b>(6 690)</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Perdes anticipées	Provisions
	Échelle de PD											
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	228 423	1 723	87%	230 603	0,01%	363	1,91%	1	1 351	0,59%	2
	0,00 à < 0,10	223 428	1 722	87%	225 187	0,01%	355	1,55%	1	568	0,25%	1
	0,10 à < 0,15	4 996	1	34%	5 416	0,13%	8	16,82%	3	783	14,46%	1
	0,15 à < 0,25	-	-	-	118	-	-	-	2	-	-	-
	0,25 à < 0,50	1 575	2	100%	2 828	0,26%	11	13,55%	3	384	13,60%	1
	0,50 à < 0,75	2 266	118	100%	5 951	0,50%	9	10,88%	3	1 017	17,10%	26
	0,75 à < 2,50	3 007	508	100%	8 331	1,55%	10	10,11%	3	1 484	17,82%	8
	0,75 à < 1,75	2 268	7	100%	4 635	1,10%	5	11,70%	3	1 062	22,92%	5
	1,75 à < 2,50	739	502	100%	3 696	2,12%	5	8,11%	3	422	11,42%	3
	2,50 à < 10,00	3 560	2 164	92%	10 770	4,98%	50	4,44%	3	1 395	12,95%	9
	2,50 à < 5,00	2 632	1 927	91%	7 997	4,01%	38	3,65%	3	1 142	14,28%	7
	5,00 à < 10,00	928	236	100%	2 773	7,76%	12	6,70%	3	253	9,12%	2
	10,00 à < 100,00	1 095	405	91%	5 853	16,32%	19	5,63%	3	998	17,06%	21
	10,00 à < 20,00	1 092	405	91%	2 888	12,55%	17	7,38%	3	834	28,87%	21
	20,00 à < 30,00	2	-	-	2 896	20,46%	2	4,02%	4	165	5,69%	1
	30,00 à < 100,00	-	-	-	69	-	-	-	3	-	-	-
	100,00 (défaut)	110	0	100%	973	100,00%	9	8,59%	3	122	12,55%	71
	<b>Sous-total</b>	<b>240 036</b>	<b>4 920</b>	<b>91%</b>	<b>265 428</b>	<b>1,00%</b>	<b>471</b>	<b>2,70%</b>	<b>1</b>	<b>6 752</b>	<b>2,54%</b>	<b>138 (105)</b>
Établissements	0,00 à < 0,15	29 144	9 564	62%	33 938	0,04%	2 526	23,48%	2	1 981	5,84%	3
	0,00 à < 0,10	26 896	9 148	61%	31 039	0,03%	2 130	24,46%	2	1 723	5,55%	2
	0,10 à < 0,15	2 248	416	82%	2 898	0,13%	396	13,00%	3	257	8,87%	0
	0,15 à < 0,25	-	-	-	1	-	-	5,10%	5	0	2,49%	0
	0,25 à < 0,50	752	649	67%	1 329	0,26%	372	23,61%	2	301	22,65%	1
	0,50 à < 0,75	2 254	932	67%	1 248	0,50%	163	24,24%	2	419	33,57%	1
	0,75 à < 2,50	708	514	67%	1 352	1,54%	110	26,72%	2	724	53,54%	4
	0,75 à < 1,75	363	224	50%	766	1,10%	58	25,78%	2	406	53,01%	1
	1,75 à < 2,50	345	290	80%	585	2,12%	52	27,94%	2	318	54,24%	3
	2,50 à < 10,00	1 707	483	34%	1 324	4,66%	293	17,94%	2	681	51,44%	9
	2,50 à < 5,00	951	286	38%	1 076	3,94%	261	15,12%	2	450	41,85%	4
	5,00 à < 10,00	756	197	28%	248	7,76%	32	30,16%	1	231	92,99%	5
	10,00 à < 100,00	513	171	35%	544	14,59%	73	22,70%	1	350	64,34%	10
	10,00 à < 20,00	461	97	25%	447	13,21%	42	19,26%	1	182	40,72%	4
	20,00 à < 30,00	52	74	49%	96	21,19%	31	38,47%	2	168	174,76%	6
	30,00 à < 100,00	-	-	-	1	-	-	45,00%	2	0	9,76%	0
	100,00 (défaut)	30	-	-	170	100,00%	14	13,75%	4	67	39,47%	10
	<b>Sous-total</b>	<b>35 107</b>	<b>12 313</b>	<b>61%</b>	<b>39 906</b>	<b>0,89%</b>	<b>3 551</b>	<b>23,38%</b>	<b>2</b>	<b>4 523</b>	<b>11,33%</b>	<b>38 (50)</b>
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	1 084	534	71%	1 338	0,10%	3 171	31,48%	3	238	17,78%	0
	0,00 à < 0,10	408	198	93%	563	0,05%	932	25,11%	3	67	11,87%	0
	0,10 à < 0,15	676	336	58%	775	0,13%	2 239	36,10%	3	171	22,08%	0
	0,15 à < 0,25	4 108	710	89%	4 618	0,20%	1 280	13,16%	1	351	7,61%	1
	0,25 à < 0,50	930	770	64%	1 102	0,30%	7 754	55,80%	3	560	50,82%	2
	0,50 à < 0,75	3 057	1 537	60%	3 234	0,53%	6 319	34,93%	3	1 383	42,77%	6
	0,75 à < 2,50	10 320	2 139	66%	10 052	1,53%	15 710	28,86%	4	5 428	54,00%	45
	0,75 à < 1,75	6 730	1 170	67%	6 579	1,18%	9 450	27,42%	4	3 289	49,99%	21
	1,75 à < 2,50	3 590	968	63%	3 473	2,19%	6 260	31,60%	3	2 139	61,59%	24
	2,50 à < 10,00	9 489	1 406	72%	8 073	4,58%	20 435	32,84%	3	6 431	79,65%	119
	2,50 à < 5,00	7 397	1 185	73%	6 450	3,78%	15 032	33,29%	3	5 083	78,81%	80
	5,00 à < 10,00	2 092	220	69%	1 623	7,74%	5 403	31,06%	3	1 347	83,02%	39
	10,00 à < 100,00	2 613	230	63%	1 881	17,41%	6 935	32,15%	3	2 084	110,78%	104
	10,00 à < 20,00	1 767	134	62%	1 274	13,19%	4 426	31,93%	3	1 331	104,44%	54
	20,00 à < 30,00	729	84	65%	544	25,41%	2 084	31,57%	2	652	119,81%	42
	30,00 à < 100,00	116	13	62%	63	33,55%	425	41,50%	2	102	160,50%	9
	100,00 (défaut)	1 745	209	52%	1 601	100,00%	5 282	47,75%	2	2 280	142,44%	801
	<b>Sous-total</b>	<b>33 345</b>	<b>7 535</b>	<b>68%</b>	<b>31 900</b>	<b>7,78%</b>	<b>66 886</b>	<b>30,39%</b>	<b>3</b>	<b>18 755</b>	<b>58,79%</b>	<b>1 079 (1 167)</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Expo-sition initiale bilan avant CCF		CCF moyen	EAD après CRM et après CCF		PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	Pertes RW moyen		Provi-sions
		Expo-sition hors bilan avant CCF	EAD après CRM et après CCF		PD moyenne	RWA					Pertes antici-pées		
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	6 324	5 103	51%	8 565	0,31%	750	19,63%	2	955	11,16%	2	
	0,00 à < 0,10	2 996	2 312	49%	4 046	0,05%	656	21,26%	3	455	11,25%	0	
	0,10 à < 0,15	3 328	2 792	53%	4 518	0,55%	94	18,17%	2	500	11,07%	1	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	5 645	3 416	42%	6 372	0,27%	164	15,76%	2	1 037	16,27%	3	
	0,50 à < 0,75	10 840	3 450	48%	11 275	0,53%	369	12,76%	4	2 675	23,73%	9	
	0,75 à < 2,50	15 734	8 056	45%	16 954	1,61%	971	13,01%	3	5 626	33,18%	38	
	0,75 à < 1,75	8 799	5 060	46%	9 427	1,15%	469	12,85%	3	3 121	33,11%	16	
	1,75 à < 2,50	6 935	2 997	44%	7 527	2,18%	502	13,22%	3	2 505	33,28%	22	
	2,50 à < 10,00	8 960	3 841	48%	8 874	4,32%	744	16,25%	3	3 739	42,13%	44	
	2,50 à < 5,00	7 212	3 097	47%	7 527	3,82%	632	15,15%	3	3 183	42,29%	34	
	5,00 à < 10,00	1 748	744	52%	1 347	7,11%	112	22,41%	2	556	41,28%	11	
	10,00 à < 100,00	1 322	403	76%	1 358	16,57%	115	15,10%	3	959	70,64%	31	
	10,00 à < 20,00	731	115	63%	782	12,09%	75	15,64%	3	624	79,84%	18	
	20,00 à < 30,00	591	288	81%	576	22,66%	40	14,36%	3	335	58,14%	14	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	1 321	70	80%	1 119	100,00%	89	56,43%	2	612	54,69%	563	
	<b>Sous-total</b>	<b>50 146</b>	<b>24 340</b>	<b>47%</b>	<b>54 516</b>	<b>3,86%</b>	<b>3 202</b>	<b>15,79%</b>	<b>3</b>	<b>15 604</b>	<b>28,62%</b>	<b>689</b>	<b>(758)</b>
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	31 928	87 658	47%	66 826	0,07%	4 424	32,30%	2	10 440	15,62%	14	
	0,00 à < 0,10	21 039	61 535	48%	46 196	0,04%	2 969	33,22%	2	5 745	12,44%	6	
	0,10 à < 0,15	10 889	26 123	43%	20 630	0,13%	1 455	30,23%	2	4 695	22,76%	8	
	0,15 à < 0,25	46	24	64%	51	0,17%	88	35,19%	2	14	28,01%	0	
	0,25 à < 0,50	12 076	22 129	44%	19 988	0,26%	1 655	29,94%	3	6 805	34,05%	15	
	0,50 à < 0,75	11 704	16 137	45%	17 577	0,50%	2 633	29,16%	2	7 872	44,79%	24	
	0,75 à < 2,50	17 961	15 747	44%	21 646	1,58%	5 775	33,01%	2	13 524	62,48%	86	
	0,75 à < 1,75	8 843	9 230	45%	11 708	1,11%	3 190	29,82%	2	6 741	57,58%	34	
	1,75 à < 2,50	9 118	6 517	43%	9 939	2,14%	2 585	36,76%	2	6 783	68,25%	52	
	2,50 à < 10,00	17 208	10 312	54%	20 077	4,52%	9 323	30,45%	2	19 149	95,38%	227	
	2,50 à < 5,00	14 432	8 514	51%	16 291	3,75%	7 404	29,98%	2	15 420	94,66%	160	
	5,00 à < 10,00	2 775	1 798	66%	3 786	7,83%	1 919	32,46%	2	3 729	98,50%	68	
	10,00 à < 100,00	5 980	2 594	61%	3 685	15,24%	2 572	31,15%	2	4 865	132,01%	155	
	10,00 à < 20,00	2 997	1 057	71%	2 620	12,64%	1 650	32,33%	2	3 410	130,18%	92	
	20,00 à < 30,00	2 954	1 533	54%	1 045	21,41%	870	28,10%	2	1 421	135,96%	61	
	30,00 à < 100,00	29	3	88%	20	33,99%	52	35,60%	3	33	166,71%	2	
	100,00 (défaut)	2 521	429	60%	2 207	100,00%	1 369	49,44%	2	2 048	92,80%	1 156	
	<b>Sous-total</b>	<b>99 424</b>	<b>155 028</b>	<b>47%</b>	<b>152 058</b>	<b>2,77%</b>	<b>27 839</b>	<b>31,71%</b>	<b>2</b>	<b>64 718</b>	<b>42,56%</b>	<b>1 678</b>	<b>(1 977)</b>
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	17	2	100%	19	0,04%	15 671	13,97%		0	1,47%	0	
	0,00 à < 0,10	17	2	100%	19	0,04%	15 671	13,97%		0	1,47%	0	
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,15 à < 0,25	1	-	-	1	0,24%	13	13,39%		0	4,88%	0	
	0,25 à < 0,50	816	9	100%	825	0,27%	4 713	16,19%		54	6,56%	0	
	0,50 à < 0,75	1 748	26	100%	1 774	0,62%	32	9,87%		122	6,87%	1	
	0,75 à < 2,50	2 139	28	100%	2 167	1,04%	12 056	15,04%		330	15,24%	3	
	0,75 à < 1,75	2 138	28	100%	2 166	1,04%	9 511	15,05%		330	15,25%	3	
	1,75 à < 2,50	1	-	-	1	2,14%	2 545	5,34%		0	8,78%	0	
	2,50 à < 10,00	530	9	100%	539	2,83%	211	15,62%		161	29,91%	2	
	2,50 à < 5,00	498	9	100%	506	2,57%	11	15,58%		145	28,57%	2	
	5,00 à < 10,00	33	0	100%	33	6,90%	200	16,22%		17	50,62%	0	
	10,00 à < 100,00	200	3	100%	203	15,46%	649	10,45%		90	44,12%	3	
	10,00 à < 20,00	188	3	100%	191	14,72%	576	10,08%		80	42,04%	3	
	20,00 à < 30,00	12	0	100%	12	26,83%	73	16,19%		9	76,27%	1	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	138	0	100%	135	100,00%	601	31,90%		171	126,45%	35	
	<b>Sous-total</b>	<b>5 590</b>	<b>76</b>	<b>100%</b>	<b>5 663</b>	<b>3,85%</b>	<b>33 946</b>	<b>13,88%</b>	<b>929</b>	<b>16,40%</b>	<b>45</b>	<b>(39)</b>	

31.12.2021

(En M EUR)	31.12.2021											
	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	EAD après CRM et après CCF	CCF moyen	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées
Clientèle de détail - Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	31 049	1 004	100%	32 049	0,07%	595 987	13,99%		824	2,57%	3
	0,00 à < 0,10	31 049	1 004	100%	32 049	0,07%	541 050	13,99%		824	2,57%	3
	0,10 à < 0,15	0	0	100%	0	0,18%	54 937	20,38%		0	8,01%	0
	0,15 à < 0,25	27 828	867	100%	28 534	0,22%	32 754	14,51%		1 855	6,50%	9
	0,25 à < 0,50	8 769	487	100%	9 045	0,41%	8 769	17,90%		1 162	12,84%	7
	0,50 à < 0,75	14 045	732	100%	14 568	0,62%	122 814	10,78%		1 471	10,10%	10
	0,75 à < 2,50	15 635	680	100%	16 162	1,60%	70 440	11,62%		2 924	18,10%	25
	0,75 à < 1,75	7 108	464	100%	7 440	1,03%	61 072	17,91%		1 788	24,03%	14
	1,75 à < 2,50	8 527	217	100%	8 722	2,08%	9 368	6,26%		1 137	13,03%	11
	2,50 à < 10,00	6 151	195	100%	6 320	4,95%	31 327	12,43%		2 540	40,19%	36
	2,50 à < 5,00	3 308	133	100%	3 419	3,27%	24 534	15,49%		1 473	43,07%	17
	5,00 à < 10,00	2 843	62	100%	2 901	6,94%	6 793	8,82%		1 068	36,80%	19
	10,00 à < 100,00	983	24	100%	1 004	17,80%	4 522	9,33%		532	53,00%	18
	10,00 à < 20,00	848	22	100%	869	16,06%	1 741	8,93%		439	50,56%	13
	20,00 à < 30,00	109	2	100%	109	24,48%	992	10,35%		67	61,89%	3
	30,00 à < 100,00	27	0	100%	27	47,07%	1 789	18,15%		26	96,33%	2
	100,00 (défault)	951	3	100%	928	100,00%	7 329	27,89%		841	90,64%	212
	<b>Sous-total</b>	<b>105 411</b>	<b>3 991</b>	<b>100%</b>	<b>108 611</b>	<b>1,74%</b>	<b>873 942</b>	<b>13,65%</b>		<b>12 150</b>	<b>11,19%</b>	<b>319</b> <b>(293)</b>
Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	85	1 139	64%	1 714	0,08%	1 646 029	52,25%		47	2,72%	1
	0,00 à < 0,10	17	122	75%	1 250	0,07%	1 476 350	56,65%		33	2,66%	0
	0,10 à < 0,15	68	1 017	63%	463	0,11%	169 679	40,28%		13	2,87%	0
	0,15 à < 0,25	-	232	64%	92	0,24%	234 758	34,27%		4	4,42%	0
	0,25 à < 0,50	95	187	65%	785	0,45%	177 713	54,71%		94	11,97%	2
	0,50 à < 0,75	100	505	56%	285	0,60%	1 454 219	35,64%		28	9,83%	1
	0,75 à < 2,50	323	407	57%	799	1,38%	1 143 085	45,57%		180	22,56%	5
	0,75 à < 1,75	125	220	63%	533	1,13%	975 328	50,82%		119	22,36%	3
	1,75 à < 2,50	199	186	50%	266	1,89%	167 757	35,05%		61	22,94%	2
	2,50 à < 10,00	613	215	59%	1 042	4,91%	1 548 019	46,91%		600	57,56%	24
	2,50 à < 5,00	280	142	58%	538	3,20%	855 015	46,16%		231	43,00%	8
	5,00 à < 10,00	333	73	62%	504	6,73%	693 004	47,71%		368	73,09%	16
	10,00 à < 100,00	351	22	65%	407	21,92%	549 476	44,17%		463	113,70%	38
	10,00 à < 20,00	230	19	63%	273	14,32%	175 133	45,95%		297	108,76%	18
	20,00 à < 30,00	28	2	72%	29	25,14%	192 314	38,55%		33	114,51%	3
	30,00 à < 100,00	93	1	77%	105	40,80%	182 029	41,09%		133	126,35%	17
	100,00 (défault)	277	4	22%	273	100,00%	158 751	60,30%		126	46,16%	178
	<b>Sous-total</b>	<b>1 844</b>	<b>2 710</b>	<b>61%</b>	<b>5 398</b>	<b>8,00%</b>	<b>6 912 050</b>	<b>49,20%</b>		<b>1 542</b>	<b>28,57%</b>	<b>248</b> <b>(226)</b>
Clientèle de détail - Autres PME	0,00 à < 0,15	89	2	100%	90	0,07%	484	14,45%		2	2,59%	0
	0,00 à < 0,10	81	2	100%	83	0,06%	271	11,75%		2	1,85%	0
	0,10 à < 0,15	8	-	-	8	0,13%	213	43,82%		1	10,61%	0
	0,15 à < 0,25	16	11	99%	28	0,23%	299	30,63%		3	10,87%	0
	0,25 à < 0,50	2 885	465	100%	3 309	0,37%	77 001	21,50%		345	10,41%	3
	0,50 à < 0,75	2 872	32	100%	2 904	0,57%	124 819	21,85%		397	13,66%	4
	0,75 à < 2,50	9 575	620	99%	10 176	1,44%	200 149	24,67%		2 336	22,96%	37
	0,75 à < 1,75	7 809	453	99%	8 222	1,30%	96 806	23,92%		1 766	21,48%	26
	1,75 à < 2,50	1 767	167	99%	1 954	2,05%	103 343	27,84%		570	29,17%	11
	2,50 à < 10,00	4 243	209	99%	4 478	4,99%	120 978	26,03%		1 758	39,25%	58
	2,50 à < 5,00	2 307	141	99%	2 481	3,70%	99 203	25,67%		921	37,15%	24
	5,00 à < 10,00	1 936	67	99%	1 997	6,59%	21 775	26,47%		836	41,86%	34
	10,00 à < 100,00	1 148	100	100%	1 289	18,75%	60 068	29,00%		616	47,82%	69
	10,00 à < 20,00	788	73	100%	890	13,07%	34 721	28,10%		369	41,39%	31
	20,00 à < 30,00	198	21	100%	230	25,32%	13 115	34,76%		155	67,32%	20
	30,00 à < 100,00	161	5	100%	168	39,78%	12 232	25,91%		93	55,13%	18
	100,00 (défault)	1 283	5	57%	1 262	100,00%	39 732	41,73%		479	37,93%	706
	<b>Sous-total</b>	<b>22 111</b>	<b>1 443</b>	<b>99%</b>	<b>23 537</b>	<b>8,08%</b>	<b>623 530</b>	<b>25,26%</b>		<b>5 935</b>	<b>25,22%</b>	<b>876</b> <b>(892)</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Expo-sition initiale		EAD après CRM et après CCF moyen	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	Pertes RW moyen			Provi-sions
		bilan avant CCF	hors bilan avant CCF						antici-pées			
Clientèle de détail - Autres non-PME	0,00 à < 0,15	1 772	49	100%	1 815	0,09%	78 675	19,37%	85	4,70%	0	
	0,00 à < 0,10	1 472	45	100%	1 518	0,09%	4 181	17,62%	63	4,14%	0	
	0,10 à < 0,15	300	4	100%	297	0,10%	74 494	28,30%	23	7,58%	0	
	0,15 à < 0,25	7 284	1 260	97%	8 501	0,20%	92 564	13,35%	474	5,58%	2	
	0,25 à < 0,50	3 737	535	100%	4 262	0,40%	109 410	34,00%	924	21,68%	5	
	0,50 à < 0,75	2 392	167	95%	2 551	0,62%	340 553	34,35%	742	29,10%	5	
	0,75 à < 2,50	7 768	798	100%	8 546	1,36%	441 732	31,75%	3 229	37,78%	38	
	0,75 à < 1,75	5 911	712	100%	6 601	1,15%	324 999	30,42%	2 262	34,26%	23	
	1,75 à < 2,50	1 858	86	100%	1 944	2,06%	116 733	36,27%	967	49,75%	14	
	2,50 à < 10,00	5 257	340	100%	5 597	4,23%	329 660	34,67%	3 015	53,87%	83	
	2,50 à < 5,00	3 729	308	100%	4 037	3,29%	278 612	33,22%	2 050	50,77%	44	
	5,00 à < 10,00	1 528	32	100%	1 560	6,68%	51 048	38,43%	966	61,90%	39	
	10,00 à < 100,00	1 204	36	59%	1 225	25,18%	130 307	34,42%	960	78,37%	99	
	10,00 à < 20,00	564	34	55%	583	13,58%	54 226	39,60%	456	78,23%	31	
	20,00 à < 30,00	239	2	100%	241	23,85%	48 769	32,71%	198	82,22%	19	
	30,00 à < 100,00	400	1	100%	401	42,86%	27 312	27,90%	306	76,25%	49	
	100,00 (défaut)	1 545	7	99%	1 545	100,00%	137 827	51,38%	643	41,63%	919	
	<b>Sous-total</b>	<b>30 960</b>	<b>3 191</b>	<b>98%</b>	<b>34 041</b>	<b>6,63%</b>	<b>1 660 728</b>	<b>28,44%</b>	<b>10 073</b>	<b>29,59%</b>	<b>1 151</b>	<b>(1 167)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>623 975</b>	<b>215 549</b>	<b>52%</b>	<b>721 058</b>	<b>2,57%</b>	<b>10 206 145</b>	<b>16,21%</b>	<b>140 981</b>	<b>19,55%</b>	<b>6 261</b>	<b>(6 673)</b>

**TABLEAU 37 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBF**

30.06.2022													
(En M EUR)	Expo-sition initiale bilan avant CCF	Expo-sition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF moyenne	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions	
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	13	-	13	0,01%	7	44,86%	3	1	9,72%	0	(0)	
	0,00 à < 0,10	13	-	13	0,01%	7	44,87%	3	1	9,72%	0	(0)	
	0,10 à < 0,15	-	-	0	-	-	40,00%	3	0	8,63%	-	-	
	0,15 à < 0,25	-	-	0	-	-	40,43%	3	0	6,65%	-	-	
	0,25 à < 0,50	-	-	0	-	-	41,30%	3	0	6,79%	-	-	
	0,50 à < 0,75	-	-	0	-	-	41,13%	3	0	8,17%	-	(0)	
	0,75 à < 2,50	-	-	1	-	-	40,73%	3	0	7,32%	0	(0)	
	0,75 à < 1,75	-	-	0	-	-	40,48%	3	0	7,18%	0	(0)	
	1,75 à < 2,50	-	-	0	-	-	41,20%	3	0	7,58%	0	(0)	
	2,50 à < 10,00	-	-	7	-	-	41,28%	3	1	7,27%	0	(0)	
	2,50 à < 5,00	-	-	5	-	-	41,27%	3	0	7,40%	0	(0)	
	5,00 à < 10,00	-	-	2	-	-	41,30%	3	0	6,99%	0	(0)	
	10,00 à < 100,00	-	-	2	-	-	41,32%	3	0	6,92%	0	(0)	
	10,00 à < 20,00	-	-	1	-	-	41,18%	3	0	6,81%	0	(0)	
	20,00 à < 30,00	-	-	1	-	-	41,57%	3	0	7,13%	0	(0)	
	30,00 à < 100,00	-	-	0	-	-	41,98%	3	0	7,22%	-	(0)	
	100,00 (défaut)	-	-	1	-	-	41,57%	3	0	8,97%	0	(0)	
	<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>0,01%</b>	<b>7</b>	<b>43,20%</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>8,66%</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	
Établissements	0,00 à < 0,15	1	-	1	0,04%	17	44,29%	3	0	19,39%	0	(0)	
	0,00 à < 0,10	1	-	1	0,03%	14	44,35%	3	0	16,69%	0	(0)	
	0,10 à < 0,15	0	-	0	0,13%	3	43,84%	3	0	40,61%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,50 à < 0,75	1	-	1	0,50%	4	44,00%	3	1	102,66%	0	(0)	
	0,75 à < 2,50	0	-	0	2,12%	1	40,00%	3	0	121,06%	0	(0)	
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1,75 à < 2,50	0	-	0	2,12%	1	40,00%	3	0	121,06%	0	(0)	
	2,50 à < 10,00	0	-	0	5,62%	2	45,00%	3	0	195,86%	0	(0)	
	2,50 à < 5,00	0	-	0	3,26%	1	45,00%	3	0	169,80%	0	(0)	
	5,00 à < 10,00	0	-	0	7,76%	1	45,00%	3	0	219,48%	0	(0)	
	10,00 à < 100,00	0	-	0	11,42%	1	40,00%	3	0	210,02%	0	-	
	10,00 à < 20,00	0	-	0	11,42%	1	40,00%	3	0	210,02%	0	-	
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>0,30%</b>	<b>25</b>	<b>44,14%</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>60,11%</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	69	3	75%	72	0,13%	279	41,25%	3	16	22,30%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	1	-	-	1	0,06%	7	40,02%	3	0	12,55%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	68	3	75%	71	0,13%	272	41,26%	3	16	22,40%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	102	12	75%	111	0,16%	505	41,34%	3	29	26,05%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	171	11	75%	179	0,29%	715	41,26%	3	64	35,84%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	305	50	75%	341	0,55%	1 546	41,49%	3	178	52,05%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	724	66	75%	773	1,61%	3 400	41,83%	3	503	65,10%	4	(2)
	0,75 à < 1,75	441	42	75%	472	1,19%	2 230	41,78%	3	285	60,27%	2	(1)
	1,75 à < 2,50	283	24	75%	301	2,28%	1 170	41,90%	3	219	72,67%	2	(1)
	2,50 à < 10,00	729	60	75%	764	4,54%	5 296	41,78%	3	647	84,65%	13	(6)
	2,50 à < 5,00	558	49	75%	591	3,69%	4 037	41,92%	3	477	80,71%	8	(3)
	5,00 à < 10,00	170	11	75%	173	7,47%	1 259	41,29%	3	170	98,14%	5	(2)
	10,00 à < 100,00	174	2	75%	173	17,06%	1 420	41,42%	3	206	119,19%	10	(7)
	10,00 à < 20,00	123	2	75%	122	13,37%	889	41,27%	3	145	118,11%	6	(5)
	20,00 à < 30,00	42	0	75%	41	24,35%	407	42,10%	3	47	112,90%	3	(2)
	30,00 à < 100,00	9	0	75%	9	33,53%	124	40,32%	3	15	161,86%	1	(1)
	100,00 (défaut)	97	1	75%	96	100,00%	946	42,06%	3	2	1,85%	40	(48)
	<b>Sous-total</b>	<b>2 370</b>	<b>205</b>	<b>75%</b>	<b>2 509</b>	<b>6,99%</b>	<b>14 107</b>	<b>41,67%</b>	<b>3</b>	<b>1 645</b>	<b>65,55%</b>	<b>68</b>	<b>(64)</b>

30.06.2022

(En M EUR)													
	Échelle de PD	Expo-sition initiale bilan avant CCF	Expo-sition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Prov-i-sions
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	855	4	75%	858	0,06%	484	41,00%	3	186	21,68%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	730	2	75%	731	0,05%	284	40,92%	3	143	19,59%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	126	2	75%	127	0,13%	200	41,49%	3	43	33,73%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	5	0	75%	6	0,16%	45	40,62%	3	2	37,74%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	231	9	75%	238	0,26%	339	42,02%	3	118	49,70%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	372	5	75%	377	0,51%	495	40,92%	3	267	70,82%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	819	39	75%	844	1,57%	1 232	42,31%	3	788	93,37%	5	(6)
	0,75 à < 1,75	527	30	75%	546	1,15%	669	42,81%	3	454	83,13%	2	(4)
	1,75 à < 2,50	291	9	75%	298	2,34%	563	41,40%	3	334	112,12%	3	(2)
	2,50 à < 10,00	701	19	75%	717	4,73%	2 399	41,66%	3	990	138,08%	13	(10)
	2,50 à < 5,00	544	13	75%	552	3,83%	1 987	41,77%	3	726	131,45%	8	(5)
	5,00 à < 10,00	157	6	75%	165	7,76%	412	41,31%	3	264	160,34%	5	(5)
	10,00 à < 100,00	151	1	75%	153	15,36%	519	41,18%	3	294	191,90%	9	(7)
	10,00 à < 20,00	115	1	75%	117	12,46%	339	41,17%	3	221	188,75%	6	(4)
	20,00 à < 30,00	33	0	75%	33	23,73%	169	41,32%	3	65	198,25%	3	(2)
	30,00 à < 100,00	4	-	-	4	32,96%	11	40,27%	3	9	235,00%	0	(0)
	100,00 (défaut)	35	-	-	35	100,00%	222	41,11%	3	0	0,12%	14	(15)
<b>Sous-total</b>		<b>3 170</b>	<b>78</b>	<b>75%</b>	<b>3 228</b>	<b>3,36%</b>	<b>5 735</b>	<b>41,56%</b>	<b>3</b>	<b>2 646</b>	<b>81,97%</b>	<b>42</b>	<b>(38)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 555</b>	<b>283</b>	<b>75%</b>	<b>5 764</b>	<b>4,92%</b>	<b>19 874</b>	<b>41,62%</b>	<b>3</b>	<b>4 294</b>	<b>74,49%</b>	<b>110</b>	<b>(102)</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Expo-sition initiale bilan avant CCF	Expo-sition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF		PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
					Expo-sition initiale bilan avant CCF	EAD après CRM et après CCF							
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	19	-		19	0,01%	10	44,90%	3	2	9,72%	0	
	0,00 à < 0,10	19	-		19	0,01%	10	44,90%	3	2	9,72%	0	
	0,10 à < 0,15	-	-		0	0,00%	-	41,52%	3	0	8,96%	-	
	0,15 à < 0,25	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	-	-		0	0,00%	-	41,38%	3	0	6,86%	-	
	0,50 à < 0,75	-	-		2	0,00%	-	2,78%	3	0	0,46%	-	
	0,75 à < 2,50	-	-		1	0,01%	-	41,38%	3	0	7,50%	0	
	0,75 à < 1,75	-	-		0	0,01%	-	41,38%	3	0	7,62%	0	
	1,75 à < 2,50	-	-		0	0,01%	-	41,38%	3	0	7,30%	0	
	2,50 à < 10,00	0	-		8	2,46%	1	41,49%	3	1	7,54%	0	
	2,50 à < 5,00	0	-		6	3,26%	1	41,61%	3	0	7,74%	0	
	5,00 à < 10,00	-	-		2		-	41,11%	3	0	6,92%	0	
	10,00 à < 100,00	-	-		2		-	41,32%	3	0	6,93%	0	
	10,00 à < 20,00	-	-		1		-	41,17%	3	0	6,90%	0	
	20,00 à < 30,00	-	-		1		-	41,68%	3	0	7,02%	0	
	30,00 à < 100,00	-	-		0		-	41,66%	3	0	7,01%	-	
	100,00 (défaut)	-	-		2		-	41,35%	3	0	8,92%	0	
	<b>Sous-total</b>	<b>19</b>	-		<b>32</b>	<b>0,58%</b>	<b>11</b>	<b>41,57%</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8,50%</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>
Établissements	0,00 à < 0,15	0	-		0	0,05%	12	43,38%	3	0	24,92%	0	
	0,00 à < 0,10	0	-		0	0,03%	9	43,53%	3	0	20,03%	0	
	0,10 à < 0,15	0	-		0	0,13%	3	42,82%	3	0	43,68%	0	
	0,15 à < 0,25	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	0	-		0	0,26%	2	40,00%	3	0	54,84%	0	
	0,50 à < 0,75	1	-		-	0,50%	1	0,00%	-	-	0,00%	-	
	0,75 à < 2,50	0	-		0	2,12%	1	40,58%	3	0	122,83%	0	
	0,75 à < 1,75	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	1,75 à < 2,50	0	-		0	2,12%	1	40,58%	3	0	122,83%	0	
	2,50 à < 10,00	0	-		0	5,73%	2	45,00%	3	0	197,12%	0	
	2,50 à < 5,00	0	-		0	3,26%	1	45,00%	3	0	169,81%	0	
	5,00 à < 10,00	0	-		0	7,76%	1	45,00%	3	0	219,49%	0	
	10,00 à < 100,00	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	10,00 à < 20,00	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	20,00 à < 30,00	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	30,00 à < 100,00	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	-	-		-		-	-	-	-	-	-	
	<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	-		<b>0</b>	<b>0,40%</b>	<b>18</b>	<b>43,26%</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>37,34%</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	74	6	100%	78	0,12%	246	41,22%	3	18	22,89%	0	
	0,00 à < 0,10	6	-		6	0,04%	11	40,97%	3	1	16,30%	0	
	0,10 à < 0,15	68	6	100%	72	0,13%	235	41,24%	3	17	23,39%	0	
	0,15 à < 0,25	87	10	100%	95	0,16%	466	41,24%	3	24	24,82%	0	
	0,25 à < 0,50	146	17	100%	159	0,29%	603	41,72%	3	60	37,36%	0	
	0,50 à < 0,75	279	21	100%	295	0,55%	1 291	41,25%	3	140	47,59%	1	
	0,75 à < 2,50	630	58	100%	671	1,59%	2 950	41,67%	3	439	65,43%	4	
	0,75 à < 1,75	396	36	100%	421	1,20%	1 893	41,52%	3	263	62,41%	2	
	1,75 à < 2,50	234	21	100%	250	2,24%	1 057	41,92%	3	176	70,52%	2	
	2,50 à < 10,00	728	38	100%	748	4,53%	4 952	41,65%	3	630	84,32%	12	
	2,50 à < 5,00	565	32	100%	585	3,73%	3 768	41,79%	3	468	80,02%	8	
	5,00 à < 10,00	163	6	100%	163	7,40%	1 184	41,16%	3	163	99,73%	4	
	10,00 à < 100,00	182	3	100%	182	17,24%	1 471	41,28%	3	225	123,53%	10	
	10,00 à < 20,00	124	3	100%	125	13,33%	944	41,10%	3	154	123,41%	6	
	20,00 à < 30,00	50	0	100%	50	24,51%	414	41,87%	3	59	119,42%	3	
	30,00 à < 100,00	8	0	100%	8	33,66%	113	40,32%	3	12	151,45%	1	
	100,00 (défaut)	88	1	100%	87	100,00%	873	42,01%	3	2	2,04%	36	
	<b>Sous-total</b>	<b>2 214</b>	<b>153</b>	<b>100%</b>	<b>2 315</b>	<b>7,13%</b>	<b>12 852</b>	<b>41,56%</b>	<b>3</b>	<b>1 538</b>	<b>66,43%</b>	<b>63</b>	<b>(60)</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Expo- si- tion initiale bilan avant CCF		CCF moyen	EAD après CRM et après CCF		PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	Pertes RW moyen anticipées		Provi- sions
		Expo- si- tion hors bilan avant CCF			EAD	après CRM et après CCF					RWA	Pertes RW moyen anticipées	
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	1 014	10	100%	1 022	0,07%	537	41,66%	3	231	22,61%	0	
	0,00 à < 0,10	840	6	100%	844	0,06%	289	41,61%	3	171	20,30%	0	
	0,10 à < 0,15	174	4	100%	177	0,13%	248	41,88%	3	60	33,63%	0	
	0,15 à < 0,25	6	1	100%	7	0,17%	36	40,80%	3	2	29,06%	0	
	0,25 à < 0,50	195	7	100%	201	0,26%	347	41,72%	3	95	47,36%	0	
	0,50 à < 0,75	479	9	100%	486	0,51%	550	41,96%	3	323	66,31%	1	
	0,75 à < 2,50	673	34	100%	700	1,77%	1 412	41,51%	3	674	96,29%	5	
	0,75 à < 1,75	323	20	100%	339	1,17%	800	41,56%	3	286	84,39%	1	
	1,75 à < 2,50	351	14	100%	361	2,33%	612	41,47%	3	388	107,46%	3	
	2,50 à < 10,00	733	15	100%	746	4,85%	2 717	41,46%	3	978	131,14%	14	
	2,50 à < 5,00	541	11	100%	547	3,78%	2 211	41,68%	3	675	123,26%	8	
	5,00 à < 10,00	192	5	100%	198	7,80%	506	40,87%	3	303	152,94%	6	
	10,00 à < 100,00	146	3	100%	148	17,07%	681	40,98%	3	278	188,37%	9	
	10,00 à < 20,00	102	1	100%	102	13,17%	445	40,77%	3	194	189,54%	5	
	20,00 à < 30,00	38	1	100%	39	24,64%	214	41,62%	3	71	181,58%	3	
	30,00 à < 100,00	6	-		6	33,30%	22	40,36%	3	13	211,28%	1	
	100,00 (défaut)	44	-		43	100,00%	257	41,72%	3	0	0,12%	18	
<b>Sous-total</b>		<b>3 290</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>	<b>3 352</b>	<b>3,60%</b>	<b>6 537</b>	<b>41,60%</b>	<b>3</b>	<b>2 581</b>	<b>76,98%</b>	<b>48</b>	<b>(40)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 525</b>	<b>233</b>	<b>100%</b>	<b>5 700</b>	<b>5,02%</b>	<b>19 418</b>	<b>41,59%</b>	<b>3</b>	<b>4 121</b>	<b>72,30%</b>	<b>111</b>	<b>(100)</b>

**TABLEAU 38 : APPROCHE INTERNE - EFFET SUR LES RWA DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT UTILISÉS COMME TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7)**

			<b>30.06.2022</b>	
			Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)				
<b>EXPOSITIONS EN IRBF</b>			<b>4 294</b>	<b>4 294</b>
Administrations centrales et banques centrales			1	2
Établissements			1	1
Entreprises			4 291	4 290
<i>dont Entreprises – PME</i>			1 649	1 645
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>			-	-
<b>EXPOSITIONS EN IRBA</b>			<b>153 369</b>	<b>153 018</b>
Administrations centrales et banques centrales			5 579	5 579
Établissements			6 265	6 265
Entreprises			107 719	107 367
<i>dont Entreprises – PME</i>			22 376	22 376
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>			18 656	18 656
Clientèle de détail			33 806	33 806
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>			879	879
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>			12 500	12 500
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>			1 757	1 757
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>			7 472	7 472
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>			11 198	11 198
<b>TOTAL</b>			<b>157 663</b>	<b>157 312</b>

			<b>31.12.2021</b>	
			Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)				
<b>EXPOSITIONS EN IRBF</b>			<b>4 121</b>	<b>4 121</b>
Administrations centrales et banques centrales			3	3
Établissements			0	0
Entreprises			4 118	4 118
<i>dont Entreprises – PME</i>			1 538	1 538
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>			-	-
<b>EXPOSITIONS EN IRBA</b>			<b>142 083</b>	<b>141 733</b>
Administrations centrales et banques centrales			6 752	6 752
Établissements			4 523	4 523
Entreprises			100 179	99 828
<i>dont Entreprises – PME</i>			18 755	18 755
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>			16 355	16 355
Clientèle de détail			30 629	30 629
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>			929	929
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>			12 150	12 150
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>			1 542	1 542
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>			5 935	5 935
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>			10 073	10 073
<b>TOTAL</b>			<b>146 204</b>	<b>145 854</b>

**TABLEAU 39 : APPROCHE INTERNE – INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D’UTILISATION DE TECHNIQUES D’ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) – IRBA**

(En M EUR)	Total des expositions	30.06.2022					
		Techniques d’atténuation du risque de crédit			Protection de crédit financée (FCP)		
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d’autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d’autres sûretés réelles (%)	
Administrations centrales et banques centrales	248 864	0,15%	0,20%	-	-	-	0,20%
Établissements	42 331	0,89%	1,01%	0,30%	0,17%	0,54%	
Entreprises	282 346	1,51%	17,84%	7,71%	5,16%	4,96%	
dont Entreprises – PME	42 532	1,07%	18,41%	17,25%	0,43%	0,73%	
dont Entreprises – Financement spécialisé	69 819	1,40%	33,21%	16,07%	3,67%	13,48%	
dont Entreprises – Autres	169 995	1,67%	11,38%	1,90%	6,96%	2,53%	
Clientèle de détail	180 247	-	71,92%	69,17%	-	2,75%	
dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME	5 573	-	94,98%	94,98%	-	-	
dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME	111 007	-	99,85%	99,85%	-	-	
dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	5 339	-	-	-	-	-	
dont Clientèle de détail – Autres PME	23 743	-	19,35%	8,55%	-	10,81%	
dont Clientèle de détail – Autres non-PME	34 586	-	25,75%	18,85%	-	6,89%	
<b>TOTAL</b>	<b>753 789</b>	<b>0,66%</b>	<b>24,00%</b>	<b>19,45%</b>	<b>1,94%</b>	<b>2,61%</b>	

(En M EUR)	30.06.2022			
	Techniques d’atténuation du risque de crédit		Techniques d’atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)	RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
Administrations centrales et banques centrales	3,41%	-	4 886	5 579
Établissements	7,58%	-	6 106	6 265
Entreprises	19,90%	0,57%	108 138	107 367
dont Entreprises – PME	17,69%	0,01%	22 809	22 376
dont Entreprises – Financement spécialisé	26,47%	-	19 065	18 656
dont Entreprises – Autres	17,75%	0,94%	66 264	66 335
Clientèle de détail	0,90%	-	33 887	33 806
dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME	3,86%	-	879	879
dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME	0,31%	-	12 574	12 500
dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	-	-	1 757	1 757
dont Clientèle de détail – Autres PME	1,26%	-	7 479	7 472
dont Clientèle de détail – Autres non-PME	2,20%	-	11 198	11 198
<b>TOTAL</b>	<b>9,22%</b>	<b>0,21%</b>	<b>153 018</b>	<b>153 018</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Total des expositions	Techniques d'atténuation du risque de crédit					Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	
		Protection de crédit financée (FCP)						
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)			
Administrations centrales et banques centrales	243 483	0,09%	0,19%	-	-	-	0,19%	
Établissements	40 409	0,71%	0,93%	0,25%	0,18%	0,18%	0,50%	
Entreprises	261 216	1,79%	17,30%	7,69%	4,79%	4,79%	4,81%	
dont Entreprises - PME	37 063	1,24%	19,67%	18,03%	0,49%	0,49%	1,15%	
dont Entreprises - Financement spécialisé	61 548	1,37%	32,77%	15,61%	3,23%	3,23%	13,93%	
dont Entreprises - Autres	162 604	2,07%	10,90%	2,33%	6,37%	6,37%	2,20%	
Clientèle de détail	177 266	-	71,94%	69,09%	-	-	2,85%	
dont Clientèle de détail - Biens immobiliers PME	5 664	-	94,80%	94,80%	-	-	-	
dont Clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME	108 619	-	99,93%	99,93%	-	-	-	
dont Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	5 398	-	-	-	-	-	-	
dont Clientèle de détail - Autres PME	23 543	-	19,42%	8,81%	-	-	10,61%	
dont Clientèle de détail - Autres non-PME	34 043	-	26,54%	19,05%	-	-	7,49%	
<b>TOTAL</b>	<b>722 373</b>	<b>0,71%</b>	<b>24,02%</b>	<b>19,75%</b>	<b>1,74%</b>	<b>2,53%</b>		

31.12.2021

(En M EUR)	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
Administrations centrales et banques centrales	3,32%	-	6 162	6 752
Établissements	9,20%	-	4 315	4 523
Entreprises	18,31%	0,57%	100 532	99 828
dont Entreprises - PME	16,33%	0,01%	18 994	18 755
dont Entreprises - Financement spécialisé	24,22%	-	16 692	16 355
dont Entreprises - Autres	16,53%	0,92%	64 845	64 718
Clientèle de détail	0,86%	-	30 724	30 629
dont Clientèle de détail - Biens immobiliers PME	4,04%	-	929	929
dont Clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME	0,36%	-	12 244	12 150
dont Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	-	-	1 542	1 542
dont Clientèle de détail - Autres PME	0,52%	-	5 936	5 935
dont Clientèle de détail - Autres non-PME	2,28%	-	10 073	10 073
<b>TOTAL</b>	<b>8,47%</b>	<b>0,21%</b>	<b>141 733</b>	<b>141 733</b>

**TABLEAU 40 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBF**

(En M EUR)	Total des expositions	30.06.2022					
		Techniques d'atténuation du risque de crédit			Protection de crédit financée (FCP)		
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	
Administrations centrales et banques centrales	13	-	67,42%	-	-	-	67,42%
Établissements	2	-	17,22%	-	-	-	17,22%
Entreprises	5 748	-	67,95%	-	-	-	67,95%
<i>dont Entreprises – PME</i>	2 523	-	67,14%	-	-	-	67,14%
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	3 225	-	68,58%	-	-	-	68,58%
<b>TOTAL</b>	<b>5 764</b>	<b>-</b>	<b>67,93%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>67,93%</b>

(En M EUR)	30.06.2022		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
Administrations centrales et banques centrales	-	-	1	2
Établissements	-	-	1	1
Entreprises	0,54%	-	4 291	4 290
<i>dont Entreprises – PME</i>	0,81%	-	1 649	1 645
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	0,33%	-	2 642	2 646
<b>TOTAL</b>	<b>0,54%</b>	<b>-</b>	<b>4 294</b>	<b>4 294</b>

(En M EUR)	Total des expositions	31.12.2021					
		Techniques d'atténuation du risque de crédit				Protection de crédit financée (FCP)	
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	
Administrations centrales et banques centrales	19	-	47,58%	-	-	-	47,58%
Établissements	2	-	5,69%	-	-	-	5,69%
Entreprises	5 679	-	67,70%	0,01%	-	-	67,69%
<i>dont Entreprises - PME</i>	2 329	-	68,00%	0,02%	-	-	67,98%
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont Entreprises - Autres</i>	3 350	-	67,50%	-	-	-	67,50%
<b>TOTAL</b>	<b>5 700</b>	<b>-</b>	<b>67,62%</b>	<b>0,01%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>67,61%</b>

(En M EUR)	31.12.2021			
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)	RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
Administrations centrales et banques centrales	-	-	2	3
Établissements	83,59%	-	0	0
Entreprises	0,87%	-	4 119	4 118
<i>dont Entreprises - PME</i>	0,90%	-	1 542	1 538
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	-	-	-	-
<i>dont Entreprises - Autres</i>	0,85%	-	2 577	2 581
<b>TOTAL</b>	<b>0,89%</b>	<b>-</b>	<b>4 121</b>	<b>4 121</b>

**TABLEAU 41 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE INTERNE (CR8)**

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)
<b>Montant de RWA à la fin de la période de déclaration précédente (31.03.2022)</b>	<b>182 606</b>
Taille de l'actif (+/-)	2 774
Qualité de l'actif (+/-)	(734)
Mises à jour des modèles (+/-)	260
Méthodologie et politiques (+/-)	(2 328)
Acquisitions et cessions (+/-)	(4 039)
Variations des taux de change (+/-)	2 315
Autres (+/-)	-
<b>Montant de RWA à la fin de la période de déclaration (30.06.2022)</b>	<b>180 855</b>

**TABLEAU 42 : EXPOSITIONS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ - APPROCHE INTERNE (CR10.1-10.4)**

(En M EUR)	30.06.2022						
	Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)						
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	172	1 309	50%	547	259	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	6	109	70%	38	26	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	421	402	70%	598	361	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	21	90%	5	4	0
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	45	68	115%	67	69	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	1	115%	1	1	0
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	14	17	250%	21	48	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	7	1	250%	7	14	1
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	14	2	-	14	-	7
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	1	-	0	-	0
<b>TOTAL</b>		<b>665</b>	<b>1 797</b>		<b>1 246</b>	<b>737</b>	<b>13</b>
		<b>Supérieure ou égale à 2,5 ans</b>	<b>13</b>	<b>133</b>	<b>51</b>	<b>45</b>	<b>1</b>

(En M EUR)	31.12.2021						
	Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)						
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	190	1 517	50%	657	315	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	12	61	70%	32	22	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	378	378	70%	537	331	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	10	3	90%	11	8	0
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	31	53	115%	52	53	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	1	-	115%	1	0	0
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	3	9	250%	7	15	0
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	1	2	250%	3	7	0
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	15	2	-	16	-	7
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>618</b>	<b>1 959</b>		<b>1 269</b>	<b>713</b>	<b>11</b>
		<b>Supérieure ou égale à 2,5 ans</b>	<b>24</b>	<b>66</b>	<b>46</b>	<b>38</b>	<b>0</b>

**TABLEAU 43 : EXPOSITIONS SOUS FORME D'ACTIONS FAISANT L'OBJET DE LA MÉTHODE DE PONDÉRATION SIMPLE (CR10.5)**

(En M EUR)	30.06.2022					
	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple					
Catégories	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	377	-	190%	377	716	3
Expositions sur actions cotées	21	-	290%	21	61	0
Autres expositions sur actions	668	-	370%	668	2 470	16
<b>TOTAL</b>	<b>1 065</b>	-		<b>1 065</b>	<b>3 246</b>	<b>19</b>

(En M EUR)	31.12.2021					
	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple					
Catégories	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	354	-	190%	354	673	3
Expositions sur actions cotées	21	-	290%	21	62	0
Autres expositions sur actions	751	-	370%	751	2 780	18
<b>TOTAL</b>	<b>1 127</b>	-		<b>1 127</b>	<b>3 515</b>	<b>21</b>



# 5

## RISQUE DE CONTREPARTIE

### 5.1 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - SYNTHÈSE

TABLEAU 44 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

(En M EUR)	30.06.2022								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	32 101	32 152	223	114	114	6	32 215	32 266	229
Établissements	21 799	21 816	4 485	34 080	34 310	911	55 879	56 126	5 396
Entreprises	60 506	60 438	15 675	3 539	3 309	3 149	64 045	63 747	18 823
Clientèle de détail	80	80	11	41	41	28	121	121	39
Autres	14	14	3	4 704	4 704	1 036	4 718	4 718	1 039
<b>TOTAL</b>	<b>114 500</b>	<b>114 500</b>	<b>20 398</b>	<b>42 478</b>	<b>42 478</b>	<b>5 129</b>	<b>156 978</b>	<b>156 978</b>	<b>25 526</b>

(En M EUR)	31.12.2021								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	24 471	24 511	395	177	177	4	24 648	24 688	399
Établissements	16 653	16 727	3 664	38 068	38 363	960	54 721	55 090	4 624
Entreprises	56 698	56 583	14 554	4 441	4 147	4 051	61 139	60 730	18 605
Clientèle de détail	83	83	8	23	23	14	106	106	21
Autres	7	7	2	4 295	4 295	1 022	4 302	4 302	1 023
<b>TOTAL</b>	<b>97 912</b>	<b>97 912</b>	<b>18 622</b>	<b>47 004</b>	<b>47 004</b>	<b>6 051</b>	<b>144 916</b>	<b>144 916</b>	<b>24 673</b>

Les tableaux ci-dessus présentent les données sans la CVA (Credit Valuation Adjustment). Celle-ci représente 3,6 milliards d'euros d'expositions pondérées (RWA) au 30 juin 2022 (contre 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2021).

## 5.2 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - DÉTAIL

**TABLEAU 45 : ANALYSE DES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR APPROCHE (CCR1)**

(En M EUR)	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	30.06.2022				Montant de RWA
				Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	2 086	22 137		1,4	85 534	33 873	33 869	8 729
IMM (pour les dérivés et les OFT)			43 436	1,75	512 456	70 955	70 724	14 585
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>		19 519			427 605	29 133	29 133	2 040
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>		23 913			84 849	41 814	41 583	12 545
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>		5			2	8	8	-
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					33 721	16 697	16 697	824
VaR pour les OFT					-	-	-	-
<b>TOTAL</b>					<b>631 711</b>	<b>121 525</b>	<b>121 290</b>	<b>24 138</b>

31.12.2021

(En M EUR)	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque	Valeur exposée au risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
					avant CRM	après CRM	avant CRM	
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	2 027	20 727		1,4	67 282	31 808	31 794	9 304
IMM (pour les dérivés et les OFT)			35 417	1,85	472 121	62 416	62 322	13 088
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			16 892		395 150	28 067	28 067	2 142
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			18 453		76 847	34 217	34 123	10 946
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			71		124	132	132	-
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					27 145	11 245	11 245	994
VaR pour les OFT					-	-	-	-
<b>TOTAL</b>					<b>566 548</b>	<b>105 470</b>	<b>105 361</b>	<b>23 385</b>

**TABLEAU 46 : EXPOSITIONS SUR LES CONTREPARTIES CENTRALES (CCR8)**

(En M EUR)	30.06.2022		31.12.2021	
	EAD	RWA	EAD	RWA
<b>Expositions aux contreparties centrales éligibles (total)</b>		<b>1 249</b>		<b>1 273</b>
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :				
(i) Dérivés de gré à gré	6 510	130	7 083	142
(ii) Dérivés négociés en bourse	1 524	30	759	15
(iii) Opérations de financement sur titres	4 024	80	5 866	117
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	710	14	457	9
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	253	5	-	-
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	19 950		22 466	
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	4 158	83	5 555	111
Contributions non financées au fonds de défaillance	4 402	1 036	3 992	1 020
<b>Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)</b>				
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales non éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :				
(i) Dérivés de gré à gré	-	-	-	-
(ii) Dérivés négociés en bourse	-	-	-	-
(iii) Opérations de financement sur titres	-	-	-	-
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	-		-	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	-	-	-	-
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	-	-	-	-
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-	-	-

**TABLEAU 47 : COMPOSITION DES SÛRETÉS POUR LES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE (CCR5)**

(En M EUR)	30.06.2022							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
Espèces – monnaie nationale	42 340	55 083	45 391	42 385	-	37 060	-	44 445
Espèces – autres monnaies	111 682	57 119	33 458	92 059	-	3 419	-	10 673
Dette souveraine nationale	-	1	-	-	-	161	-	-
Autre dette souveraine	14	-	-	-	-	9 910	-	4 282
Dette des administrations publiques	13 858	5 661	257	2 847	-	301 151	-	212 587
Obligations d'entreprise	7	77	-	-	-	5 796	-	5 183
Actions	856	7	0	38	-	9 098	-	18 801
Autres sûretés	484	68	-	22	-	29 581	-	40 742
<b>TOTAL</b>	<b>169 241</b>	<b>118 017</b>	<b>79 106</b>	<b>137 351</b>	-	<b>396 175</b>	-	<b>336 713</b>

(En M EUR)	31.12.2021							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
Espèces – monnaie nationale	26 297	24 408	10 412	24 984	-	28 639	-	35 368
Espèces – autres monnaies	98 096	53 981	44 928	69 676	-	4 483	-	8 383
Dette souveraine nationale	-	-	-	-	-	15	-	1
Autre dette souveraine	15	-	-	-	-	4 931	-	6 451
Dette des administrations publiques	9 487	2 230	38	1 859	-	229 891	-	207 411
Obligations d'entreprise	8	44	-	-	-	6 493	-	5 157
Actions	556	-	0	84	-	2 833	-	17 760
Autres sûretés	438	113	-	12	-	39 818	-	42 783
<b>TOTAL</b>	<b>134 897</b>	<b>80 777</b>	<b>55 378</b>	<b>96 616</b>	-	<b>317 101</b>	-	<b>323 314</b>

**TABLEAU 48 : OPÉRATIONS SOUMISES AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES POUR RISQUE DE CVA (CCR2)**

(En M EUR)	30.06.2022		31.12.2021	
	EAD	RWA	EAD	RWA
Total portefeuilles soumis à la méthode avancée	39 533	2 824	33 066	2 218
(i) Composante VaR (incluant le 3×multiplicateur)		199		193
(ii) Composante VaR en situation de tensions (incluant le 3×multiplicateur)		2 625		2 025
Opérations soumises à la méthode standard	7 709	756	6 812	589
Opérations soumises à l'approche alternative (sur la base de la méthode de l'exposition initiale)	-	-	-	-
<b>Total des opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA</b>	<b>47 242</b>	<b>3 580</b>	<b>39 878</b>	<b>2 807</b>

**TABLEAU 49 : APPROCHE INTERNE – EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D’EXPOSITIONS ET ÉCHELLE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CCR4)**

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de contrepartie et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA. Conformément aux instructions de l'ABE, la CVA et les expositions traitées via une contrepartie centrale sont exclues.

(En M EUR)	Échelle de PD	30.06.2022						Montants de RWA	Densité des montants de RWA
		Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)			
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	31 819	0,01%	99	1,29%	1	72	0,23%	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	91	0,28%	8	24,96%	2	22	24,55%	
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	
	0,75 à < 2,50	146	1,24%	8	19,66%	1	53	36,14%	
	2,50 à < 10,00	25	4,69%	9	43,10%	1	29	119,59%	
	10,00 à < 100,00	71	11,19%	8	26,15%	-	47	65,65%	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	
Établissements	<b>Sous-total</b>	<b>32 152</b>	<b>0,04%</b>	<b>132</b>	<b>1,53%</b>	<b>1</b>	<b>223</b>	<b>0,70%</b>	
	0,00 à < 0,15	17 698	0,05%	710	34,73%	1	2 221	12,55%	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	1 593	0,26%	97	42,19%	1	702	44,08%	
	0,50 à < 0,75	508	0,50%	76	41,49%	2	413	81,36%	
	0,75 à < 2,50	1 399	1,92%	118	12,05%	1	359	25,66%	
	2,50 à < 10,00	402	3,95%	118	23,53%	2	324	80,45%	
	10,00 à < 100,00	216	21,10%	69	35,35%	1	466	215,26%	
Entreprises	100,00 (défaut)	0	100,00%	5	55,00%	1	0	678,79%	
	<b>Sous-total</b>	<b>21 816</b>	<b>0,48%</b>	<b>1 193</b>	<b>33,78%</b>	<b>1</b>	<b>4 485</b>	<b>20,56%</b>	
	0,00 à < 0,15	45 539	0,05%	5 319	34,54%	1	5 902	12,96%	
	0,15 à < 0,25	2	0,17%	27	38,50%	1	0	19,49%	
	0,25 à < 0,50	3 668	0,27%	827	31,61%	2	1 239	33,77%	
	0,50 à < 0,75	3 441	0,50%	1 017	30,95%	2	2 248	65,34%	
	0,75 à < 2,50	3 964	1,55%	1 738	29,39%	2	2 455	61,94%	
	2,50 à < 10,00	3 330	4,14%	2 306	32,53%	2	3 171	95,23%	
Clientèle de détail	10,00 à < 100,00	367	13,96%	351	33,34%	2	577	157,15%	
	100,00 (défaut)	129	95,60%	65	37,10%	4	83	64,68%	
	<b>Sous-total</b>	<b>60 438</b>	<b>0,70%</b>	<b>11 650</b>	<b>33,71%</b>	<b>1</b>	<b>15 675</b>	<b>25,94%</b>	
	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	20	0,26%	1 055	31,85%	-	5	24,17%	
	0,50 à < 0,75	56	0,55%	204	7,17%	-	3	6,15%	
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL</b>	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	
	10,00 à < 100,00	5	27,25%	15	24,00%	-	3	61,40%	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	
	<b>Sous-total</b>	<b>80</b>	<b>2,08%</b>	<b>1 274</b>	<b>14,30%</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>13,94%</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>114 486</b>	<b>0,48%</b>	<b>14 249</b>	<b>24,67%</b>	<b>1</b>	<b>20 395</b>	<b>17,81%</b>	

31.12.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	24 235	0,02%	102	2,83%	1	231	0,95%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	73	0,26%	7	27,53%	2	22	29,73%
	0,50 à < 0,75	18	-	1	-	5	-	-
	0,75 à < 2,50	127	2,12%	1	20,00%	1	58	46,07%
	2,50 à < 10,00	24	5,59%	14	31,79%	2	45	187,34%
	10,00 à < 100,00	35	16,13%	7	23,20%	1	39	112,82%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	<b>Sous-total</b>	<b>24 511</b>	<b>0,06%</b>	<b>132</b>	<b>3,05%</b>	<b>1</b>	<b>395</b>	<b>1,61%</b>
	0,00 à < 0,15	13 501	0,05%	693	34,00%	2	1 936	14,34%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	788	0,26%	101	40,62%	2	386	49,00%
	0,50 à < 0,75	657	0,50%	79	43,09%	2	446	67,88%
	0,75 à < 2,50	1 232	1,97%	109	10,97%	1	304	24,70%
	2,50 à < 10,00	505	3,85%	125	31,09%	1	512	101,29%
	10,00 à < 100,00	44	13,19%	59	33,49%	1	80	180,28%
Entreprises	<b>Sous-total</b>	<b>16 727</b>	<b>0,37%</b>	<b>1 166</b>	<b>32,88%</b>	<b>2</b>	<b>3 664</b>	<b>21,90%</b>
	0,00 à < 0,15	41 669	0,05%	4 625	33,99%	1	5 306	12,73%
	0,15 à < 0,25	13	0,20%	28	15,85%	1	1	10,84%
	0,25 à < 0,50	3 408	0,26%	789	28,09%	3	1 097	32,18%
	0,50 à < 0,75	4 234	0,52%	956	29,61%	3	1 823	43,05%
	0,75 à < 2,50	3 816	1,56%	1 657	27,81%	3	2 422	63,49%
	2,50 à < 10,00	2 851	4,13%	1 915	31,37%	2	3 053	107,09%
	10,00 à < 100,00	444	13,70%	364	32,18%	3	696	156,95%
Clientèle de détail	100,00 (défaut)	149	100,00%	70	43,30%	3	155	104,10%
	<b>Sous-total</b>	<b>56 583</b>	<b>0,77%</b>	<b>10 404</b>	<b>32,76%</b>	<b>1</b>	<b>14 554</b>	<b>25,72%</b>
	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	10	0,20%	975	11,50%	-	0	4,94%
	0,25 à < 0,50	72	0,27%	82	17,36%	-	6	8,84%
	0,50 à < 0,75	0	0,53%	47	28,75%	-	0	22,64%
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	10,00 à < 100,00	2	27,25%	1	24,00%	-	1	65,96%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>Sous-total</b>	<b>83</b>	<b>0,75%</b>	<b>1 105</b>	<b>16,82%</b>	-	<b>8</b>	<b>9,45%</b>
		<b>97 905</b>	<b>0,52%</b>	<b>12 807</b>	<b>25,33%</b>	<b>1</b>	<b>18 620</b>	<b>19,02%</b>

**TABLEAU 50 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CCR3)**

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE, les montants sont présentés hors titrisation.

(En M EUR)	30.06.2022											
	Pondération de risque											
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	Valeur d'exposition totale
Administrations centrales ou banques centrales	108	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	114
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entités du secteur public	-	-	-	-	-	73	-	-	-	6	-	79
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	19 950	11 833	0	-	2 034	329	-	-	82	-	4	34 232
Entreprises	-	145	-	-	-	36	-	0	3 107	20	0	3 309
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	40	0	-	0	41
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0
<b>TOTAL</b>	<b>20 058</b>	<b>11 978</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>2 106</b>	<b>365</b>	<b>-</b>	<b>40</b>	<b>3 200</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>37 774</b>

(En M EUR)	31.12.2021											
	Pondération de risque											
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	Valeur d'exposition totale
Administrations centrales ou banques centrales	172	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	176
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entités du secteur public	-	-	-	-	-	83	0	-	-	28	-	112
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	22 466	13 767	0	-	1 485	373	-	-	156	-	4	38 251
Entreprises	-	74	-	-	-	40	-	-	4 032	-	1	4 147
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	23	0	-	0	23
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>22 638</b>	<b>13 841</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>1 568</b>	<b>413</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>4 220</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>42 710</b>

**TABLEAU 51 : EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (CCR6)**

(En M EUR)	30.06.2022	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
	Protection achetée	Protections vendue
<b>Montants notionnels</b>		
CDS mono-émetteurs	37 576	50 460
CDS indiciens	21 034	16 784
Total contrats d'échange	4 269	-
Options de crédit	1 002	1 044
Autres dérivés de crédit	8 231	4 172
<b>TOTAL MONTANTS NOTIONNELS</b>	<b>72 112</b>	<b>72 459</b>
<b>Justes valeurs</b>		
Juste valeur positive (actif)	1 696	810
Juste valeur négative (passif)	(873)	(1 299)

(En M EUR)	31.12.2021	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
	Protection achetée	Protections vendue
<b>Montants notionnels</b>		
CDS mono-émetteurs	40 954	53 351
CDS indiciens	27 164	22 736
Total contrats d'échange	3 059	-
Options de crédit	734	954
Autres dérivés de crédit	10 519	3 326
<b>TOTAL MONTANTS NOTIONNELS</b>	<b>82 429</b>	<b>80 366</b>
<b>Justes valeurs</b>		
Juste valeur positive (actif)	374	2 105
Juste valeur négative (passif)	(2 100)	(420)

**TABLEAU 52 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)**

L'IMM est la méthode interne appliquée pour la détermination de l'exposition sur le risque de contrepartie. Les modèles bancaires utilisés sont soumis à la validation du superviseur.

L'application de ces modèles internes a un impact sur la méthode de calcul de l'EAD des opérations de marché mais également sur la méthode de calcul de la maturité bâloise.

(En M EUR)	RWA
<b>RWA de fin de la période précédente (31.03.2022)</b>	<b>13 252</b>
Taille de l'actif	584
Qualité de crédit des contreparties	(103)
Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	445
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variaitons des taux de change	496
Autres	-
<b>RWA de fin de la période de reporting (30.06.2022)</b>	<b>14 674</b>

Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) qui est de 2,8 milliards d'euros en méthode avancée.

# 6

## TITRISATION

**TABLEAU 53 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (SEC1)**

(En M EUR)	30.06.2022														
	L'établissement agit en tant qu'initiateur						L'établissement agit en tant que sponsor						L'établissement agit en tant qu'investisseur		
	Classiques		Synthétiques		Classiques			Classiques			Classiques			Classiques	
	STS	Non STS	dont TRS	dont TRS	dont TRS	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	2 357	2 357	232	232	14 509	14 509	17 098	4 887	22 099	-	26 986	-	14	-	14
<b>Clientèle de détail (total)</b>	2 357	2 357	-	-	-	-	2 357	301	12 183	-	12 484	-	6	-	6
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	2 448	-	2 448	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 357	2 357	-	-	-	-	2 357	301	9 735	-	10 036	-	6	-	6
Retitrification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Clientèle de gros (total)</b>	-	-	232	232	14 509	14 509	14 741	4 586	9 916	-	14 502	-	7	-	7
Prêts aux entreprises	-	-	232	232	14 509	14 509	14 741	150	4 570	-	4 720	-	-	-	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	4 436	4 457	-	8 893	-	7	-	7
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	888	-	888	-	-	-	-
Retitrification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2021

(En M EUR)	L'établissement agit en tant qu'initiateur						L'établissement agit en tant que sponsor			L'établissement agit en tant qu'investisseur					
	Classiques		Synthétiques		Classiques			Classiques							
	STS	Non STS	dont TRS	dont TRS	dont TRS	Sous-total	STS	Non STS	Synthé-tiques	Sous-total	STS	Non STS			
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>2 902</b>	<b>2 902</b>	<b>282</b>	<b>282</b>	<b>14 983</b>	<b>14 983</b>	<b>18 168</b>	<b>4 823</b>	<b>19 828</b>	<b>-</b>	<b>24 651</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
<b>Clientèle de détail (total)</b>	<b>2 902</b>	<b>2 902</b>	-	-	-	-	<b>2 902</b>	<b>245</b>	<b>11 108</b>	<b>-</b>	<b>11 353</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	2 243	-	2 243	-	0	-	0
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 902	2 902	-	-	-	-	2 902	245	8 865	-	9 110	-	0	-	0
Retitrification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Clientèle de gros (total)</b>	-	-	<b>282</b>	<b>282</b>	<b>14 983</b>	<b>14 983</b>	<b>15 265</b>	<b>4 578</b>	<b>8 720</b>	<b>-</b>	<b>13 298</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
Prêts aux entreprises	-	-	282	282	14 983	14 983	15 265	250	3 888	-	4 138	-	-	-	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	4 328	3 753	-	8 080	-	7	-	7
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	1 079	-	1 079	-	0	-	0
Retitrification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

**TABLEAU 54 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (SEC2)**

(En M EUR)	30.06.2022											
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total
STS	Non STS				STS	Non STS			STS	Non STS		
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	6	328	5 414	5 748
<b>Clientèle de détail (total)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	6	235	38	279
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	160	38	198
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	6	75	-	81
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Clientèle de gros (total)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	5 376	5 470
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	-	73
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	5 376	5 396
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(En M EUR)	31.12.2021											
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total
	STS	Non STS			STS	Non STS			STS	Non STS		
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>41</b>	<b>547</b>	<b>3 621</b>	<b>4 210</b>
<b>Clientèle de détail (total)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>116</b>	<b>41</b>	<b>158</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	1	115	41	156
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Clientèle de gros (total)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>40</b>	<b>431</b>	<b>3 581</b>	<b>4 052</b>
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	204	-	204
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88	3 566	3 654
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	4	5	-	8
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	36	134	15	185
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**TABLEAU 55 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INITIATEUR OU EN TANT QUE SPONSOR (SEC3)**

(En M EUR)	30.06.2022				
	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				
	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>43 703</b>	<b>710</b>	<b>306</b>	<b>66</b>	<b>45</b>
<b>Opérations classiques</b>	<b>30 751</b>	<b>462</b>	<b>306</b>	<b>66</b>	<b>18</b>
Titrisation	30 751	462	306	66	18
Clientèle de détail	14 688	285	-	-	18
donc STS	2 597	-	-	-	18
Clientèle de gros	16 062	177	306	66	-
donc STS	4 496	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
<b>Opérations synthétiques</b>	<b>12 953</b>	<b>248</b>	-	-	<b>27</b>
Titrisation	12 953	248	-	-	27
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	12 953	248	-	-	27
Retitrisation	-	-	-	-	-

(En M EUR)	30.06.2022					Exigence de fonds propres après application du plafond		
	Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)			Montant de RWA (par approche réglementaire)		Exigence de fonds propres après application du plafond		
	SEC-ERBA (y compris SEC-IRBA IAA)	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris SEC-IRBA IAA)	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris SEC-IRBA IAA)	Pondération 1 250%/ déductions
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>14 159</b>	<b>23 853</b>	<b>6 773</b>	<b>45</b>	<b>1 842</b>	<b>3 708</b>	<b>853</b>	-
<b>Opérations classiques</b>	<b>959</b>	<b>23 853</b>	<b>6 773</b>	<b>18</b>	<b>42</b>	<b>3 708</b>	<b>853</b>	-
Titrisation	959	23 853	6 773	18	42	3 708	853	-
Clientèle de détail	728	12 169	2 078	18	-	1 984	78	-
donc STS	728	118	1 751	18	-	12	19	-
Clientèle de gros	231	11 684	4 696	-	42	1 724	776	-
donc STS	-	4 496	-	-	-	455	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Opérations synthétiques</b>	<b>13 200</b>	-	-	<b>27</b>	<b>1 800</b>	-	-	-
Titrisation	13 200	-	-	27	1 800	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	13 200	-	-	27	1 800	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2021

**Valeurs exposées au risque  
(par fourchette de pondération/déductions)**

(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>42 510</b>	<b>1 261</b>	<b>170</b>	<b>94</b>	<b>43</b>
<b>Opérations classiques</b>	<b>29 174</b>	<b>1 090</b>	<b>170</b>	<b>94</b>	<b>18</b>
Titrisation	29 174	1 090	170	94	18
Clientèle de détail	13 534	944	-	-	18
donc STS	3 095	-	-	-	18
Clientèle de gros	15 640	146	170	94	-
donc STS	4 807	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
<b>Opérations synthétiques</b>	<b>13 336</b>	<b>171</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25</b>
Titrisation	13 336	171	-	-	25
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	13 336	171	-	-	25
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2021

**Valeurs exposées au risque  
(par approche réglementaire)**

**Montant de RWA  
(par approche réglementaire)**

**Exigence de fonds propres  
après application du plafond**

(En M EUR)	SEC-ERBA (y compris IAA)	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	Pondération 1 250%/ déductions
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>14 988</b>	<b>25 631</b>	<b>3 416</b>	<b>43</b>	<b>2 082</b>	<b>3 977</b>	<b>308</b>	<b>-</b>
<b>Opérations classiques</b>	<b>1 481</b>	<b>25 631</b>	<b>3 416</b>	<b>18</b>	<b>89</b>	<b>3 977</b>	<b>308</b>	<b>-</b>
Titrisation	1 481	25 631	3 416	18	89	3 977	308	-
Clientèle de détail	912	11 204	2 363	18	-	1 887	59	-
donc STS	912	90	2 093	18	-	12	13	-
Clientèle de gros	570	14 427	1 053	-	89	2 090	249	-
donc STS	-	4 807	-	-	-	486	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Opérations synthétiques</b>	<b>13 507</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>1 993</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titrisation	13 507	-	-	25	1 993	-	-	159
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	13 507	-	-	25	1 993	-	-	159
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-

**TABLEAU 56 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INVESTISSEUR (SEC4)**

<b>30.06.2022</b>						
(En M EUR)	<b>Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)</b>					<b>Pondération 1 250%/ déductions</b>
	<b>Pondération ≤ 20%</b>	<b>Pondération &gt; 20% et ≤ 50%</b>	<b>Pondération &gt; 50% et ≤ 100%</b>	<b>Pondération &gt; 100% et &lt; 1 250%</b>		
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>14</b>	-	-	-	-	
<b>Titrisation classique</b>	<b>14</b>	-	-	-	-	
Titrisation	14	-	-	-	-	
Sous-jacent de détail	6	-	-	-	-	
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	
Clientèle de gros	7	-	-	-	-	
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	
Retitrisation	-	-	-	-	-	
<b>Titrisation synthétique</b>	-	-	-	-	-	
Titrisation	-	-	-	-	-	
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	
Retitrisation	-	-	-	-	-	

<b>30.06.2022</b>						<b>Exigence de fonds propres après application du plafond</b>	
(En M EUR)	<b>Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)</b>			<b>Montant de RWA (par approche réglementaire)</b>			
	<b>SEC-ERBA (y compris IAA)</b>	<b>Pondération 1 250%/ déductions</b>	<b>SEC-IRBA</b>	<b>SEC-ERBA (y compris IAA)</b>	<b>Pondération 1 250%/ déductions</b>	<b>SEC-IRBA</b>	
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	-	<b>14</b>	-	-	<b>3</b>	-	-
<b>Titrisation classique</b>	-	<b>14</b>	-	-	<b>3</b>	-	-
Titrisation	-	14	-	-	3	-	0
Sous-jacent de détail	-	6	-	-	1	-	0
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	7	-	-	1	-	0
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-
<b>Titrisation synthétique</b>	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2021

**Valeurs exposées au risque  
(par fourchette de pondération/déductions)**

(En M EUR)	<b>Pondération ≤ 20%</b>	<b>Pondération &gt; 20% et ≤ 50%</b>	<b>Pondération &gt; 50% et ≤ 100%</b>	<b>Pondération &gt; 100% et &lt; 1 250%</b>	<b>Pondération 1 250%/ déductions</b>
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>7</b>	-	-	-	<b>0</b>
<b>Titrisation classique</b>	<b>7</b>	-	-	-	<b>0</b>
Titrisation	7	-	-	-	0
Sous-jacent de détail	0	-	-	-	0
donc STS	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	7	-	-	-	0
donc STS	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
<b>Titrisation synthétique</b>	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2021

**Valeurs exposées au risque  
(par fourchette de pondération/déductions)**

(En M EUR)	<b>Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)</b>				<b>Montant de RWA (par approche réglementaire)</b>				<b>Exigence de fonds propres après application du plafond</b>			
	SEC-IRBA SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	-	<b>7</b>	-	-	-	<b>2</b>	-	-	-	-	<b>0</b>	-
<b>Titrisation classique</b>	-	<b>7</b>	-	-	-	<b>2</b>	-	-	-	-	<b>0</b>	-
Titrisation	-	7	-	-	-	2	-	-	-	-	0	-
Sous-jacent de détail	-	0	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
donc STS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	7	-	-	-	1	-	-	-	-	0	-
donc STS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Titrisation synthétique</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**TABLEAU 57 : EXPOSITIONS TITRISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT - EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET AJUSTEMENTS POUR RISQUE DE CRÉDIT SPÉCIFIQUE (SEC5)**

<b>30.06.2022</b>			
Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)			
(En M EUR)	Montant nominal total de l'encours	Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période	5
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>44 084</b>	<b>3 923</b>	<b>5</b>
<b>Clientèle de détail (total)</b>	<b>14 841</b>	<b>1 156</b>	<b>5</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-
Cartes de crédit	2 448	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	12 393	1 156	5
Retitrification	-	-	-
<b>Clientèle de gros (total)</b>	<b>29 243</b>	<b>2 767</b>	<b>-</b>
Prêts aux entreprises	19 461	2 767	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	8 893	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	888	-	-
Retitrification	-	-	-

<b>31.12.2021</b>			
Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)			
(En M EUR)	Montant nominal total de l'encours	Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période	5
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>42 818</b>	<b>3 030</b>	<b>5</b>
<b>Clientèle de détail (total)</b>	<b>14 255</b>	<b>923</b>	<b>5</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-
Cartes de crédit	2 243	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	12 012	923	5
Retitrification	-	-	-
<b>Clientèle de gros (total)</b>	<b>28 563</b>	<b>2 107</b>	<b>-</b>
Prêts aux entreprises	19 404	2 107	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	8 080	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	1 079	-	-
Retitrification	-	-	-

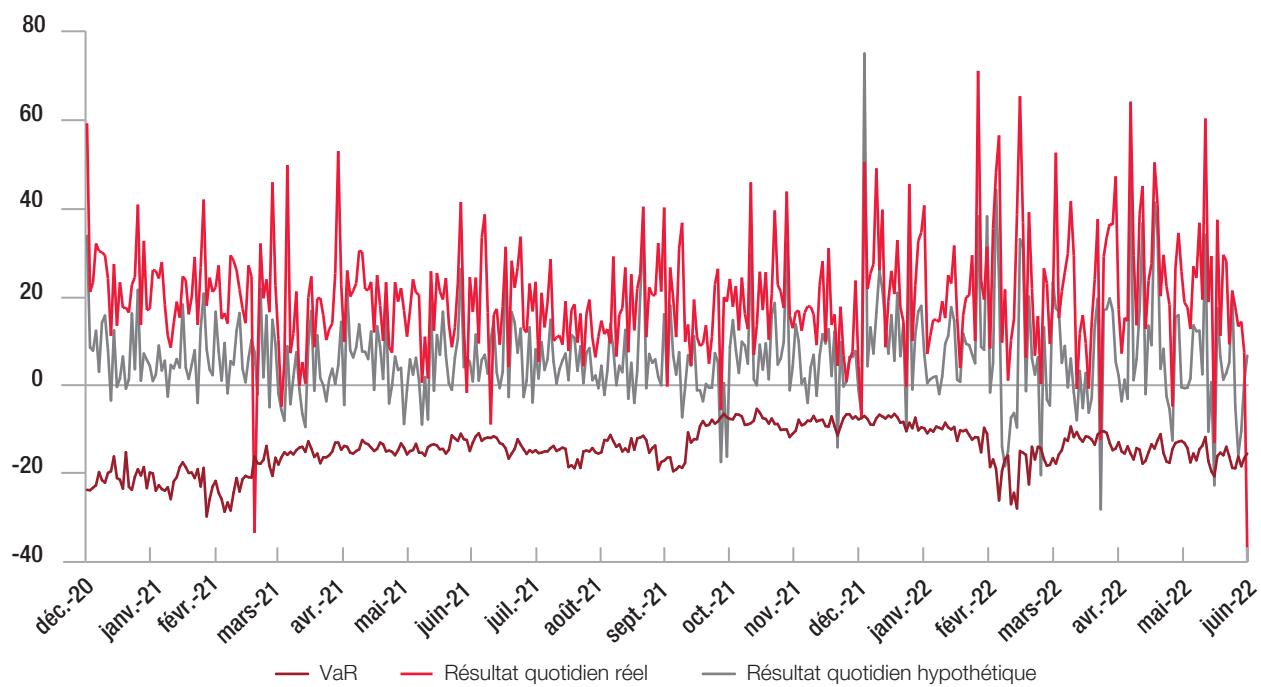


# 7

## RISQUE DE MARCHÉ

### 7.1 VALUE AT RISK 99% (VAR)

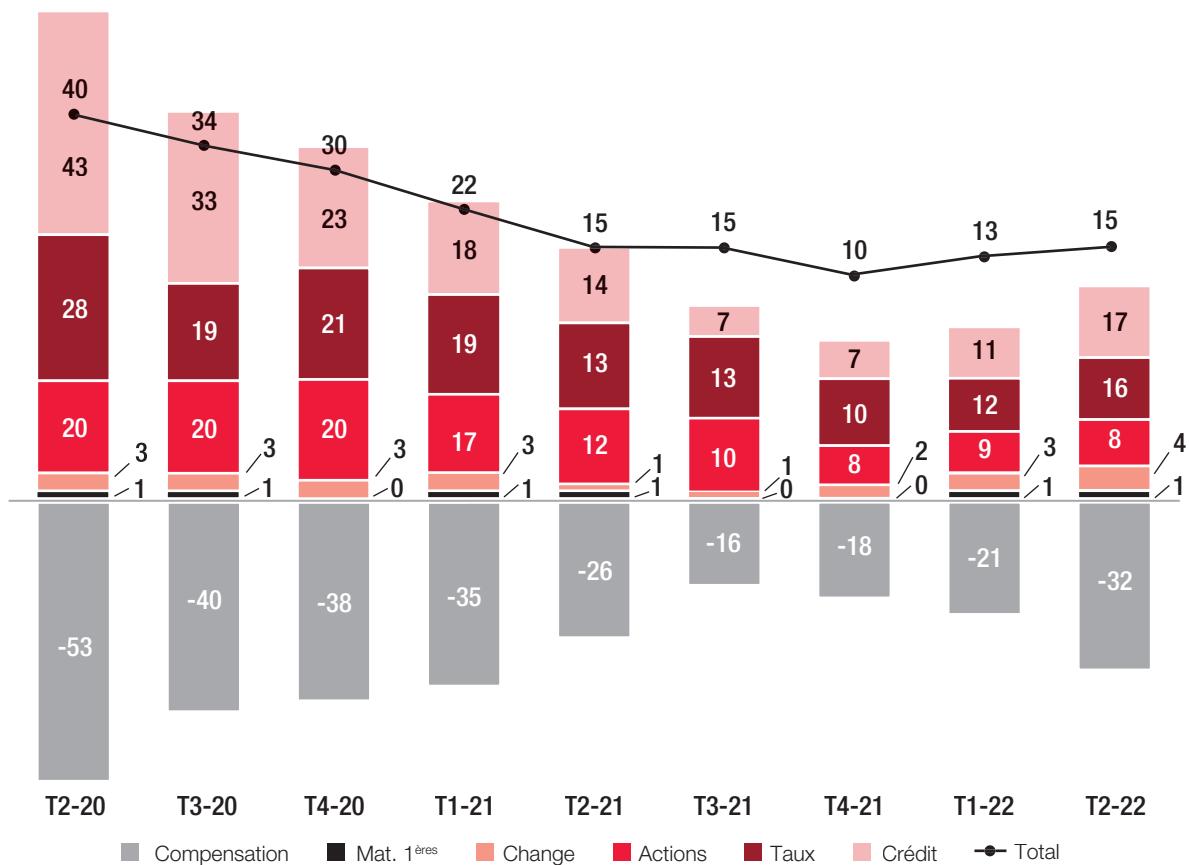
VAR (UN JOUR, 99%), RÉSULTAT QUOTIDIEN RÉEL ET RÉSULTAT QUOTIDIEN HYPOTHÉTIQUE  
DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (2021-2022, EN M EUR)



La VaR a été plus élevée au cours du premier semestre 2022 (14 millions d'euros contre 12 millions d'euros au second semestre 2021 en moyenne). Cette tendance à la hausse, initiée début mars,

s'est ensuite poursuivie de façon continue mais moins volatile sur l'ensemble du semestre. Elle résulte essentiellement des activités crédit et taux.

#### VENTILATION PAR FACTEUR DE RISQUE DE LA VAR DE TRADING (UN JOUR, 99%) - ÉVOLUTION 2020-2022 DE LA MOYENNE TRIMESTRIELLE (EN M EUR)



## 7.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

**TABLEAU 58 : EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ PAR COMPOSANTE DE RISQUES**

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)			Exigences de fonds propres		
	30.06.2022	31.12.2021	Variation	30.06.2022	31.12.2021	Variation
VaR	2 637	1 343	1 294	211	107	104
Stressed VaR	6 721	7 227	(505)	538	578	(40)
Risque additionnel de défaut et de migration (IRC)	883	840	43	71	67	3
Portefeuille de corrélation (CRM)	686	815	(129)	55	65	(10)
<b>Total risques de marché évalué par modèle interne</b>	<b>10 927</b>	<b>10 225</b>	<b>703</b>	<b>874</b>	<b>818</b>	<b>56</b>
Risque spécifique aux positions de titrisation du portefeuille de négociation	191	562	(371)	15	45	(30)
Risque de change*	792	-	792	63	-	63
Risque de taux d'intérêt (hors titrisation)	550	285	265	44	23	21
Risque de positions sur titres de propriété	545	572	(27)	44	46	(2)
Risque de positions sur produits de base	-	0	(0)	-	0	(0)
<b>Total risques de marché en approche standard</b>	<b>2 078</b>	<b>1 419</b>	<b>659</b>	<b>166</b>	<b>114</b>	<b>53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 005</b>	<b>11 643</b>	<b>1 361</b>	<b>1 040</b>	<b>931</b>	<b>109</b>

\* Selon l'orientation d'EBA/GL/2020/09 sur le traitement des positions de change structurelles en vertu de l'article 352, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 575/2013 mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## 7.3 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

**TABLEAU 59 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE STANDARD (MR1)**

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)	
	30.06.2022	31.12.2021
<b>Produits fermes</b>		
Risque de taux (général et spécifique)	550	731
Risque sur actions (général et spécifique)	452	122
Risque de change	792	-
Risque sur matières premières	-	0
<b>Options</b>		
Approche simplifiée	-	-
Méthode Delta-plus	94	5
Approche par scénarios	-	-
<b>Titrisation (risque spécifique)</b>	191	562
<b>TOTAL</b>	2 078	1 419

La ligne « Produits fermes » se réfère aux positions sur les produits non optionnels.

**TABLEAU 60 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-A)**

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)		Exigences de fonds propres	
	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021
<b>1 VaR (maximum entre a et b)</b>	2 637	1 343	211	107
(a) VaR du jour précédent (article 365 (1)) (VaRt-1)			50	23
Moyenne des VaR quotidiennes (article 365 (1)) sur chacun des soixante jours ouvrables précédents (VaRavg) facteur (b) multiplicatif (mc) conformément à l'article 366			211	107
<b>2 SVaR (maximum entre a et b)</b>	6 721	7 227	538	578
(a) Dernière SVaR (article 365 (2)) (sVaRt-1)			181	227
Moyenne des SVaR (article 365 (2)) pendant les soixante jours ouvrables précédents (sVaRavg) x facteur multiplicatif (ms) (b) (article 366)			538	578
<b>Risque additionnel de défaut et de migration – IRC (maximum entre a et b)</b>	883	840	71	67
(a) Valeur d'IRC la plus récente (Risque additionnel de défaut et de migration (IRC) section 3 calculé conformément à la section 3 articles 370/371)			50	67
(b) Moyenne des valeurs d'IRC au cours des 12 semaines précédentes			71	66
<b>4 Portefeuille de corrélation – CRM (maximum entre a, b et c)</b>	686	815	55	65
(a) Valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 377)			55	40
Moyenne du risque du portefeuille de corrélation (b) sur les 12 semaines précédentes			50	65
(c) 8% de l'exigence de fonds propres en méthode SA sur la valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 338 (4))			47	57
<b>5 Autre</b>	-	-	-	-
<b>6 TOTAL</b>	10 927	10 225	874	818

**TABLEAU 61 : VALEURS DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES POUR LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION (MR3)**

(En M EUR)	30.06.2022	31.12.2021
<b>VaR (10 jours, 99%)<sup>(1)</sup></b>		
Maximum	68	98
Moyenne	48	49
Minimum	31	18
Fin de période	50	25
<b>Stressed VaR (10 jours, 99%)<sup>(1)</sup></b>		
Maximum	183	191
Moyenne	110	117
Minimum	56	72
Fin de période	181	108
<b>Incremental Risk Charge (99,9%)</b>		
Maximum	114	205
Moyenne	75	116
Minimum	50	51
Fin de période	50	67
<b>Comprehensive Risk Capital Charge (99,9%)</b>		
Maximum	73	102
Moyenne	48	64
Minimum	41	40
Fin de période	55	57

(1) Sur le périmètre pour lequel les exigences de fonds propres sont déterminées par modèle interne.

**TABLEAU 62 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-B)**

(En M EUR)	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
<b>RWA à la fin de la période précédente (31.03.2022)</b>	<b>2 209</b>	<b>6 754</b>	<b>1 007</b>	<b>589</b>	-	<b>10 559</b>	<b>845</b>
Ajustement réglementaire	(1 472)	(4 232)	(29)	-	-	(5 734)	(459)
RWA à la fin du précédent trimestre	736	2 522	978	589	-	4 825	386
Variations des niveaux de risque	(122)	(14)	(350)	97	-	(390)	(31)
Actualisations/modifications du modèle	13	(235)	-	-	-	(222)	(18)
Méthodologie et politiques	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change	(3)	(6)	-	-	-	(8)	(1)
Autres	-	-	-	-	-	-	-
RWA à la fin de la période considérée	625	2 267	627	686	-	4 205	336
Ajustement réglementaire	2 012	4 454	256	-	-	6 723	538
<b>RWA à la fin de la période (30.06.2022)</b>	<b>2 637</b>	<b>6 721</b>	<b>883</b>	<b>686</b>	-	<b>10 927</b>	<b>874</b>

Les effets sont définis comme suit :

- ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- actualisations/modifications du modèle : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;

- méthodologie et politiques : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- variations des taux de change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.



# 8

## RISQUE STRUCTUREL DE TAUX

**TABLEAU 63 : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (IRRBB1)**

(En M EUR)	30.06.2022	
	Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
<b>Scénarios de chocs prudentiels</b>		
1 Choc parallèle vers le haut	(3 080)	991
2 Choc parallèle vers le bas	(1 375)	(470)
3 Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	800	
4 Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(2 641)	
5 Hausse des taux courts	(2 627)	
6 Baisse des taux courts	810	

(En M EUR)	31.12.2021	
	Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
<b>Scénarios de chocs prudentiels</b>		
1 Choc parallèle vers le haut	(6 784)	240
2 Choc parallèle vers le bas	(2 683)	(219)
3 Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	463	
4 Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(4 033)	
5 Hausse des taux courts	(3 643)	
6 Baisse des taux courts	79	

Les chocs utilisés pour calculer les montants de sensibilités de la valeur et de la marge d'intérêt présentés dans ce tableau correspondent aux scénarios « Choc parallèle vers le haut », « Choc parallèle vers le bas », « Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse) », « Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse) », « Hausse des taux courts » et « Baisse des taux courts » tels que définis dans les orientations de l'ABE (EBA/GL/2018/02), paragraphe 114, avec le *floor* applicable tel que décrit au 115(k), c'est-à-dire de - 100 pb pour les taux au jour le jour et de 0 pb à vingt ans.

Le calcul du montant de sensibilité de la valeur suit les autres alinéas des orientations ABE susmentionnées, paragraphe 115.

Le *Supervisory outlier test* (cf. paragraphe 114 de ces mêmes orientations) est satisfait, dans la mesure où la limite de 15% du montant de fonds propres Tier 1 s'élève à - 8,4 milliards d'euros.

Le montant de sensibilité de la marge d'intérêt est calculé sur un horizon d'un an à partir du 30 juin 2022.



# 9

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

### 9.1 RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

TABLEAU 64 : RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

(En Md EUR)	30.06.2022	31.12.2021
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	173	168
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	61	58
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	10	3
<b>TOTAL</b>	<b>244</b>	<b>229</b>

### 9.2 RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Le Groupe gère son risque de liquidité au moyen du LCR, du NSFR et des impasses de liquidité, sous stress et en conditions normales d'activité et en cumul (toutes devises confondues), et ce, en s'assurant à tout moment de la transférabilité de la liquidité entre les principales devises. Le dispositif a été enrichi d'indicateurs spécifiques en USD.

Depuis la mise en place de la contrainte réglementaire européenne LCR en octobre 2015, le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 140% fin juin 2022 contre 129% fin décembre 2021. Depuis qu'il est en vigueur, le ratio NSFR s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% et s'élève à 112% à fin juin 2022.

L'exigence réglementaire de LCR du Groupe doit être respectée au niveau consolidé Groupe en toutes devises mais elle est également reportée dans la devise majeure qu'est le dollar américain. L'évaluation réalisée par le Groupe sur l'éventuelle asymétrie de devise entre les actifs liquides et les sorties nettes s'appuie sur l'indicateur « Excédents de LCR en USD ajusté<sup>(1)</sup> », en complément du LCR toutes devises.

(1) « Ajusté » signifiant : après suppression des « caps » réglementaires et de l'asymétrie réglementaire entre les « cross currency collateral swaps » et les « FX swaps ».

**TABLEAU 65 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (LCR) (LIQ1)**

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021
<b>Trimestre se terminant le</b>								
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>								
<b>Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>					238 136	235 333	229 464	228 704
<b>Sorties de trésorerie</b>								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :	228 527	225 948	223 282	220 773	18 415	18 105	17 669	17 276
Dépôts stables	121 113	120 126	121 021	121 548	6 056	6 006	6 051	6 077
Dépôts moins stables	102 398	100 552	96 373	92 712	12 341	12 083	11 604	11 185
Financements de gros non garantis	301 779	292 765	279 852	272 195	162 798	158 345	151 095	147 592
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	72 562	70 349	66 849	63 013	17 653	17 111	16 249	15 303
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	214 152	206 058	195 838	189 898	130 080	124 876	117 680	113 006
Créances non garanties	15 065	16 358	17 165	19 284	15 065	16 358	17 165	19 284
Financements de gros garantis					106 023	104 645	100 549	92 263
Exigences complémentaires	200 219	191 339	185 554	181 881	68 608	64 006	62 211	60 701
Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	36 427	32 887	32 319	32 560	34 448	31 052	30 735	31 097
Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	10 457	10 000	9 116	7 747	10 457	10 000	9 116	7 747
Facilités de crédit et de liquidité	153 334	148 452	144 119	141 574	23 703	22 954	22 360	21 858
Autres obligations de financement contractuelles	63 817	63 496	62 574	61 787	63 817	63 496	62 574	61 787
Autres obligations de financement éventuel	60 740	56 879	53 855	50 854	1 155	992	963	1 075
<b>TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE</b>					420 815	409 590	395 060	380 694
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	304 082	295 777	282 077	278 706	96 209	92 410	89 005	85 626
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	50 404	48 046	45 567	42 604	42 819	40 651	38 451	35 710
Autres entrées de trésorerie	110 543	105 281	101 286	99 122	106 784	102 097	98 693	96 921
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
<b>TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>	465 030	449 105	428 930	420 432	245 812	235 158	226 148	218 257
Entrées de trésorerie entièrement exemptées	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%	360 313	346 275	331 124	331 622	245 812	235 158	226 148	218 257
<b>VALEUR AJUSTÉE TOTALE</b>								
<b>COUSSIN DE LIQUIDITÉ</b>					237 934	234 974	229 105	228 527
<b>TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES</b>					175 003	174 432	168 912	162 438
<b>RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)</b>					136,00%	134,72%	135,78%	141,15%

Au 30 juin 2022, la moyenne des LCR de Société Générale s'établit à 136% (moyenne arithmétique des douze LCR de fin de mois de juillet 2021 à juin 2022, conformément à l'exigence de publication prudentielle émanant du règlement (UE) N°2019/876).

Le LCR au 30 juin 2022 est de 140%, soit un surplus de liquidité de 67 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire de 100%. Au 31 mars 2022, le LCR était de 140%, correspondant alors à un surplus de liquidité de 76 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR inclut, au 30 juin 2022, 173 milliards d'euros de réserves en banques centrales disponibles (74%) et 54 milliards d'euros d'actifs liquides de Niveau 1 (23%), ainsi que 7,5 milliards d'euros d'actifs liquides de Niveau 2 (3%). Au 31 mars 2022, le numérateur comportait 97% de réserves banques centrales disponibles et d'actifs liquides de Niveau 1.

L'euro représente, au 30 juin 2022, 60% des actifs liquides de haute qualité totaux de Société Générale. Les autres devises avec un poids de plus de 5% dans les actifs liquides du Groupe sont le dollar américain, avec 20%, et le Yen japonais, avec 6%. Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains est encadré par une série de seuils portant sur diverses métriques, incluant des indicateurs d'excès de liquidité sous stress en dollars américains.

Société Générale structure ses sources de financement pour éviter une dépendance trop importante à une contrepartie ou à un segment de marché donnés, en définissant et surveillant des métriques de risques

de concentration sur les marchés de financements sécurisés et non sécurisés. Les financements court terme non sécurisés sont par exemple soumis à des seuils par type de contrepartie (entreprises, banques centrales, secteur public, gestionnaires d'actifs, etc.). Les financements sécurisés sont encadrés de manière à éviter qu'une diminution de la liquidité sur un segment du marché du repo (par contrepartie, par collatéral sous-jacent, par devise) n'affecte matériellement le refinancement des inventaires sur le marché. Par ailleurs, le financement long terme du Groupe est structurellement diversifié. Le programme de financement *plain vanilla* est réparti par devise, par instrument et par région, et touche une large base d'investisseurs. Les financements structurés sont très granulaires (différents réseaux de distribution) et offrent une diversification en termes de types d'investisseurs.

Dans son calcul de LCR, Société Générale tient compte des besoins en collatéraux résultant d'une diminution de sa note de crédit de trois niveaux pour ses entités d'émissions de covered bonds et pour d'autres entités utilisées dans les activités de marchés de capitaux. Société Générale intègre aussi dans son calcul de LCR un choc de marché négatif potentiel, sur la base d'une approche historique sur 24 mois.

Des réserves spécifiques couvrent les besoins de financement intra-journaliers. Ces réserves sont prises en compte lors des stress tests liquidité basés sur des modèles internes et qui sous-tendent le contrôle de l'horizon de survie sous stress de Société Générale.

**TABLEAU 66 : RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (NSFR) (LIQ2)**

(En M EUR)	30.06.2022				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Éléments du financement stable disponible</b>					
Éléments et instruments de fonds propres	65 777	44	1 672	12 124	77 901
Fonds propres	65 777	44	1 672	12 124	77 901
Autres instruments de fonds propres		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail	230 691	836	4 996	219 709	
Dépôts stables	125 938	834	4 996	125 430	
Dépôts moins stables	104 753	1	-	94 279	
Financement de gros	526 085	56 487	178 260	317 900	
Dépôts opérationnels	70 733	4	5	35 373	
Autres financements de gros	455 352	56 483	178 255	282 527	
Engagements interdépendants	60 957	1	2 834	-	
Autres engagements	3 798	98 691	224	257	369
Engagements dérivés affectant le NSFR	3 798				
Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus		98 691	224	257	369
<b>FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL</b>					<b>615 879</b>
<b>Éléments du financement stable requis</b>					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					23 492
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture	99	99	23 274	19 952	
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres performants	290 210	50 326	391 395	407 774	
Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%	112 185	5 935	3 004	8 991	
Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers	80 125	8 880	27 874	40 426	
Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :	63 902	29 129	233 595	255 241	
Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	11 590	3 516	45 402	49 347	
Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :	3 518	4 841	100 102	72 060	
Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	3 127	4 364	86 031	59 665	
Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan	30 480	1 541	26 819	31 056	
Actifs interdépendants	60 957	1	2 834	-	
Autres actifs	-	104 023	1 299	81 238	88 672
Matières premières échangées physiquement				-	-
Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP	4 410	-	21 282	21 839	
Actifs dérivés affectant le NSFR		-			-
Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie	63 390			3 170	
Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus	36 222	1 299	59 955	63 664	
Éléments de hors bilan	192 058	-	-	-	9 603
<b>FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL</b>					<b>549 492</b>
<b>RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)</b>					<b>112,08%</b>

31.12.2021

(En M EUR)		Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
		Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Éléments du financement stable disponible</b>						
Éléments et instruments de fonds propres		65 176	124	42	11 781	76 957
Fonds propres		65 176	124	42	11 781	76 957
Autres instruments de fonds propres			-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail			229 237	2 048	5 565	220 009
Dépôts stables			125 085	667	3 564	123 028
Dépôts moins stables			104 152	1 381	2 000	96 981
Financement de gros			480 196	35 761	191 894	322 247
Dépôts opérationnels			75 157	2	3	37 583
Autres financements de gros			405 039	35 759	191 891	284 664
Engagements interdépendants			64 523	3	2 493	-
Autres engagements		-	77 444	70	193	228
Engagements dérivés affectant le NSFR		-				
Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus			77 444	70	193	228
<b>FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL</b>						<b>619 442</b>
<b>Éléments du financement stable requis</b>						
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)						32 405
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture			146	76	56 405	48 133
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles			-	-	-	-
Prêts et titres performants			217 968	54 599	356 253	380 874
Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%			62 650	8 870	2 075	8 345
Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers			59 942	10 030	24 736	35 480
Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :			63 417	28 500	199 251	230 399
Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit			10 981	2 244	21 116	32 941
Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :			4 303	5 278	95 955	69 891
Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit			3 843	4 798	82 308	57 821
Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan			27 656	1 921	34 236	36 759
Actifs interdépendants			64 523	3	2 493	-
Autres actifs		-	70 198	1 155	81 941	90 158
Matières premières échangées physiquement					-	-
Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP			4 102	-	20 295	20 737
Actifs dérivés affectant le NSFR			2 187			2 187
Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie			41 318			2 066
Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus			22 592	1 155	61 646	65 168
Éléments de hors bilan			189 458	-	-	9 473
<b>FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL</b>						<b>561 043</b>
<b>RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)</b>						<b>110,41%</b>

## 9.3 BILAN ÉCHÉANCÉ

TABLEAU 67 : BILAN ÉCHÉANCÉ

### PASSIFS FINANCIERS

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	30.06.2022				
		0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		9 868	-	-	-	9 868
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		160 726	20 820	27 582	27 353	236 481
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	60 746	4 446	80 860	1 819	147 871
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	480 414	15 553	16 903	6 561	519 431
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	88 581	12 016	18 808	14 274	133 679
Dettes subordonnées	Note 3.9	8276	65	3 904	4 829	17 074

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	31.12.2021				
		0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		5 152	-	-	-	5 152
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		136 581	17 693	23 438	23 244	200 956
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	57 174	4 185	76 106	1 712	139 177
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	470 890	15 244	16 568	6 431	509 133
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	89 671	12 164	19 040	14 449	135 324
Dettes subordonnées	Note 3.9	7 735	61	3 649	4 514	15 959

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés.

**ACTIFS FINANCIERS**

(En M EUR)	<b>Note aux états financiers consolidés</b>	<b>30.06.2022</b>				
		<b>0-3 mois</b>	<b>3 mois-1 an</b>	<b>1-5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
Caisse et banques centrales		179 769	688	1 735	1 011	<b>183 203</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	259 009	10 443	-	-	<b>269 452</b>
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	42 131	185	-	245	<b>42 561</b>
Titre au coût amorti	Note 3.5	6 318	4 909	6 990	1 159	<b>19 376</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	69 624	5 340	6 958	672	<b>82 594</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	105 612	64 667	184 203	120 757	<b>475 239</b>
Opérations de location financement <sup>(1)</sup>	Note 3.5	2 694	5 914	15 865	4 006	<b>28 479</b>

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

(En M EUR)	<b>Note aux états financiers consolidés</b>	<b>31.12.2021</b>				
		<b>0-3 mois</b>	<b>3 mois-1 an</b>	<b>1-5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
Caisse et banques centrales		176 064	822	1 988	1 095	<b>179 969</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	233 186	9 173	-	-	<b>242 359</b>
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	42 798	380	-	272	<b>43 450</b>
Titre au coût amorti	Note 3.5	16 686	289	1 480	916	<b>19 371</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	47 182	3 619	4 715	456	<b>55 972</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	94 978	65 686	189 325	117 555	<b>467 544</b>
Opérations de location financement <sup>(1)</sup>	Note 3.5	2 778	6 378	16 024	4 440	<b>29 620</b>

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale la conduit à détenir des titres ou des produits dérivés dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers, il a été, par convention, retenu les durées restant à courir suivantes :

1. actifs évalués en juste valeur par résultat, hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle) :

- positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à trois mois,
- positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à trois mois,

- positions évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre trois mois et un an ;

2. actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :

- les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échéancés à moins de trois mois,
- les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance trois mois à un an,
- enfin, les autres titres (actions détenues à long terme notamment) ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à cinq ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan, la décomposition des autres actifs et passifs ainsi que les conventions y afférentes sont les suivantes :

### AUTRES PASSIFS

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	30.06.2022					Total
			0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans		
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	811	798	-	-	<b>1 609</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(6 148)	-	-	-	-	-	<b>(6 148)</b>
Autres passifs	Note 4.4	-	111 142	2 541	3 427	3 407	<b>120 517</b>	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	-	-	-	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	7 780	9 794	39 209	86 652	<b>143 435</b>	
Provisions	Note 8.3	4 914	-	-	-	-	<b>4 914</b>	
Capitaux propres		70 110	-	-	-	-	<b>70 110</b>	

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	31.12.2021					Total
			0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans		
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	836	741	-	-	<b>1 577</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		2 832	-	-	-	-	-	<b>2 832</b>
Autres passifs	Note 4.4	-	98 035	2 241	3 023	3 006	<b>106 305</b>	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		1	-	-	-	-	-	<b>1</b>
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	15 566	10 232	40 848	88 642	<b>155 288</b>	
Provisions	Note 8.3	4 850	-	-	-	-	<b>4 850</b>	
Capitaux propres		70 863	-	-	-	-	<b>70 863</b>	

**AUTRES ACTIFS**

<b>30.06.2022</b>							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(565)	-	-	-	-	(565)
Autres actifs	Note 4.4	-	101 824	-	-	-	<b>101 824</b>
Actifs d'impôts	Note 6	4 343	-	-	-	-	<b>4 343</b>
Assurance - Participation aux bénéfices différée	Note 4.3	-	4	39	171	193	<b>407</b>
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	111	<b>111</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	32 615	<b>32 615</b>
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	3 794	<b>3 794</b>
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-	1	3	2	<b>6</b>
Placements des activités d'assurances		-	45 490	4 472	32 763	79 896	<b>162 621</b>

<b>31.12.2021</b>							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		131	-	-	-	-	<b>131</b>
Autres actifs	Note 4.4	-	92 898	-	-	-	<b>92 898</b>
Actifs d'impôts	Note 6	4 812	-	-	-	-	<b>4 812</b>
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	95	<b>95</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	31 968	<b>31 968</b>
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	3 741	<b>3 741</b>
Actifs non courants destinés à être cédés		-	1	2	12	12	<b>27</b>
Placements des activités d'assurances		-	49 908	5 632	36 781	86 577	<b>178 898</b>

- 1. Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette, s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même, les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
- 2. Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements, débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
- 3. Les échéances notionnelles des engagements sur instruments dérivés figurent dans la Note 3.13 des états financiers consolidés du Groupe.
- 4. Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
- 5. Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.



# 10

---

## **RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3**

---

### **10.1 RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3**

---

M<sup>me</sup> Claire DUMAS

Directrice financière du Groupe Société Générale

### **10.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3**

---

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport sur les risques Pilier 3 sont, à ma connaissance, conformes à la huitième partie du règlement UE N° 2019/876 (et de ses amendements ultérieurs) et ont été établies en accord avec les procédures de contrôle interne approuvées par le Conseil d'administration.

Paris, le 14 septembre 2022

**La Directrice financière du Groupe**

M<sup>me</sup> Claire DUMAS



# 11

## ANNEXES

### INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2021	N° tableau Pilier 3 30.06.2022	N° tableau DEU 2022 2022 <sup>(1)</sup>	Titre	Page Pilier 3 31.12.2021	Page Pilier 3 30.06.2022	Page du DEU 2022 <sup>(1)</sup>	Références réglementaires EBA
1	1		10	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	5		189	
1	2			Qualité des actifs	7			
1	3			Coût du risque	7			
1	4			Risque de marché : VaR et SVaR	8			
1	5		35	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	9		244	
1	6	1		Indicateurs clés	10	3		KM1
1	7	2		TLAC – Indicateurs clés	12	5		KM2
3	8		1	Actifs et passifs financiers et dérivés impactés par la réforme des taux d'intérêt de référence	42		172	
5	9	3	2	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	56	21	181	
5	10	4	3	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	57	22	182	CC2
5	11	5	4	Entités exclues du périmètre prudentiel	59	24	184	
5	12			Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres Tier 1	61			
5	13		5	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	61		186	
5	14		6	Composition de l'exigence prudentielle minimale de capital pour Société Générale	62		186	
5	15	6	7	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité	62	24	187	
5	16	7	8	Déductions et retraitements prudentiels CET1	63	26	187	
5	17	8	9	Vue d'ensemble des expositions pondérées	64	26	188	OV1
5	18	9	10	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	65	27	189	
5	19			Contribution des principales filiales aux expositions pondérées (RWAs) du Groupe	65			
5	20	10	11	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	67	28	190	
5	21			Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	68			INS2

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2021	N° tableau Pilier 3 30.06.2022	N° tableau DEU 2022 <sup>(1)</sup>	Titre	Page Pilier 3 31.12.2021	Page Pilier 3 30.06.2022	Page du DEU 2022 <sup>(1)</sup>	Références réglementaires EBA
5	22	13		Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	69	30		IFRS9-FL
5	23			Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	69			INS1
5	24	14		Composition des fonds propres réglementaires	70	31		CC1
5	25	15		TLAC – Composition	73	34		TLAC1
5	26	16		TLAC – Hiérarchie des créanciers de l'entité de résolution	75	35		TLAC3
5	27	17		Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	77	37		LR1-LRSUM
5	28	18		Ratio de levier – Déclaration commune	78	38		LR2-LRCOM
5	29	19		Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	80	40		LR3-LRSPL
5	30	11		Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	81	28		CCyB1
5	31	12		Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	82	29		CCyB2
5	32			Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	83			LI1
5	33			Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	87			LI2
5	34			Corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente (PVA)	88			PV1
6	35			Agences de notation utilisées en approche standard	96			
6	36	13		Champ d'application des approches IRB et standard	96		197	CR6-A
6	37	14		Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Groupe	97		197	
6	38	15		Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	98		199	
6	39	16		Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	99		200	
6	40	19		Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	101		203	
6	41			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBA	103			CR9
6	42			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBF	107			CR9
6	43			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBA	109			CR9.1
6	44			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBF	112			CR9.1
6	45	21		Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	114		205	
6	46	20		Catégories d'expositions	116	41		
6	47	22		Ventilation des expositions (risque de crédit et risque de contrepartie) des 5 principaux pays par catégorie d'expositions	121		211	

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2021	N° tableau Pilier 3 30.06.2022	N° tableau DEU 2022 2022 <sup>(1)</sup>	Titre	Page Pilier 3 31.12.2021	Page Pilier 3 30.06.2022	Page du DEU 2022 <sup>(1)</sup>	Références réglementaires EBA
6	48		23	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	121		211	
6	49	21		Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	124	45		CR1
6	50	22		Variations du stock de prêts et avances non performants	126	47		CR2
6	51	23		Qualité de crédit des expositions restructurées	126	47		CQ1
6	52	24		Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	128	49		CQ3
6	53	25		Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	130	51		CQ4
6	54	26		Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	134	55		CQ5
6	55	27		Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	136	57		CQ7
6	56	28		Échéance des expositions	137	58		CR1-A
6	57	29	12	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	137	58	195	CR3
6	58	30		Informations sur les prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs	138	59		
6	59	31		Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle des moratoires	140	60		
6	60	32		Informations sur les prêts et avances nouvellement consentis fournis dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique applicables introduits en réponse à la crise Covid-19	142	61		
6	61	33		Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	144	62		
6	62	34		Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	145	63		CR4
6	63	35		Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	147	65		CR5
6	64	36		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	148	67		CR6
6	65	37		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	155	75		CR6
6	66	38		Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	158	79		CR7
6	67	39		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA	159	80		CR7-A
6	68	40		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF	161	82		CR7-A
6	69	41		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	162	83		CR8
6	70	42		Expositions de financement spécialisé – Approche interne	163	84		CR10.1-10.4
6	71	43		Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	164	85		CR10.5
7	72	44	25	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	171	87	219	

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2021	N° tableau Pilier 3 30.06.2022	N° tableau DEU 2022 <sup>(1)</sup>	Titre	Page Pilier 3 31.12.2021	Page Pilier 3 30.06.2022	Page du DEU 2022 <sup>(1)</sup>	Références réglementaires EBA
7	73	45	26	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	172	88	220	CCR1
7	74	46	27	Expositions sur les contreparties centrales	173	90	221	CCR8
7	75	47		Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	174	91		CCR5
7	76	48	28	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	174	91	221	CCR2
7	77	49		Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	175	92		CCR4
7	78	50		Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	177	94		CCR3
7	79	51		Expositions sur dérivés de crédit	179	95		CCR6
7	80	52		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	179	96		CCR7
8	81	53		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	187	97		SEC1
8	82	54		Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	189	99		SEC2
8	83	57		Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	191	105		SEC5
8	84			Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	192			
8	85	55		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	193	101		SEC3
8	86	56		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur	195	103		SEC4
9	87		29	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	206		227	
9	88		30	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	207		229	
9	89		31	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	209		230	
9	90	58	32	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	210	109	232	
9	91		33	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	211		232	
9	92	59		Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	213	110		MR1
9	93	60		Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	213	110		MR2-A
9	94	61		Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	214	111		MR3
9	95	62		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	214	111		MR2-B
10	96		34	Exigences de fonds propres et expositions pondérées pour risque opérationnel	223		240	OR1
11	97		35	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	228		244	
11	98		36	Sensibilité de la marge d'intérêt du Groupe	228		244	
11	99	63		Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	229	113		IRRBB1
11	100		37	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	230		245	

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2021	N° tableau Pilier 3 30.06.2022	N° tableau DEU 2022 2022 <sup>(1)</sup>	Titre	Page Pilier 3 31.12.2021	Page Pilier 3 30.06.2022	Page du DEU 2022 <sup>(1)</sup>	Références réglementaires EBA
12	101			Actifs grevés et actifs non grevés		235		AE1
12	102			Sûretés reçues		236		AE2
12	103			Sources des charges grevant les actifs		237		AE3
12	104	64	38	Réserve de liquidité	238	115	248	
12	105	65		Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	239	116		LIQ1
12	106	66		Ratio de financement stable net (NSFR)	241	118		LIQ2
12	107	67	39	Bilan échéancé	243	120	249	

(1) Document d'enregistrement universel.





